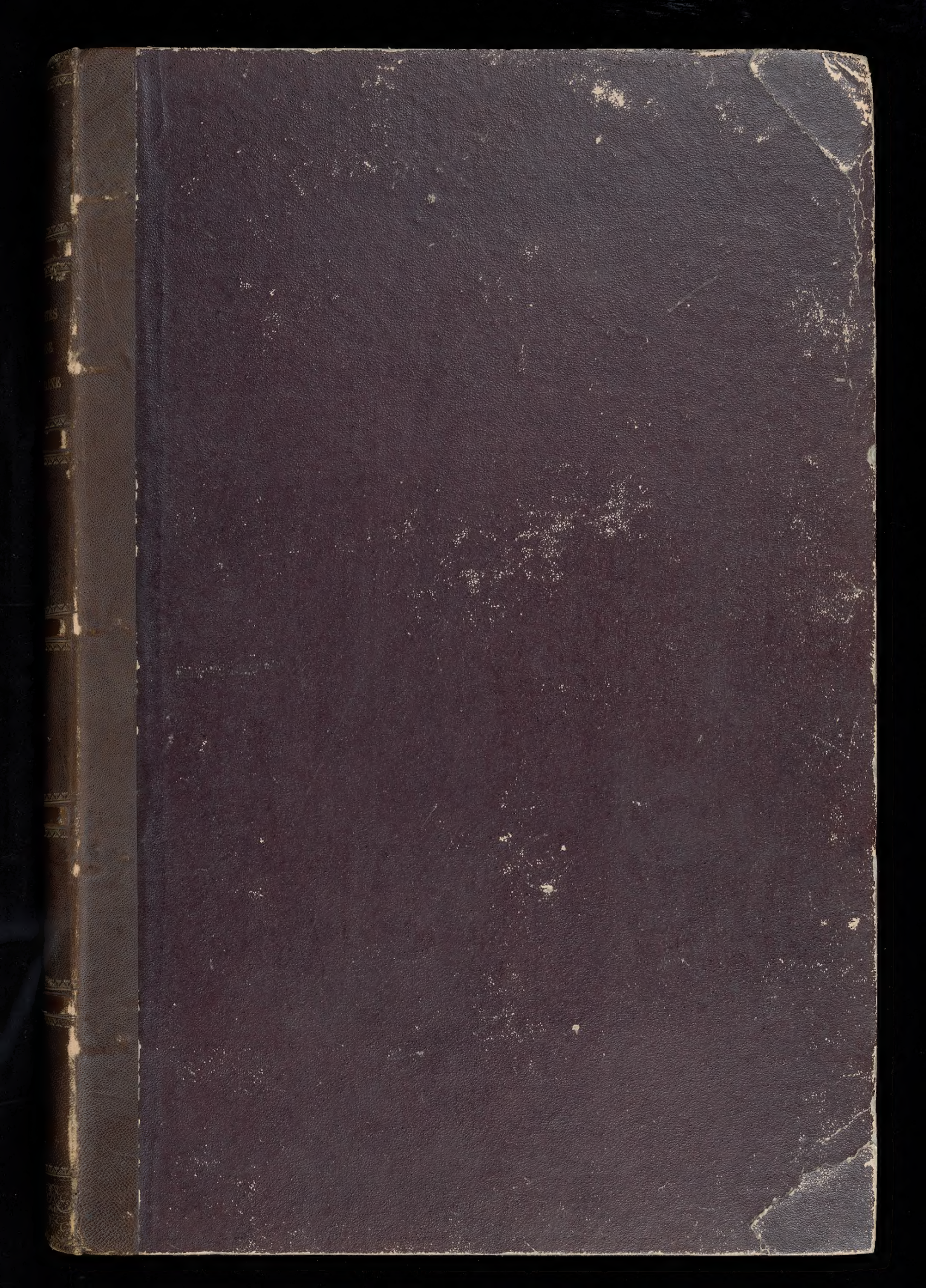
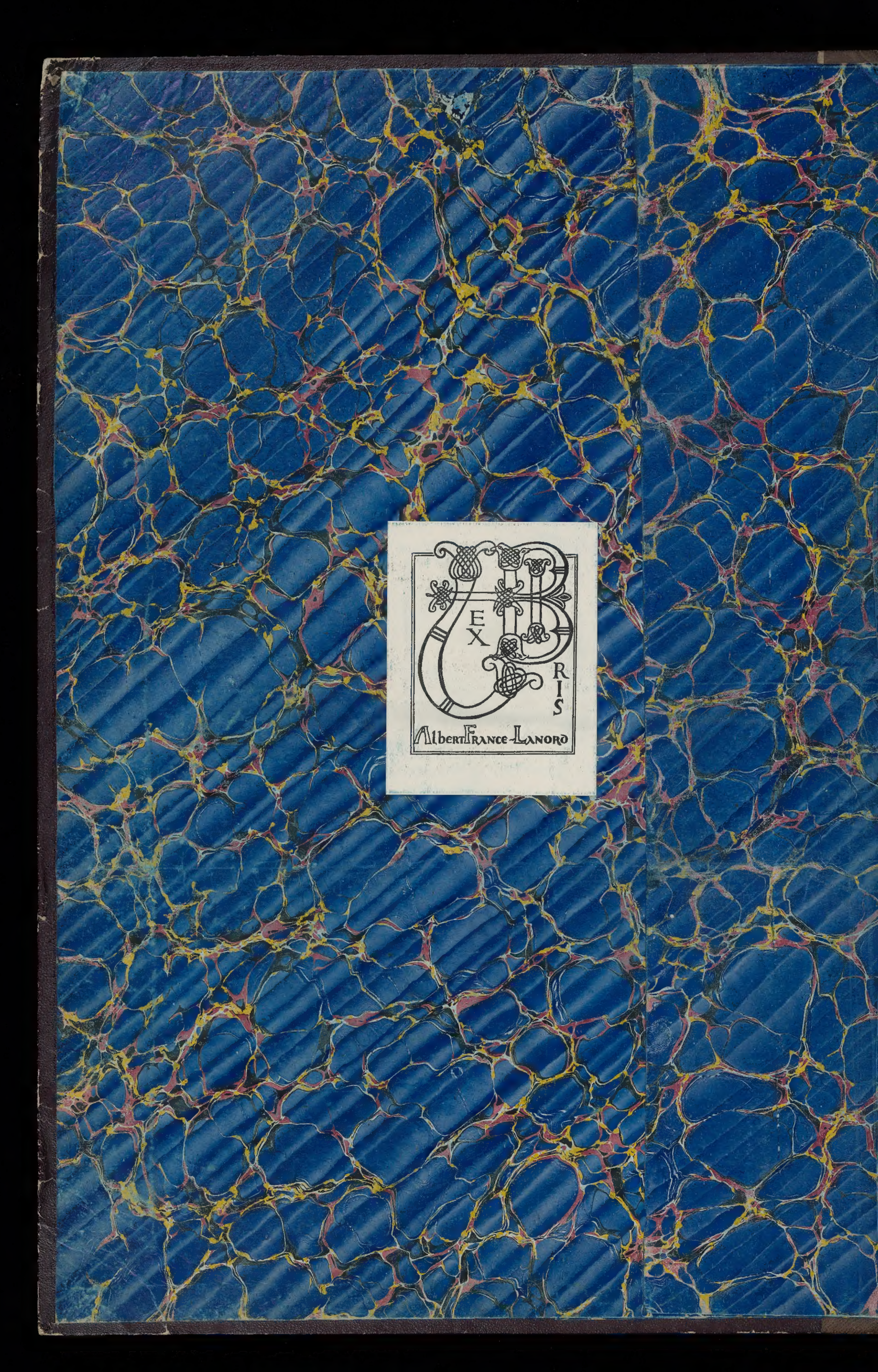
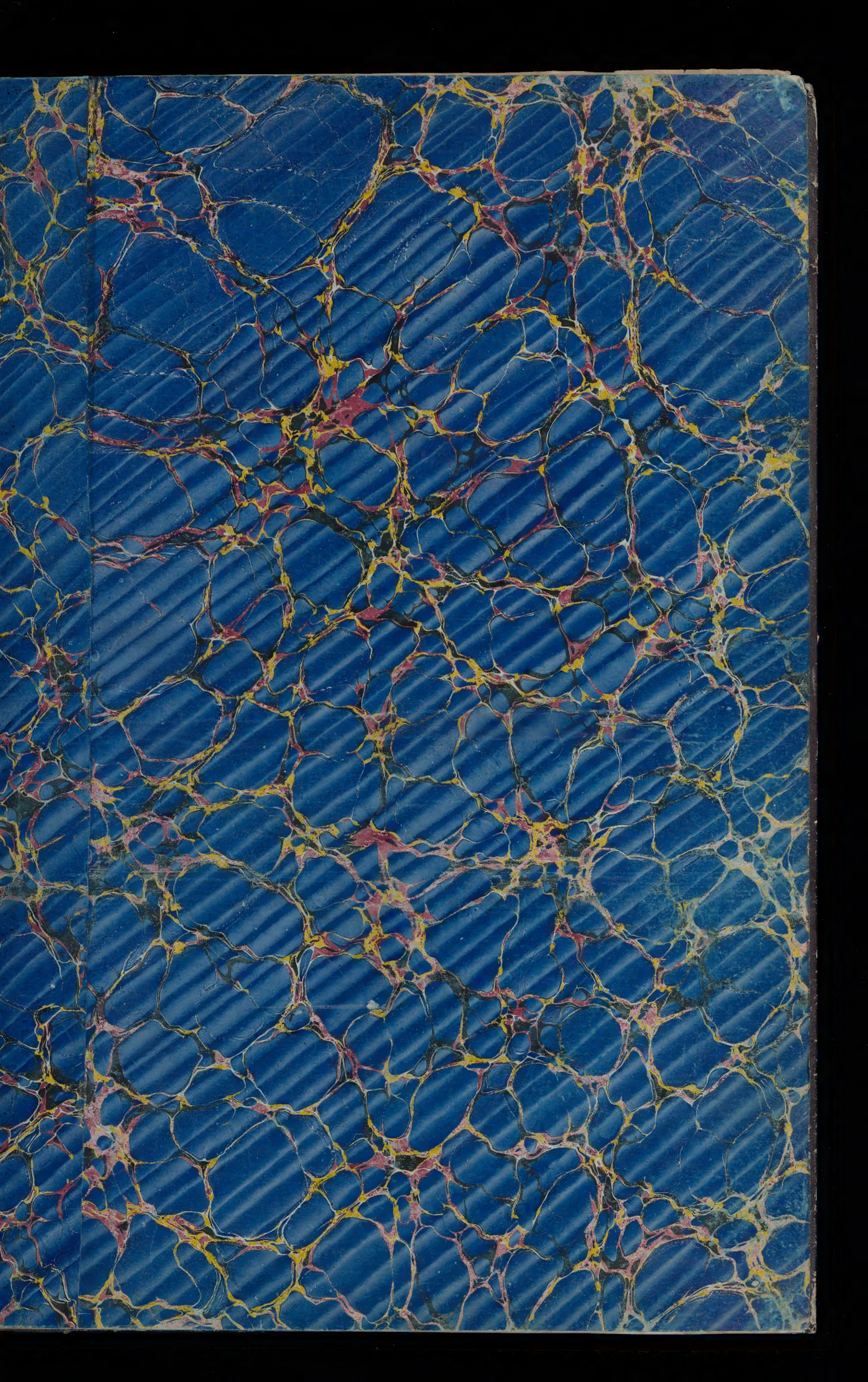



EX
RIS
Albert France-Lanord



ARTS ET MÉTIERS

DES ANCIENS,

REPRÉSENTÉS PAR LES MONUMENTS,

OU

RECHERCHES ARCHAEOLOGIQUES

SERVANT principalement à l'explication d'un grand nombre d'Antiquités recueillies dans les ruines d'une ville gauloise et romaine, découvertes entre Saint-Dizier et Joinville, département de la Haute-Marne, et accompagnées de 130 planches gravées au trait ou ombrées;

OUVRAGE qui peut servir de supplément aux recueils de Montfaucon, du Comte de CAYLUS, de D'AGINCOURT, etc., ainsi qu'aux découvertes souterraines d'Herculanum.

Par M. Grivaud de la Vincelle,

MEMBRE DE PLUSIEURS ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS LITTÉRAIRES ET SAVANTES.

Vidi artes veterumque manus variisque metalla
Viva modis.
STATIUS. Silv. lib. I. 3. in vill. Tiburt. Manl. Vopisc.

Nihil enim est opere aut manû factum, quod aliquando
non conficiat et consumat vetustas.
CICERO.



A PARIS,

CHEZ NEPVEU, LIBRAIRE-ÉDITEUR, PASSAGE DES PANORAMAS, N° 26.

1819.

PRÉFACE.

Nous n'entreprendrons pas, dans l'ouvrage que nous publions, de faire une histoire générale des arts, c'est-à-dire de remonter à leur invention, d'en suivre les progrès, d'en marquer la décadence, la renaissance et le perfectionnement. Ces différentes époques ont suivi la marche et les nuances de la civilisation, elles appartiennent à l'histoire des nations. Cette tâche serait d'ailleurs au-dessus de nos forces, et demanderait un temps et des dépenses que les circonstances ne nous permettent pas d'y consacrer.

En considérant la brièveté du voyage que l'homme fait sur la terre, et dont une multitude d'événements peut encore accélérer la fin, nous avons reconnu qu'il lui est à peine permis d'effleurer le vaste champ des connaissances humaines. Nous avons donc essayé de resserrer le cercle de nos études et de nos recherches, et nous nous sommes attaché, de préférence, aux antiquités de notre patrie; ce sujet est assez intéressant pour ouvrir une vaste carrière à l'écrivain zélé et laborieux; et notre sol, d'ailleurs, est aussi fertile en monuments enfouis que celui de l'Italie. La capitale de la France nous a fourni le sujet de nos premiers essais; des fouilles, faites il y a douze ou quinze ans, dans les jardins du palais du Luxembourg, produisirent un grand nombre d'antiquités que nous sauvâmes de la destruction, et que nous publiâmes en 1807. Les traces de l'existence des premiers habitants de Paris, et du long séjour qu'y firent les Romains, sont devenues d'autant plus rares, que depuis tant de siècles écoulés, les surfaces y ont continuellement varié, et ont pris successivement une élévation considérable. Nous renouvelons donc ici nos vœux pour que le gouvernement, devenu propriétaire du seul monument antique échappé à la destruction dans cette immense cité, en assure la conservation et la jouissance, en le faisant débarrasser des masures qui l'enveloppent et le détériorent (1).

Nous nous sommes précédemment occupé de quelques points géographiques, et des antiquités de quelques villes de la Gaule, ainsi que des voies romaines qui en traversaient plusieurs contrées; nous avons aussi fait connaître un grand nombre de monuments curieux ou inédits qui y avaient été découverts; le nouvel ouvrage que nous allons offrir au public, nous fournit encore une occasion favorable de faire tourner au profit de la science et de l'illustration de notre patrie, les découvertes intéressantes qui en sont la base, et qui tiennent aux premiers temps de notre histoire.

M. Grignon, maître de forges à Bayart, entre Saint-Dizier et Joinville, ayant reconnu, sur le plateau de la montagne de Châtelet, voisine de son établissement, les

(1) Ce monument est connu sous le nom de *Salle des Thermes de Julien*; il est situé rue de la Harpe, près de celle des Mathurins, et occupé par un tonnelier.

traces d'une habitation ancienne et assez considérable, fut autorisé par le roi, en 1772, à y faire faire des fouilles. Elles furent exécutées avec intelligence, et produisirent des antiquités de tous les genres. Sculptures, ustensiles en terre, en bronze, en fer, et en verre; figurines, médailles, etc., tout fut recueilli avec soin par M. GRIGNON; il fit un rapport, sur le résultat de ces fouilles, à l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui le nomma son correspondant, et il fit aussi connaître ces détails au public, dans deux bulletins très-détaillés, imprimés en 1774 et 1775. Mais les travaux d'exploration ne s'étendirent pas alors au-delà du tiers du plateau de la montagne. Depuis cette époque, ce terrain est demeuré intact, et recèle, par conséquent encore, la plus grande partie de la ville dont GRIGNON avait commencé de mettre à découvert les rues et les édifices ruinés.



Après sa mort, M. l'abbé DE TERSAN, qui, depuis sa première jeunesse, avait rassemblé de riches et nombreuses collections en tous genres, fit l'acquisition de tout ce qui avait été recueilli à Châtelet. Il conçut l'idée de faire servir ces antiquités à des recherches sur les arts et métiers des anciens, et ne tarda pas à commencer l'exécution de ce projet. Il fit graver successivement plus de cent planches, et les composa de manière qu'elles ne devaient être, en quelque sorte, que des thèses archæologiques; son plan était de fournir des arguments dont il voulait laisser à chacun le libre développement et la discussion. Mais ce savant recommandable a vu tous ses moyens d'existence anéantis, par suite de la révolution; une carrière de près de dix-sept lustres, consacrée à l'étude des sciences et à la pratique de toutes les vertus, ne lui a laissé qu'une santé bien altérée; depuis plusieurs années il s'est vu forcé de se détacher, pour ainsi dire, pièce à pièce, des collections précieuses, fruits de ses économies et de ses goûts, et devenues aujourd'hui sa principale ressource. Il avait depuis long-temps suspendu d'abord, et ensuite entièrement renoncé à l'ouvrage qu'il avait projeté; le texte entier restait à faire, quoique la gravure des planches fût presque terminée.

Ce travail aurait donc été perdu si nous n'eussions essayé d'y mettre la dernière main. Mais en nous imposant cette tâche, nous ne nous sommes point proposé d'adopter, sans restriction, le plan de M. l'abbé DE TERSAN; nous nous trouverons, au contraire, souvent en opposition avec lui, sur l'explication des monuments; aussi croyons-nous devoir observer, qu'en conservant à notre docte ami l'honneur de la conception et des grandes divisions de l'ouvrage, l'exécution et les détails nous appartiennent, le texte entier est de nous. Qu'on ne voie point, au reste, dans cette observation, une prétention de notre amour-propre, mais le desir de supporter seuls la responsabilité des fautes et des erreurs que l'on pourrait reprocher à notre travail. Nous dirons encore que nous ne cherchons point à mériter les suffrages de ceux qui voudraient rencontrer par-tout le style fleuri d'un discours académique, ou les fictions agréables d'un roman. Les charmes de l'éloquence et les graces de la diction ne peuvent pas toujours accompagner ou compenser la sécheresse de l'érudition. L'antiquaire fouille dans le sein de la terre pour y chercher les premiers fondements de l'histoire; c'est-là que se trouvent encore ensevelies, en grande partie, les archives des premiers siècles; et lorsque les débris de ces temps obscurs viennent frapper ses regards, il s'attache à les

conserver, à les classer, à les étudier et à les faire connaître sans autre prétention que celle d'acquérir quelques droits à la reconnaissance de ceux qui vivent avec lui, et de ceux qui viendront après.

Les antiquités découvertes à Châtelet, servant de base à notre travail, nous commençons par des recherches sur les peuples qui ont anciennement habité cette contrée; nous essayons de découvrir le nom qu'a porté la ville détruite et le territoire dont elle faisait partie; nous parlons de la pierre levée, connue sous le nom de haute borne de Viromarus, et nous proposons une opinion nouvelle sur la signification de l'inscription latine, gravée sur une de ses faces.

Après une courte description topographique de la montagne de Châtelet et de ses environs, nous passons en revue les fouilles faites par Grignon, les édifices les plus considérables mis à découvert par ses travaux, ce qui nous conduit à discuter l'étendue et le rang de l'habitation ruinée; enfin, nous parlons très-sommairement des monuments antiques qui y ont été recueillis, et dont la description appartient à la partie de l'ouvrage relative aux arts et métiers des anciens, qui suivra ces recherches préliminaires.

L'homme, comme la créature la plus parfaite, exerce son empire sur toutes les autres; les productions de la nature sont destinées à ses besoins et à ses jouissances. Son intelligence et son industrie l'aident à diriger leur emploi, et à les approprier à son utilité et à son agrément. C'est donc sous ce rapport, et relativement à l'homme, que nous considérons les arts, et nous les appliquons à sa vie entière, depuis sa naissance jusqu'à sa mort.

Deux grandes divisions composent ces recherches; l'une traite des arts libéraux, l'autre des arts mécaniques.

L'homme naît faible et délicat, l'expression de la douleur est la première qui lui échappe en entrant dans le monde; son accroissement est lent et progressif; les dangers et les maladies assiègent la première époque de sa vie. Après les soins qui lui sont donnés à sa naissance et dans son enfance, nous passons à son éducation; l'instruction élémentaire, les exercices du corps, les jeux et les beaux-arts remplissent cette première série.

Dans la seconde, qui comprend les arts mécaniques, nous nous occupons d'abord des premiers besoins de l'homme, de sa nourriture, de son habitation, de son service intérieur et de son habillement. Viennent ensuite les ouvriers particuliers en tous genres, ceux en terre, en bois, en pierre, et en métaux; ceux qui travaillent aux choses usuelles, ceux d'agrément et ceux de luxe; les ouvriers généraux, appartenant au service public, au service militaire, à la navigation, et ceux qui sont propres à une industrie supérieure. Nous disons quelque chose des métiers réputés infâmes chez les anciens, tels que les gens du cirque, les charlatans, et les comédiens. Nous terminons ce qui a rapport aux arts et métiers, par une addition qui comprend les commerçants, les sociétés et la police mercantiles. Nous y traitons principalement de la manière de calculer et de compter des anciens, de leurs poids, de leurs mesures, et de leurs monnaies.

Mais l'homme n'est pas créé pour satisfaire seulement ses besoins physiques, exer-

cer son industrie, et multiplier ses jouissances; il est un sentiment moral qui doit occuper la première place dans son cœur; c'est celui de la reconnaissance envers le divin auteur de toutes choses. Ce sentiment est si naturel et si juste qu'il existe chez tous les hommes, quelque point du globe qu'ils habitent; et les nations les plus sauvages, comme les peuples civilisés, ont eu une religion appropriée à leur position, et au développement plus ou moins grand de leurs facultés morales; nous consacrons donc la dernière partie de notre ouvrage aux monuments recueillis à Châtelet, qui sont relatifs à la religion et au culte; nous arrivons enfin à cette dernière époque de la vie, qui la termine comme elle a commencé, par la faiblesse et les maladies; tout s'évanouit alors aux yeux de l'homme prêt à quitter la terre; richesses, grandeurs, plaisirs, tout fuit et disparaît; heureux celui qui arrive à ce terme sans regrets et sans reproches, et qui trouve dans son cœur l'espoir consolant d'une vie nouvelle et moins agitée que celle qu'il sent finir.

Pallida mors æquo pulsat pede
Pauperum tabernas,
Regumque turres.

Horace

Les hommes de tous les pays ont honoré la mémoire des défunts par des cérémonies et des usages consacrés par la superstition ou la religion; les monuments et les traditions nous ont fait connaître les sentiments lugubres et religieux dont les peuples anciens ont été pénétrés en rendant les derniers devoirs aux morts. Nous passons donc brièvement en revue ces derniers soins rendus à l'homme, sa sépulture, et les larmes répandues sur sa cendre.

On sait combien la fameuse formule *Sub Asciâ dedicavit*, qui se trouve dans un grand nombre d'inscriptions tumulaires, a exercé la sagacité des savants; de longues discussions se sont élevées sur ce point de critique, et n'ont offert que des solutions incomplètes ou peu satisfaisantes. Il était peut-être réservé au pieux abbé qui nous a fourni le sujet et le plan de nos recherches, de découvrir le sens véritable et caché de cette formule. Nous développerons donc son système à cet égard, et nous ferons en sorte de l'étayer de preuves irrécusables; puissions-nous faire passer dans l'ame de nos lecteurs notre conviction sur ce point, et obtenir sur tous les autres leur assentiment ou leur indulgence! Nous dirons alors avec confiance à notre ouvrage, à l'imitation d'Ausone :

Perge, ô Libelle : et utere
Felicitate interminâ.

RECHERCHES PRÉLIMINAIRES.

Non indignemur mortalia corpora solvi
Cernimus exemplis oppida posse mori.
RUTILIUS NUMATIAN. in itiner. de Populoniâ. eversâ.

AVANT d'entrer dans les détails de la découverte qui fut faite en 1772 d'une ville gauloise et romaine, sur la montagne de Châtelet, entre Saint-Dizier et Joinville, nous pensons qu'il convient de dire quelque chose de la contrée où cette montagne est située; il est à propos aussi de remonter aux temps anciens où ce pays fut habité, pour descendre ensuite successivement à l'époque où des établissements plus ou moins considérables, y furent détruits ou abandonnés. Il est vraisemblable que ces désastres furent la suite des guerres longues et sanglantes dont les Gaules furent le théâtre pendant une longue suite d'années.

Lorsque César entreprit la conquête des peuples belliqueux dont les colonies s'étaient répandues de tous côtés, et dont les armes avaient menacé d'anéantir toute la puissance des Romains, ces conquérants ambitieux ne possédaient encore dans les Gaules qu'une province qui prit dans la suite le nom de Narbonnaise; le reste était partagé en trois nations principales, l'Aquitanique, la Celtique et la Belgique. Cette division subsistait encore lorsqu'en l'an 27 avant l'ère chrétienne, Auguste assembla les états de la Gaule à Narbonne, et en fit faire le dénombrement selon l'usage de Rome; il changea en même temps les limites des quatre provinces qui existaient alors, pour mettre des proportions plus exactes entre leur étendue et leur population. Ce fut aussi sous le règne de ce prince, ou, peu de temps après lui, que la Belgique éprouva des retranchements dont on composa deux nouvelles provinces qui prirent le nom de Germaniques; d'autres changements eurent ensuite lieu successivement dans les Gaules, et Sextus Rufus, qui écrivait sous Valentinien I, dont le règne finit en l'an 375, y porte à quatorze les provinces dont il a donné le dénombrement. (*Brev. rer. Roman.*) Il y en eut plus tard dix-sept, par la création d'une troisième et d'une quatrième Lyonnaises et d'une seconde Narbonnaise. Cette dernière division se composait: des Alpes Maritimes, des Alpes Pennines ou Graïennes, de la Viennoise, des deux Narbonnaises, de la Novempopulanie, des deux Aquitaines, de la grande Séquanoise, des deux Germaniques, des deux Belgiques, et des quatre Lyonnaises.

César dit, dans ses commentaires, que les peuples de la Gaule étaient divisés en plusieurs cantons. Il désigne par *civitas* le territoire de chaque peuple. *Viris civitatem constare, non ædificiis,* (Appian.) et par *Pagi* les peuples d'un rang inférieur, ou les cantons subordonnés. *Omnis* CIVITAS *Helvetia in quatuor* PAGOS *divisa est.* (César, comment. l. I.)

Selon César et d'autres auteurs, la Marne séparait la Gaule Celtique de la Belgique. Ausone dit: *Matrona.... Gallis Belgisque intersita fines.* La Belgique occupait la rive droite et la Celtique s'étendait sur la gauche de cette rivière.

Parmi les peuples qui habitaient la Gaule Belgique, on distinguait les *Remi* ou Rémois, limitrophes de la Celtique, et dont le pays se trouvait compris entre la Meuse, la Marne et l'Isère ou Oise (1).

(1) Il y avait dans les Gaules deux rivières du nom d'*Isara*, l'une dans le pays des Allobroges, que les anciens géographes appellent *Isar;* l'autre, dont il est parlé dans l'itinéraire d'Antonin, en indiquant la ville de *Briva Isaræ*, aujourd'hui Pontoise, et dont le nom a été changé par corruption, dans le moyen âge, en celui d'*Esia* ou *Æsia*.

2

Les services que les Rémois rendirent à César dans la conquête de la Gaule, leur méritèrent d'être placés par lui immédiatement après les *Ædui* qui depuis long-temps occupaient le premier rang. Pline donne aux *Remi* le titre de *Fœderati*, leur capitale avait le rang de métropole.

Il paraît qu'à la suite des changements qui s'opérèrent dans la division des différentes parties de la Gaule, il se forma des peuples particuliers, des démembrements de peuples plus anciens et plus considérables; un grand nombre de villes prirent alors le rang et le titre de cités, c'est-à-dire de capitales de ces nouveaux peuples, par exemple, les *Catalauni* se détachèrent vraisemblablement des *Remi*, car César et les autres auteurs anciens n'en font aucune mention. On ne leur voit occuper un rang particulier que dans la notice des provinces, qui cite leur ville parmi celles de la seconde Belgique, *Civitas Catellaunorum.* Eutrope, qui écrivait sous Valens, mort en l'an 378, en parlant de la victoire qu'Aurélien remporta sur Tetricus, dit: *Superavit Tetricum apud Catalaunos* (lib. IX.). On trouve dans l'itinéraire d'Antonin, que l'on considère assez généralement, ainsi que la table Théodosienne, comme un ouvrage du quatrième siècle, *Durocatelaunos posteà Catalauni*, c'est aujourd'hui Châlons-sur-Marne.

Les *Leuci* étaient voisins des *Remi* et des *Catalauni;* la notice des provinces les place dans la Belgique première, et ajoute à leur nom celui de leur capitale, *Civitas Leucorum Tullo.* César parle de ces peuples, et Ptolémée leur donne deux villes, *Tullum*, Touls, et *Nasium*, dont on vient de retrouver l'ancien emplacement et de découvrir une partie des ruines près du village de Naïx, dans le département de la Meuse (1). Les noms de ces deux villes se trouvent aussi dans l'itinéraire d'Antonin et dans la table Théodosienne.

Pour l'intelligence de nos recherches nous avons fait dresser une carte dans laquelle nous donnons la topographie de la contrée de la Gaule dont nous nous occupons, avec les noms anciens et nouveaux. Nous y avons placé quelques médailles antiques dont les légendes font mention de peuples de la Gaule, et de contrées qui en étaient voisines (2). Nous avons aussi rapporté dans cette carte, les parties correspondantes de la table Théodosienne, et de la carte de la Gaule, par d'Anville, ainsi que le détail de l'ancienne voie qui conduisait de Reims à Metz, tiré de l'itinéraire d'Antonin. (Voyez planche I.)

Le pays des anciens *Catalauni*, est le Châlonnais, ou partie des départements de la Marne et de la Haute-Marne; celui des *Leuci* est occupé par le Barrois, ou partie des départements de la Meurthe et de la Meuse. La montagne de Châtelet est située dans le département de la Haute-Marne, sur la rive droite de cette rivière. La ville qui a existé sur son plateau appartenait-elle aux *Remi*, et par suite aux *Catalauni*, ou aux *Leuci?* C'est ce que nous allons chercher à déterminer, en resserrant beaucoup nos recherches, pour ne pas sortir du cadre dans lequel nous voulons nous renfermer.

Les Romains, animés d'une soif insatiable de conquêtes, portaient chez les peuples qu'ils avaient soumis, leurs lois, leurs usages et leurs mœurs. Ils s'attachèrent sur-tout à établir dans tous les pays où ils pénétrèrent, des moyens de communication pour faciliter la marche des troupes et

(1) On doit cette découverte intéressante principalement au zèle de M. Denis, savant éclairé, et rédacteur du journal de la Meuse; il s'occupe de publier les détails des fouilles qu'il a dirigées dans l'ancien sol de *Nasium*, et d'en faire connaître les résultats. Son ouvrage se rattachera au nôtre par plusieurs points; puisse-t-il contribuer, ainsi que nous, à stimuler le zèle de nos compatriotes, pour la recherche et la conservation de tout ce qui tient aux premiers temps de notre histoire.

(2) La première de ces médailles porte le nom de REMO des deux côtés. Les trois têtes qui y sont représentées paraissent être celles des trois Gaules; *Togata*, *Braccata*, et *Comata*. La légende les désigne positivement dans deux autres médailles de Galba, rapportées dans le bas de la carte. La seconde médaille, sur laquelle on lit CATAL. est attribuée aux *Catalauni;* mais les caractères latins de ces deux monnaies, prouvent qu'elles ont été frappées après l'invasion des Romains. La médaille de Julien l'Apostat, qui porte pour légende, *Virtus exercitus Gall.*, fut frappée par ce prince, pour honorer le courage de l'armée à laquelle il dut ses succès éclatants dans les Gaules. Les deux autres avec la tête de Constantin-le-Grand, conservent le souvenir de ses conquêtes dans la Germanie.

le transport des provisions et des bagages. On attribue aux Carthaginois, la construction des premiers chemins, pavés en pierres et cailloux, mêlés avec le sable et liés par un ciment. Ce fut à leur imitation que les Romains, après avoir établi des chemins en Italie, en firent aussi construire dans tous les pays où s'étendit leur domination. *Primum Pœni dicuntur lapidibus vias stravisse; posteà Romani per omnem penè orbem disposuerunt.* (Isidor. libr. 15. origin. cap. ult.)

Il serait difficile de déterminer l'époque à laquelle les Romains commencèrent à établir des chemins dans les Gaules. Polybe (*lib.* 3.) fait mention d'une voie romaine qui conduisait des Alpes aux Pyrénées, en traversant la Narbonnaise et l'Aquitanique, et dont il fait remonter l'existence à la seconde guerre punique. Une autre voie, appelée *Domitia*, de Domitius Ahenobarbus, qui la fit construire l'an de Rome 629, sortait de la Savoie, et traversait le pays des Allobroges et des Arverniens. Auguste, qui acheva de pacifier les Gaules, fit aussi construire des chemins à travers la Tarentaise et les monts Apennins. L'une de ces routes allait jusqu'à Lyon. Mais ce fut Agrippa, gendre de ce prince, qui vers l'an de Rome 730, vingt ans environ avant J.-C., et après la mort de César, fit construire quatre grandes voies qui partaient de Lyon et traversaient toutes les Gaules. L'une allait à Marseille; l'autre aux Pyrénées, en passant par l'Auvergne et l'Aquitaine; la troisième aboutissait à l'Océan, par Boulogne, et la quatrième au Rhin. On établit bientôt après, dans le trajet de ces routes principales, des embranchements et des communications dans tous les sens. Ces voies secondaires ne sont pas toutes indiquées dans les anciens itinéraires, notamment dans celui d'Antonin, et la table Théodosienne; ce qui jette souvent de grandes difficultés dans les recherches géographiques. Par exemple, dix ou douze voies romaines se réunissaient à *Andematunum*, Langres, capitale des *Lingones*, et on ne trouve dans l'itinéraire et dans la table, que trois chemins qui traversaient cette ville; l'un venant de *Cabillonum*, Châlon; l'autre de *Vesontio*, Besançon, et le troisième de *Durocortorum*, Reims. Cependant il a été reconnu qu'une autre grande voie sortait de Langres, passait par Nogent-le-Roi, Reinel, Mandres, Naix, Ligny, Bar-le-Duc, Fains, Neuville, Saint-Marc, Poix, Dampierre et le Temple (*Fanum Minervæ*), d'où elle arrivait à Reims. (Voyez la carte de Champagne, par Delille). On en a observé d'autres encore qui sortaient de la même ville, mais nous nous attachons seulement à celle dont nous venons d'indiquer le trajet, parce que c'était de cette voie que se détachait une branche, qui descendait sur la Marne, du côté de Joinville, suivait le cours de la rivière, par Curel et Fontaine, d'où elle arrivait à Châtelet. Elle en ressortait par la porte du levant, pour aller rejoindre la grande voie aux environs de Naix. (Voy. Caylus, recueil d'antiq. t. 3. pag. 425.) On a suivi les traces de cette dernière branche de Châtelet à Naix, et jusqu'aux temps les plus récents, on lui a toujours donné le nom de *Chemin Romain*. Les anciens itinéraires n'en font aucune mention; on le trouve indiqué seulement sur quelques cartes modernes, et son existence est d'une grande importance pour nos recherches.

On voit sur cette route, à cinq cents toises de l'emplacement de la ville qui existait sur le plateau de Châtelet et sur le territoire de Fontaine, les restes d'une espèce d'obélisque dont une partie a cédé depuis quelques années aux efforts du temps; les habitants du pays l'ont toujours appelé la *Haute-Borne*. Avant qu'une portion se fût détachée de cette masse de pierre qui est brute et raboteuse sur toutes ses faces, elle avait hors de terre dix-huit pieds de hauteur, six pieds huit pouces de largeur à sa base, et dix-huit pouces d'épaisseur. Ces dimensions diminuaient en remontant à sa partie supérieure, où elle n'avait plus que trois pieds un pouce de largeur, sur quatorze pouces d'épaisseur. Elle n'était enfouie que de trois pieds au midi, et de deux au nord, ce qui est d'autant plus étonnant que cette masse, qui contenait environ cent trente-deux pieds cubes de pierre et pouvait peser, à-peu-près, dix-neuf mille huit cents livres, en évaluant le pied cube à 150 livres, était élevée sur un terrain léger et sablonneux. Elle n'était qu'à deux toises et au niveau de l'ancienne chaussée romaine de Châtelet à Naix, dont nous avons parlé. (Voyez pour l'emplacement de cette pierre les planches I et II, et pour sa figure la planche IV n° 1.)

Moreau de Mautour, en examinant avec attention ce monument, découvrit vers la moitié de sa hauteur, du côté du levant, une inscription en beaux caractères latins, de cinq pouces et demi de hauteur, et formant les deux lignes qui suivent :

VIROMARVS
IstatIlIf.

Ce savant en communiqua, en 1733, une copie figurée à l'académie des Inscriptions, dont il était membre, et y joignit ses conjectures sur la manière dont on pouvait l'expliquer. (Voy. Academ. des Inscript. Hist. t. V. page 267. édit. in-12.)

En 1750 M. Legendre, ingénieur de la province de Champagne, adressa, à la même académie, une description plus exacte et plus détaillée de la haute borne, avec un mémoire dans lequel il faisait mention des traditions locales et des opinions des gens du pays sur ce monument. L'abbé Lebeuf fut chargé d'en faire un rapport, et nous ferons connaître son sentiment, en passant en revue les différentes explications qui ont été proposées depuis la découverte de l'inscription.

Moreau de Mautour pensa que le mot *viromarus* pouvait être l'abrégé du nom de *Viridomarus*, prince d'Autun, dont César a fait mention dans ses commentaires (lib. 7.), il expliqua la seconde ligne par

I*ovi* STAT*ori* I*ngentem* L*apidem* I*nscribi* F*ecit.*

On trouva peu vraisemblable qu'un prince Gaulois eût consacré ce monument en langue latine à une divinité encore étrangère à cette époque dans les Gaules : on préféra d'adopter, sans abréviation, le nom de *Viromarus*, comme celui d'un chef Gaulois qui servait dans les armées romaines, et on proposa cette nouvelle leçon.

VIROMARVS I*ovi* STAT*ori* I*ovi* L*iberatori* I*ovi* F*eretrio.*

M. Legendre, n'avait pas lu la seconde ligne de l'inscription, comme Moreau de Mautour. Il supprimait le grand I entre le t et l'f, ce qui faisait IstatIlf, au lieu d'IstatIlIf, et cette remarque est importante. Selon les gens du pays, c'était un certain Atila, gouverneur de ce canton qui avait fait élever cette pierre en mémoire de la destruction d'une ville appelée ROLLA, dont les habitants s'étaient révoltés contre lui. D'après ce sentiment et en changeant quelques lettres ils expliquaient ainsi l'inscription :

VI ROLLA RUT*a fuit* IST*um* ATI*la* L*apidem* I*ullit* F*ieri.*

Cette version, qui ne parut pas soutenable, fut rejetée; on n'admit pas non plus le sentiment de ceux qui voulaient que cette pierre indiquât le tombeau de Viromarus. L'abbé Lebeuf adopta cependant en partie cette dernière conjecture, et essaya de l'appuyer sur des témoignages puisés dans l'histoire. Il nia d'abord l'existence d'une ville sur le plateau de Châtelet, consentant tout au plus à y reconnaître les restes d'une très-petite forteresse, dans l'enceinte de laquelle se trouvaient de vastes jardins. Il avait, disait-il, découvert que le nom de *Viromarus* s'était conservé dans la Champagne, quoique très-altéré; il croyait le retrouver dans celui d'une montagne voisine de la ville de Vertus, et appelée dès le treizième siècle, Mont-Wimer, *Mons Vidomari*, *Vodemari*, *Wimari*, et *Witmari.* Il citait d'anciennes chroniques d'après lesquelles cette montagne aurait reçu son nom, d'un certain Wimar ou Wimer, chef d'une horde de voleurs, qui s'y était refugié; forcé ensuite de s'en éloigner, il aurait remonté la rive de la Marne, et se serait établi sur la montagne de Châtelet, pour y continuer ses brigandages; mais à la fin ayant succombé, il aurait été pris, précipité de la montagne, et son corps enseveli sur le bord du chemin appelé par le peuple, *chemin d'Atila.* D'après ces conjectures qui sont, il faut en convenir, bien hasardées, l'abbé Lebeuf expliquait ainsi l'inscription de la haute borne.

VIROMARVS I*n* ST*ratâ* AT*i*L*æ* I*n*F*ossus.*

(Voy. Acad. des Inscript. Hist. t. 12. pag. 223. édit. in-12.)

Le comte DE CAYLUS a aussi parlé du même monument (Recueil d'Antiq. t. III); il a pensé, contre le sentiment de l'abbé LEBEUF, qu'il y avait eu à Châtelet, une habitation gauloise qui fut, sans doute, augmentée et fortifiée par les Romains, pour profiter de sa position avantageuse, et y établir une garnison. Il n'a vu, au surplus dans la haute borne, que la pierre tumulaire d'un *Viromarus*, fils d'*Istatlius.*

Enfin GRIGNON, dans le second bulletin qu'il a publié des fouilles faites sur le plateau de Châtelet, (page XC), s'est occupé de cette pierre, et il en a lu l'inscription comme MOREAU DE MAUTOUR, et comme nous l'adopterons nous-mêmes. Se fondant sur les alliances entre les familles *Julia* et *Statilia,* dont les monuments antiques font mention, il l'expliquait ainsi :

VIROMARVS I*ulii* STATILI*i* F*ilius.*

On lui objecta que dans toutes les inscriptions antiques le mot *Julius*, qui n'est pas un prénom, mais le nom d'une famille, et des plus distinguées dans Rome, n'était jamais écrit par une seule initiale. (Voy. Acad. des Inscript. Hist. t. 19 pag. 273. éd. in-12.)

On trouvera peut-être que nous présumons beaucoup trop de notre propre sagacité, en disant que nous n'adoptons le sentiment d'aucun des savants que nous venons de citer. Nous allons, cependant, essayer d'établir le nôtre; et s'il ne satisfait pas entièrement, nous espérons, du moins, qu'il offrira plus de vraisemblance que les conjectures que nous avons rapportées.

Nous avons déja fait observer que la division de la Gaule éprouva successivement de grands changements, et que le nombre de ses provinces, qui n'était que de quatre sous le règne d'Auguste, se trouvait porté à dix-sept sous celui de Valentinien I. Nous avons dit que par suite de ces changements, plusieurs peuples principaux se subdivisèrent en peuples particuliers, et qu'un grand nombre de villes devinrent, en conséquence, des capitales, qui prirent le titre et le rang de cités. Il est probable que les confins du territoire de chaque peuple furent déterminés avec plus d'exactitude, à cette même époque. Dans les temps les plus anciens, les premiers partages des terres ne furent sans doute marqués que par des limites naturelles, telles qu'une chaîne de montagnes, des pointes de rochers, le cours d'un fleuve, ou d'une rivière, un confluent ou tout autre objet remarquable, que l'on était convenu de ne pas dépasser. Mais à mesure que les grandes réunions se démembrèrent, on dut multiplier aussi les moyens de fixer le territoire de chaque peuple.

Lorsque les Romains furent entièrement maîtres des Gaules, ils y portèrent leurs lois, leurs mœurs et leurs usages; ils y avaient établi des routes sûres et commodes qui se prolongaient et se coupaient dans tous les sens; ils y introduisirent aussi l'usage de mesurer ces chemins et d'y placer d'intervalle à autre des pierres ou colonnes sur lesquelles les distances étaient marquées. Le même moyen dut servir à poser les limites de chaque province, de chaque peuple, et de chaque canton. Ces bornes furent indiquées, à défaut de points naturels assez remarquables, par des pierres ou des colonnes placées dans le voisinage ou sur le bord des routes, et dont plusieurs portaient des inscriptions; *Lapides Alemanorum et Burgundionum confinia dividebant.* (Ammian. Marcellin. lib. XVIII.) Les Latins les appelaient *Termini.* On plantait encore ces pierres aux endroits où plusieurs routes se réunissaient, afin de servir de guides aux voyageurs. Elles étaient souvent surmontées de la tête d'une des divinités appelées, *Dii* ou *Lares Viales*, parmi lesquelles Mercure tenait le premier rang. On voyait aussi au nombre des dieux, qui présidaient aux chemins et aux voyages, Bacchus, Apollon, que MACROBE nomme, *Viarum præses.* Silvain, appelé par HORACE, *Tutor finium ;* Hercule, etc.

On peut considérer, comme une preuve de la fixation des limites des différents territoires, le grand nombre de lieux désignés, dans les anciens itinéraires, sous le nom de *Fines.* Il y en avait dans les Gaules, dans l'Italie, et même entre la Macédoine et l'Illyrie. On connaît encore en France,

3

principalement sur les limites des anciens diocèses, plusieurs endroits qui ont conservé le nom de *Fins* ou *Fains*. Cela pourrait peut-être conduire à établir qu'à l'époque où le christianisme fut introduit dans les Gaules, l'étendue des diocèses fut réglée sur la division du gouvernement civil, comme l'a pensé SAMSON, dans ses remarques sur la carte de l'ancienne Gaule.

D'ANVILLE, dans sa notice de la Gaule, cite, d'après les anciens itinéraires, quinze endroits qui ont porté le nom de *Fines;* dans ce nombre, nous en remarquons deux très-rapprochés l'un de l'autre, sur deux voies romaines qui sortaient de Reims et conduisaient l'une à *Divodurum,* Metz, l'autre à *Tullum,* Toul. Il y en avait un troisième, entre Reims et Soissons, que l'on croit être aujourd'hui Fismes. Cette observation semble prouver que les limites des peuples de cette contrée, tels que les *Remi,* les *Suessiones,* les *Catalauni,* les *Leuci* et autres, avaient été fixées avec une attention d'autant plus rigoureuse, que la Belgique fut la première province qui éprouva des changements dans l'étendue de son territoire; non-seulement elle composa les deux Germaniques, mais elle fut encore divisée en première et en seconde; on a vu que les *Catalauni* faisaient partie de l'une, et les *Leuci* de l'autre.

Ne pourrions-nous pas en conclure, avec beaucoup de vraisemblance, que la pierre élevée sur le territoire de Fontaine, et à laquelle les traditions locales ont conservé le nom de *Haute-Borne,* indiquait en effet la séparation des territoires de deux peuples voisins, comme les *Catalauni* et les *Leuci?* Quelques monuments analogues, dont nous allons parler, viendront à l'appui de cette conjecture; et nous n'aurons pas besoin d'appeler à notre secours des traditions fabuleuses ou invraisemblables, pour déterminer l'origine et le but de la pierre de Fontaine, dont l'inscription deviendra peut-être alors facile à expliquer.

Schœpflin, dans son histoire d'Alsace (tome I, page 530), parle d'une pierre pyramidale, qui se trouvait sur les confins de la Lorraine et de l'Alsace, dans l'ancien comté de *Dachsburg.* Les gens du pays l'appelaient *Kunckel,* ou quenouille. Cette pierre brute et sans inscription, était d'une seule pièce; elle avait vingt-un pieds de hauteur, cinq de largeur à sa base, et deux et demi d'épaisseur. Sa forme était pyramidale et décroissait jusqu'à son sommet qui se terminait en pointe. (Voyez Pl. IV, N° 2). De chaque côté de cette pyramide était une large pierre mutilée, que Schœpflin pensait être les débris de deux obélisques semblables à celui que le temps avait épargné. Nous croirions plutôt y reconnaître les restes de ces sortes de pierres, dans lesquelles on taillait des degrés pour aider les voyageurs à monter ou à descendre de leurs chars et de leurs chevaux. On en a attribué l'invention à Caïus Gracchus, frère de Tibère. *Quibus adjecti lapides eminentiores veluti bases quædam..... è queis in vehicula vel equos scansio fieret commodior.* (BERGIER, Hist. des Grands Chemins de l'Empire, tom. 2, pag. 753.)

Cette pierre pyramidale, dont nous venons de parler, paraît avoir, comme celle de Fontaine, servi de borne aux territoires des *Triboci* et des *Leuci;* elle vient donc à l'appui de notre opinion sur la haute borne.

OLAUS WORMIUS, savant Danois, a fait graver, dans son histoire de la Norwège, une pierre-borne qui y existait, et sur laquelle on voit une croix. (Pl. IV, n° 3.) Il en a encore fait connaître trois autres, placées ensemble près de Berghen. (Pl. IV, n° 8.)

CAYLUS (tom. VI, pag. 361) a décrit plusieurs pierres levées, entre autres celle que nous donnons (Pl. IV, n° 4) et qui se trouvait avec deux autres, moins élevées, dans le jardin d'une auberge du bourg d'Aurillé, dans le bas Poitou.

Nous rapportons aussi (Pl. IV, n° 5), d'après Thomas GALE, auteur anglais, des Pyramides en pierre, qui existaient dans l'Yorkshire, et qui paraissent avoir servi de bornes de territoire. (*Antonin. iter Britann.*)

Nous pourrions joindre ici une longue nomenclature des monuments analogues à celui de Fontaine, et que l'on retrouve dans toutes les parties de l'ancienne Gaule; mais nous croyons en avoir

dit assez pour justifier notre sentiment. Nous reviendrons plus loin sur les masses énormes de pierres que l'on y rencontre également et que l'on a considérées comme les restes d'un culte particulier que les premiers habitants de la Gaule rendaient sous cette forme à leurs divinités.

Nous nous résumerons ici relativement à la pierre appelée haute borne, que nous considérerons comme l'une des limites placées sur les confins des *Catalauni* et des *Leuci,* et nous proposerons de lire ainsi l'inscription qu'on y a gravée :

VIROMARUS I STAT*uit* I L*eucorum* I F*ines.* (Viromarus a posé les limites des Leucois.)

Statuere signifie poser, établir, dresser, ériger. On trouve dans Virgile *Statuit Mœnia,* il éleva des murailles. Rien ne semble donc s'opposer à notre explication. Au surplus, on peut remarquer que nous y négligeons les trois signes en forme d'I, qui dépassent en hauteur les autres lettres, et que nous considérons comme des points d'intersection qui indiquent l'abréviation STAT, et séparent les initiales L et F. On pourrait aussi attribuer à ces signes une valeur numérique qui désignerait ou la troisième borne de même nature, placée sur les confins du même peuple, ou la troisième station depuis la capitale jusqu'à la frontière. En adoptant ce dernier sentiment nous proposerions de lire : VIROMARVS (ad) STAT*ionem* III (tertiam) L*eucorum* F*ines* (pofuit). Une autre conjecture se présente encore, et nous ne voulons pas négliger de la faire connaître.

On sait que les Romains avaient des magistrats appelés *Triumviri*, dont les attributions différentes étaient déterminées. Les uns étaient chargés de surveiller la fabrication des monnaies, d'autres de ce qui avait rapport à la salubrité, etc. Ceux que l'on appelait *Triumviri Agrarii*, devaient faire l'arpentage et la répartition des terres; c'était eux aussi qui conduisaient les colonies romaines au lieu de leur destination, marquaient l'emplacement des villes, partagaient et limitaient les territoires, etc. *Viromarus* avait pu exercer cette fonction de *Triumvir agrarius*, et l'avoir indiquée en posant les confins des Leucois, dans l'inscription qui nous occupe par les trois grands I, qui y signifieraient *Viromarus* TRIUMVIR *(agrarius.)* On trouve souvent les titres, de *Quinquevir*, et *Sevir*, indiqués dans les inscriptions antiques par IIIII *vir* IIIIII *vir.* Cette dernière conjecture serait d'autant plus vraisemblable que nous pouvons l'appuyer d'un monument antique recueilli dans les ruines d'une ancienne ville des Leucois, *Scarpona*, aujourd'hui Charpaigne. C'est une inscription que nous rapportons (Pl. I.) au bas du fragment de la table Théodosienne; elle est tirée de l'histoire de Toul, par le père BENOIT. On y lit :

IIII (*quartum vir*) VIARVM CVRAN*darum* SABELLVS V*oto* S*uscepto* P*osuit* M*erenti* SCARP*onæ* CIV*itati* LEVC*orum.*

Sabellius, l'un des quatre magistrats chargés de l'entretien des chemins, a érigé ce monument votif à Scarpone, ville des Leucois.

Le même auteur cite deux autres inscriptions découvertes à Naix, et dont nous donnons l'une (Pl. I.), dans lesquelles il est également fait mention des *Curatores* (viarum). Tous les monuments prouvent l'existence de cette espèce de magistrats dans le pays des Leucois, sous la domination romaine, et nous paraissent concluants en faveur de notre dernier sentiment. Il est, selon nous, très-vraisemblable que les anciens attachaient une valeur ou une signification particulière aux lettres que l'on trouve fréquemment dans les inscriptions, et qui dépassent les autres en hauteur; nous ne nous occuperons pas en ce moment d'approfondir cette conjecture; nous citerons seulement une pierre ou autel votif, découvert à Metz, sur lequel est une inscription dans laquelle on lit : *in honorem domus* DIVINAE (Sic.), à la gloire de la famille impériale. Ce monument, qui paraît dater de l'époque où Maximien Hercule faisait la guerre aux barbares qui s'étaient jetés dans les Gaules, nous paraît appuyer aussi le sentiment que nous venons d'émettre; les deux grands I du mot *Divinæ*, indiqueraient, dans notre système, que deux empereurs Dioclétien et Maximien

Hercule, partageaient à cette époque la puissance suprême. (Voy. Hist. de Metz, in-4° 1769, tom. 1, pag. 59 et 61.)

Nous ne nous arrêterons point à rechercher si le mot *Viromarus* est le nom d'un Gaulois ou d'un Romain; nous rapportons (Pl. IV, n°s 6 et 7) deux inscriptions, l'une trouvée à Aubagne, près Marseille, dans la maison où l'illustre abbé Barthélemy était né, et dans laquelle il est fait mention d'un *Venimarus;* l'autre, découverte à Traw, en Dalmatie, et citée par Maffei (Mus. Veronens.), dans laquelle on lit le nom d'un *Virdomarus.* On trouve, dans le recueil de Gruter (pag. 297. lin. penult.), celui d'un *Virdumarus,* chef des Gaulois Insubres, dont triompha le consul M. Claudius Marcellus. Muratori parle d'un *Segomarus* dont il est fait mention dans une inscription de Brescia; tous ces noms ont la même terminaison que celui de *Viromarus.*

Les Romains envoyèrent d'abord dans les provinces, pour les gouverner, des préteurs qui réunissaient l'autorité civile et militaire, sous le nom de *Præsides*, gouverneurs. Ils la partagèrent ensuite avec les consuls, qui avaient le titre d'*Imperatores*, généraux en chef. Auguste divisa les provinces de l'empire en Proconsulaires, Prétoriales et Présidiales. Le sénat nommait les proconsuls, le peuple, les préteurs; l'empereur se réserva le choix des gouverneurs ou *præsides. Viromarus* fut sans doute l'un de ces magistrats, et préposé au gouvernement de la Belgique il réunit aux fonctions de cette charge celle de curateur des chemins; ce fut en cette dernière qualité qu'il fit poser les bornes du territoire des Leucois qui en faisaient partie; les gouverneurs des provinces regardaient la surveillance des routes comme une de leurs plus importantes attributions. Dans tous les temps ce fut une fonction très-honorable chez les Romains; on appelait ceux qui l'exerçaient; *Curatores viarum.* Plutarque nous apprend que Jules-César fut fait curateur de la voie Appienne, et que les dépenses qu'il fit de ses propres deniers pour l'entretien et l'embellissement de cette route, contribuèrent beaucoup à augmenter son crédit auprès du peuple. Les chemins étaient entretenus ou par corvées ou par des entrepreneurs adjudicataires, payés par les habitants des pays que ces chemins traversaient. Il fallait donc déterminer bien positivement les limites de chaque territoire, afin que ces charges fussent réparties selon l'étendue et la population du terrain sur lequel elles étaient imposées.

Mais c'est assez nous occuper d'un monument dont l'importance nous a peut-être entraîné trop loin; revenons à la ville qui a existé sur la montagne de Châtelet, et essayons de découvrir son nom, et à quel peuple elle a appartenu. Peut-être quelque monument, sorti du sein de ses ruines, nous aidera-t-il à former à cet égard des conjectures qui, à défaut de l'évidence, pourront du moins présenter quelque probabilité.

Le savant abbé qui avait jeté les fondements de l'édifice que nous essayons de construire, mais des plans duquel nous serons souvent forcé de nous écarter, avait pensé que cette ville avait pu s'appeler ERPONA; il établissait sa conjecture sur l'un des noms gravés sur une plaque de bronze recueillie dans ses ruines (Voy. Pl. V, n° 8. c.) C. ERPONI, qu'il expliquait par C*astrum Erpona.* Nous ne trouvons aucun motif raisonnable d'adopter son sentiment, car nous ne voyons sur cette plaque informe qu'une matrice destinée, en la découpant, à fournir les espèces de sceaux ou cachets que les potiers appliquaient sur les vases de leur fabrique, pour y indiquer leur nom ou celui de leur atelier. Nous avons fait graver un grand nombre de ces empreintes, calquées sur des vases découverts à Paris (1). Grignon, dans les bulletins des fouilles de Châtelet, en a aussi donné beaucoup qu'il a copiées sur des vases du même genre, c'est-à-dire de terre rouge, appelée *terra campana,* et dans lesquelles on retrouve plusieurs des noms de potiers fournis par les vases de Paris. Ainsi, au lieu de lire sur la plaque de bronze de Châtelet C*astrum* ERPONA, nous y verrons C*aii* Erponi, sous-entendu *officinæ.* Et dans les autres empreintes h. Carvil*ii*,

(1) Antiquités Gauloises et Romaines (Paris, 1807, chez *Nepveu*, libraire) pag. 146 et suiv., et planche VIII.

d. *Caii* JU*lii* PATE*rni*; e. T*iti* CES*i*; f. V*etii*; tous noms d'ouvriers et fabricants de poterie. Grignon, page 129 de son second bulletin, parle de ce fragment, qu'il regarde comme un manche de patère, mais il renonce à en expliquer les inscriptions qu'il n'a pas citées correctement.

Nous attacherons plus d'importance à une autre plaque de même métal que la précédente, et découverte également à Châtelet. Elle est gravée, dans sa grandeur naturelle, planche V, n° 1. Nous l'avons examinée avec attention, et nous pensons qu'on ne peut révoquer en doute son antiquité. On y lit cette inscription ponctuée, mais bien conservée :

DEO OVNIORIGI SATVRNALIS PAVLI FILIVS EX VOTO *Posuit.*

Les Gaulois n'eurent d'abord, comme tous les peuples ignorants et sauvages, qu'une idée vague d'une puissance supérieure à laquelle l'homme devait son existence, et l'univers ses phénomènes et ses merveilles. La superstition enfanta ensuite chez eux des cultes dont les objets furent choisis parmi ceux qui frappaient plus fortement les sens, excitaient la joie, la terreur ou la crainte. Ils adorèrent les montagnes, les bois, les fleuves, les lacs, les fontaines, les rochers et même les vents; ils croyaient que la divinité résidait dans ces objets inanimés, et ce culte se perpétua chez eux long-temps encore après qu'ils eurent adopté l'anthropomorphisme des autres peuples. Il est probable que les Gaulois reçurent des nations avec lesquelles ils communiquèrent avant l'invasion des Romains, et principalement des Grecs, le culte de leurs divinités; mais ils leur conservèrent des formes, des attributs et des fonctions conformes à leurs premières idées, à leurs mœurs et à leurs usages. Au reste, ils ne se créèrent pas seulement des divinités principales, entre lesquelles ils partageaient l'administration de l'univers; ils en eurent aussi, à l'exemple des Romains, de topiques, ou locales, dont le culte était limité à un pays, à un canton, et même à une ville. On les appelait *Dii municipes*, *Dii locales*, *Dii topici*. Un grand nombre d'inscriptions antiques, découvertes dans différentes parties des Gaules, ont fait connaître plusieurs de ces divinités du second ordre; elles ont appris aussi que non-seulement les villes étaient anciennement mises sous la protection d'une divinité spéciale dont elles ont même quelquefois tiré leur nom, mais que souvent les villes elles-mêmes avaient été apothéosées.

Ces observations préliminaires nous ont paru nécessaires avant de nous occuper de l'inscription gravée sur la plaque de bronze découverte à Châtelet (V. Pl. V, n° 1.). On ne saurait douter que le dieu *Ouniorigis*, dont il y est fait mention, ne fût une de ces nombreuses divinités locales dont les Gaulois invoquaient l'appui.

Grignon, dans le second bulletin de ses fouilles (page 126), a décrit cette plaque, mais il fait deux mots d'*Ouniorigi*, qu'il traduit par *uni*, et *origini*, seul principe; il présume, en conséquence, que le vœu de Saturnalis était adressé à Jupiter, le dieu suprême, le maître de l'Olympe; nous espérons motiver suffisamment les raisons qui nous font rejeter cette explication, pour en proposer une qui nous paraît plus vraisemblable.

Notre plaque devait être fixée à la chaîne d'une lampe, comme celle que nous avons fait graver, n° 2 de la même planche V, d'après Licetus (*de Lucern. lib. VI*). Gori rapporte plusieurs monuments du même genre, parmi lesquels nous avons choisi celui que nous offrons Pl. V, n° 4, parce qu'il y est fait mention d'une divinité locale (*Inscript. antiq., tom.* 1, *pag.* 71). Nous y avons joint n° 3 la fameuse inscription trouvée à Autun en 1679, dans un puits, et qui était consacrée à la déesse *Bibracte*, nom gaulois de cette capitale des Aeduens. Enfin, nous citerons une plaque de bronze, analogue à la nôtre, tirée du cabinet du cardinal Zelada, et rapportée par Gaet. Marini (*Atti e Monumenti dei fratell. Arvali*, pag. 304). Elle est d'autant plus remarquable, que dans l'inscription qui la couvre, il est fait mention du monument offert aux dieux sous le nom de *Lychnucum*, qui signifie chandelier à branches, lampe à plusieurs mèches; la voici :

4

M. PLAETORIUS. M. L. EROS
M. ANICIVS M. L. PRIMVS
MAGISTRI FANO CONTERMINI
DONO LYCHNVCVM DANT (1).

Tous ces monuments sont votifs comme le nôtre, qui apprend que Saturnalis, fils de Paulus, a consacré (une lampe) au dieu *Ouniorigis,* pour accomplir un vœu.

Nous avons essayé de retrouver dans la langue celtique l'étymologie du nom de ce dieu nouveau et inconnu, en ne nous aventurant néanmoins qu'avec précaution dans ce labyrinthe obscur; mais nous n'avons rien découvert de satisfaisant; nous aimons mieux en chercher l'explication dans la langue grecque, qui était familière aux Gaulois, ainsi que le disent César, Strabon, Pline, et d'autres anciens auteurs. Nous avons, d'ailleurs, des exemples que les noms de plusieurs divinités gauloises étaient tirés du grec. Nous citerons seulement quelques-uns des nombreux autels votifs, découverts dans les anciens pays des *Tectosages* et des *Convenæ,* et consacrés à des dieux gaulois, tels que *Sir* et *Abelio* (Voy. Monuments religieux des Volces-Tectosages, par Dumège, Paris, 1814). L'auteur trouve l'étymologie de ces noms dans la langue grecque; il rapporte aussi un vase fragmenté et orné d'une inscription votive, dans laquelle on lit celui d'un dieu *Heliougmouni*, encore inconnu aux antiquaires, et évidemment formé des mots grecs Ηλιος *Soleil,* et Μονος, *unique.* On sait combien le culte de cet astre a été répandu chez les anciens peuples, les Gaulois l'honoraient aussi sous des noms très-variés. Ces exemples, que nous pourrions multiplier, suffisent sans doute pour nous autoriser à chercher dans la langue grecque l'étymologie du mot *Ouniorigis* (2), nous en proposerons donc deux explications différentes, sans prétendre les faire adopter; nous trouvons la première dans Ονιος *utile*, et Ριγος *froid*, *hiver.* Nous tirons la seconde des mots Ον *l'être*, et Ορειγενής *né sur une montagne.* On voit que ces deux explications rentrent l'une dans l'autre, et ont à-peu-près le même sens; car ce sont les hautes montagnes, séjour des vents froids, et dont les sommets sont couverts de glace et de neige, qui portent au loin les frimas et les rigueurs de l'hiver. La nature a besoin du repos que lui procure cette saison froide et humide qui dispose la terre à épancher au printemps les sucs nourriciers qu'elle a amassés pendant l'hiver.

Nous avons vu que les anciens peuples avaient pris, pour objets de leur culte, tout ce qui frappait fortement leur esprit ou leurs sens. M. Dumège, que nous venons de citer, a publié divers monuments de la mythologie gauloise, qui prouvent que les Aquitains avaient continué, sous la domination romaine, d'adorer des objets inanimés, tels que les arbres, les montagnes et les torrents; les Belges ont donc pu, avec vraisemblance, adorer aussi et personnifier les vents et les saisons. Nous ne pousserons pas plus loin nos conjectures sur l'étymologie du mot *Ouniorigis ;* mais l'inscription qui nous occupe, et son analogie avec d'autres monuments du même genre, nous font faire une réflexion d'une autre nature, et qui nous paraît de quelque importance. Le dieu *Ouniorigis* ne pourrait-il pas être la divinité topique ou protectrice d'un canton dont les habitants portaient le nom, et dont la ville principale était bâtie sur la montagne de Châtelet ? Quelques exemples nous serviront à développer cette conjecture toute nouvelle, et qui rétablirait le nom oublié et perdu des anciens habitants de cette petite contrée.

Nous avons fait graver (Pl. V, n° 5) une inscription, tirée du recueil de Muratori, dans laquelle on lit :

Iovi Oiptimi Maximo ET MARTI CATVRIGI GENIO LOCI, etc. *A Jupiter très-bon, et à* Mars Caturigis, Génie du lieu, etc.

---

(1) *Muratori* (934. 17.) cite un autre monument, dans lequel il est fait mention d'une offrande semblable, et *Reinisius* (cl.xi. n° 100) rapporte aussi une inscription votive avec les mots *Lampadar* et *Ollar, ornavit.*

(2) Voyez la Religion des Gaulois, par Dom *Martin*, tom. 1, pag. 44.

Les *Caturiges* étaient un peuple puissant et belliqueux qui habitaient les Alpes Cottiennes; leur capitale se nommait *Caturigas*, ou *Catorigomagus;* on a cru en retrouver l'emplacement à Chorges, entre Gap et Embrun (D'ANVILLE, notice de la Gaule). On voit, dans l'inscription que nous venons de citer, que les peuples avaient donné leur nom à leur divinité tutélaire; on a trouvé à Nismes, plusieurs monuments consacrés au dieu *Nemausus*, dont cette ville a tiré son nom (V. Pl. V, n° 6). Nous rapportons, dans la même planche, quelques autres inscriptions votives, également dédiées à des divinités tutélaires de villes et de colonies qui en ont conservé les noms.

En nous rapprochant de la contrée où notre plaque a été découverte, nous trouvons, sur la route de Reims à Nasium, un endroit appelé dans la table Théodosienne *Caturices*, et dans l'itinéraire d'Antonin, *Caturigis* ou *Caturigas* (Voy. Pl. 1). C'était sans doute la ville principale d'un petit peuple dépendant des *Remi* (1). Quoiqu'aucun auteur ancien n'appuie de son témoignage notre sentiment, nous croyons cependant pouvoir avancer, quoique timidement, une conjecture qui ne serait pas contredite par les traditions du pays, c'est que notre inscription fait connaître un autre petit peuple qui portait le nom d'*Ounioriges*, qui descendait, comme les *Caturices*, des *Remi* ou des *Catalauni*. La ville principale de ce peuple, qui confinait aux Leucois, aurait été celle dont on a retrouvé les ruines sur la montagne de Châtelet, et son nom *Ouniorigis* ou bien *Ouniorigas*, *Ouniorimagus*.

GRIGNON, dans son premier bulletin des fouilles faites à Châtelet, pag. 79, cite des fragments manuscrits tirés d'une histoire de Joinville, par un auteur du XVII[e] siècle, et dans lesquels il est dit, à l'article de *Gourzon*, village situé en face de Châtelet, sur la rive gauche de la Marne, *qu'anciennement la cité de Gorze fut bâtie sur la montagne de Châtelet.* GRIGNON avance aussi, mais cette opinion demanderait seule une longue discussion, que la ville de Châtelet devait être le *Noviomagus Vadicassium*, dont il est fait mention dans les tables de Ptolémée.

Il appuie cette conjecture, 1° sur ce que le même géographe désigne sous le nom de *Vadicasses* un peuple voisin de la Gaule Belgique; 2° sur le témoignage de Pline, qui nomme le même peuple après les *Tricasses;* 3° sur la différence de sentiment des auteurs modernes qui ont placé les *Vadicasses* dans le Châlonnais ou dans le Valois. GRIGNON pense encore que Wassy aurait pu être la capitale de ces peuples. Nous trouverons peut-être ailleurs l'occasion d'approfondir cette conjecture; nous nous bornerons en ce moment à dire avec GRIGNON, que Gourzon, la Neuville, et d'autres villages voisins de la montagne de Châtelet, ont pu devoir leur existence aux habitants de la ville ruinée, forcés de chercher un asyle et de nouvelles habitations dans le voisinage de leurs possessions territoriales que leurs ennemis n'avaient pu ni détruire ni leur enlever. Ainsi la Neuville aurait été un *Noviomagus Ouniorigium*, et quelques endroits de la même contrée, qui portent aussi le nom de Neuville, autorisent à croire que les uns et les autres furent fondés par des habitants qui se trouvaient sans asyle par suite des dévastations que les barbares du Nord firent essuyer à cette contrée (2).

La montagne de Châtelet est située près de la Marne, sur le territoire de Gourzon, entre Joinville et Saint-Dizier, et à trois lieues de chacune de ces villes; elle est environnée des villages de Gourzon, Fontaine, la Neuville, Bayard et Ruetz. Sa base, qui forme un ovale allongé, a, dans son

---

(1) *Bullet*, dans ses Mémoires sur la langue celtique, tome 1, dit que *Caturiges* signifie hommes puissants à la guerre, de *Cat*, combat, et *Rig*, puissants; selon lui, *Catalauni* ou *Catuelauni* a la même signification de *cat*, combat, *wel*, meilleurs, *an*, hommes. Les *Catalauni*, voisins des *Caturices*, et que quelques auteurs ont appelés *Gaturriges*, *Caturriges*, devaient peut-être aussi leur nom à leurs vertus guerrières. En cherchant son étymologie dans la langue grecque, on trouve Κατω *dessous*, et Ριγος *froid;* Κατορυκτος signifie *enfoui*, *enterré*, cette explication se rapprocherait davantage de celle que nous avons proposée pour le mot *Ounioriges*.

(2) Les monuments de la planche V, depuis le n° 9 jusques et compris le n° 15, ayant rapport aux vœux que faisaient les anciens lorsqu'ils entreprenaient quelques voyages, leur description trouvera sa place, lorsque nous entrerons dans les détails que des monuments analogues nous fourniront dans la suite de cet ouvrage.

grand diamètre de l'ouest-nord au sud-est, environ neuf cents toises de longueur ; du sud au nord, quatre cents, et de circonférence, deux mille cent. Elle s'élève à deux cents pieds au-dessus du niveau de la rivière, et se termine par un plateau d'environ soixante mille toises carrées de superficie, formant une espèce de triangle curviligne. La montagne, isolée à sa partie supérieure, s'enracine par sa base au sud-est, avec le coteau de Fontaine, tenant à la chaîne qui règne à gauche du chemin de Saint-Dizier à Joinville. La Marne la baigne au midi ; elle est bornée, à l'ouest-nord et au nord, par le vallon de Ruetz ; au nord-est et à l'est par le ravin creusé dans les terres de Fontaine.

La montagne, du côté du midi, est coupée presqu'à pic ; à l'ouest, elle est accessible aux voitures, et cultivée sur les deux tiers de sa hauteur, dont le reste est une rocaille couverte de buissons ; elle prend de la roideur au nord et au nord-est ; elle est très-escarpée à l'est-sud ; cependant les voitures la traversent de ce côté par le vieux chemin de Bayard à Fontaine.

Les trois parties saillantes du triangle formé par le plateau de la montagne dont la surface a été applanie en partie à main d'homme, figurent trois bastions placés au couchant, au levant et au nord. Celui du couchant est composé de terres rapportées, et à partir de ce point il règne, sans interruption, au pourtour de la montagne, une espèce de bourrelet saillant qui marque l'enceinte de la ville dont l'assiette occupait toute la superficie du plateau. On a reconnu l'emplacement des deux esplanades, l'une intérieure, l'autre extérieure, que les Romains appelaient *Pomoeria* (1), et au-dessous du bastion occidental un fossé de circonvallation qui formait une courbe sous ce bastion, et s'étendait au nord sur une ligne paralèlle aux deux esplanades. L'interruption du cordon qui marquait l'enceinte de la ville, a fait reconnaître qu'elle avait deux entrées, l'une à l'est, l'autre à l'ouest.

Tous ces détails, que nous tirons en grande partie du second bulletin publié par Grignon, sont marqués sur le plan géométral de la montagne (planche II) par des lettres de renvoi. Ce plan, levé en 1774 par Grignon fils, a été gravé nouvellement avec quelques rectifications. En l'examinant on se formera non-seulement une idée positive et exacte des lieux, mais on se trouvera, par cette seule inspection, disposé à reconnaître que l'habitation qui a existé sur cet emplacement devait être d'une certaine importance.

Le plateau de Châtelet est inculte et couvert de buissons dans les deux tiers de sa superficie ; de temps immémorial, en y remuant la terre, ou après de fortes pluies, on y a découvert des médailles et d'autres monuments antiques. La surface du terrain est jonchée de fragments de pierres, de briques et de tuiles en grande partie calcinées, qui ont fait conjecturer que la ville dont on y voit les ruines, fut détruite spontanément et vraisemblablement par un incendie.

La position de ce monticule était on ne peut pas plus favorable à une forteresse ; son sommet est vaste, isolé et séparé par des vallées profondes, des coteaux voisins qui auraient pu le commander ; la vue y est étendue de tous côtés, et la Marne en baigne le pied.

On sait que les anciens bâtissaient de préférence leurs villes sur des lieux élevés ; soit que les plaines et les vallées fussent alors couvertes de forêts et de marécages qui empêchaient de les habiter, soit que l'état de guerre presque continuel où les peuples se trouvaient dans les temps reculés, les obligeât de s'établir de préférence dans des positions d'où ils pussent découvrir au loin les entreprises de leurs ennemis, et où la défense fût plus facile : *at verum est olim munita oppida altis collibus aut prœruptis locis œdificari.* (Steph. Bysant. pag. 46, not. 98). Les progrès de l'agriculture et l'accroissement de la population firent descendre des habitants dans les vallées et dans les plaines.

---

(1) Le *Pomoerium* était un espace réservé tant au dehors des villes qu'en dedans des murailles, où l'on ne pouvait ni habiter ni labourer. C'était là qu'à Rome les augures consultaient les auspices, *ad captanda auspicia.* Les sépultures avaient aussi leur *Pomoerium*, c'est-à-dire qu'elles étaient environnées d'une étendue de terrain plus ou moins grande, dans laquelle il était défendu de fouiller.

Nous pensons donc que la ville de Châtelet fut fondée et habitée d'abord par des Gaulois; les Romains, devenus maîtres des Gaules, et ayant à entretenir des troupes nombreuses, principalement dans la Belgique, par où les nations du nord pouvaient pénétrer plus promptement, durent profiter de toutes les positions avantageuses pour y placer des forteresses et y établir des garnisons; celle de Châtelet ne put leur échapper; les restes et la nature des constructions qu'on y a découvert annoncent assez que cette ville fut augmentée et embellie par les Romains qui durent l'occuper pendant une longue suite d'années. Il ne faut pas conclure du nom que cet endroit a conservé, et qui paraît venir de *Castellum* que la ville détruite n'était qu'un poste militaire ou l'un de ces camps dont on a retrouvé les traces dans beaucoup d'endroits de la Gaule. On sait que les Romains campaient dans le voisinage des villes sans permettre aux soldats, quelle que fût la rigueur de la saison ou du climat, de chercher un abri dans leurs enceintes (Caylus, tom. VII, pag. 307). Nous avons en France plus de trente villes dont le nom vient de *Castellum;* il y en a d'autres encore qui ont commencé par un camp autour duquel les habitations se sont multipliées, et qui sont ensuite devenues considérables; mais dans ces dernières on reconnaît toujours les traces et l'enceinte du fort qui a servi de noyau à ces habitations. On sait d'ailleurs que les anciens ont donné le nom de *Castellum* a des villes. Ptolémée appelle *Castellum Menapiorum* un endroit qui, selon d'Anville, est Kessel, sur la gauche de la Meuse; Ammien Marcellin (lib. XVI) en parle aussi, et dit : Castellum oppidum *quod Mosa præterlambit.* Cassel près Dunkerque, est désigné dans l'itinéraire d'Antonin par *Castellum Morinorum*, et Cassel, vis-à-vis Mayence était le *Castellum Trajani* dont parle Ammien Marcelin (lib. XVII). Le même historien nous apprend que la capitale de la France n'était, dans le quatrième siècle qu'un fort qu'il appelle *Castellum Parisiorum*, et Julien-l'Apostat Πολίχνην *oppidulum*. Selon M. de Caylus, l'ancienne Lutèce, bornée alors à ce qu'on nomme aujourd'hui la Cité, fut entourée de murs avec des tours.

Cybèle était, selon la mythologie des anciens, la protectrice des villes, et c'est d'après cette idée qu'on la représente avec une couronne formée de tours et de murailles; *muralique caput summum cinxére coronâ* (Lucret. lib. 6). Les villes grecques de l'orient sont souvent personnifiées et représentées sur les médailles sous les traits d'une femme voilée et couronnée de tours (Voy. Pl. VI, n°s 3 et 5); parmi les villes d'occident on ne connaît que Rome et Carteïa en Espagne qui aient été représentées de même sur les monnaies. On a trouvé à Paris plusieurs bustes de Cybèle; le plus remarquable fut découvert en 1675, dans les fondements d'une vieille tour, près de l'église de Saint-Eustache; il est actuellement dans le cabinet du roi. Nous en donnons un trait réduit, planche VI, n° 1. Dom Martin, dans la religion des Gaulois (tom. 2, pag. 40, pl. 28) en cite un autre trouvé près de Montmartre; nous avons nous-mêmes recueilli un petit buste en bronze de la même déesse, dans les fouilles du Luxembourg (Antiquités Gauloises, etc. Paris, 1807, pl. 1). Nous avons fait graver dans la planche VI différentes médailles grecques et latines, sur lesquelles on voit des portes et des enceintes de villes anciennes, nous y avons joint aussi une peinture curieuse, tirée de Bellori, et qui représente une ville entière avec les noms des principaux édifices.

Il fallait qu'une habitation présentât quelque importance, soit par sa situation, soit par sa population et son étendue pour qu'on la ceignît de murailles. Les historiens et les géographes ne parlent pas à beaucoup près de toutes les villes de la Gaule qui tinrent un rang distingué sous les Romains : on en a une preuve positive dans les ruines de plusieurs cités inconnues, et qui ont été découvertes dans les derniers siècles. Nous avons dit que celle de Châtelet paraît avoir été détruite spontanément et par un incendie, mais nous pensons que cet événement est de beaucoup antérieur à la défaite d'Attila dans les champs catalauniques, conjecture qui avait été avancée par quelques écrivains qui ont parlé de la ville de Châtelet. Nous appuyons notre sentiment principalement sur les médailles découvertes dans ses ruines, et dont la moins ancienne porte l'effigie de Constance II, second fils de Constantin et de Fausta. Ce prince succéda à son père l'an de J.-C. 337, et régna jusqu'en l'an 361 qu'il mourut

à Mopsucrêne, petite ville au pied du mont Taurus. Le règne de Constance II fut très-orageux. En l'an 341 les Francs s'étaient jetés dans les Gaules pour les piller, et depuis cette époque les barbares y continuèrent leurs invasions et les ravagèrent sans relâche; en 355 les Francs, les Allemands et les Saxons s'étant portés de nouveau dans ces provinces, y ruinèrent un grand nombre de villes, et s'emparèrent de Cologne. Ce fut à cette époque critique, et à la sollicitation de l'impératrice Eusébie, que Constance fit revenir d'Athènes Julien II, le créa César à Milan, et lui céda les Gaules, l'Espagne et la Bretagne. Ce prince se rendit aussitôt dans ces provinces pour combattre les barbares du nord qui les ravageaient, et il reprit Cologne en 356. Mais ce ne fut qu'en 358, et après une lutte sanglante, qu'il parvint à repousser entièrement ces essaims destructeurs.

On a aussi trouvé dans les ruines de Châtelet des médailles de Constance Galle, frère de Julien-l'Apostat, que Constance avait fait César en 351 et qu'il fit décapiter à Flascone, dans l'Istrie, en 354. Mais on n'en a trouvé aucune à l'effigie de Julien. Les premières monnaies qui furent frappées avec la tête de ce dernier prince, sont de l'an 355, c'est-à-dire de l'époque où il reçut le titre de César. Ces monnaies furent émises en grand nombre, et elles sont communes dans les collections. Nous pouvons conclure de ce qu'elles manquent entièrement parmi celles qui ont été recueillies à Châtelet, que la ville qui y existait fut détruite après l'an 351 et avant l'an 355 par les barbares qui inondèrent les Gaules à cette époque, et pénétrèrent jusqu'à Sens qu'ils assiégèrent en saccageant tout ce qui se trouvait sur leur passage. Au surplus, notre ville ne fut pas la seule qui disparut sous leurs torches incendiaires; il a été reconnu que d'autres cités de la même contrée, et, entre autres, celle de *Nasium*, furent détruites à la même époque. L'incendie de Châtelet permit aux habitants de prendre la fuite et d'emporter sans doute ce qu'ils avaient de meilleur et de plus précieux, car on n'a trouvé dans les décombres de la partie de la ville qui a été fouillée, que le squelette d'un seul homme, sans cercueil, et dont aucune partie du corps n'avait souffert de dérangement. On n'y a découvert non plus que deux tombeaux en pierre, dont l'un renfermait les restes d'une vieille femme, et l'autre ceux d'un homme et d'un adulte de 13 à 14 ans. Des médailles du grand Constantin, recueillies près de ces ossements, feraient conjecturer que ces défunts furent placés dans leurs tombeaux dans les derniers temps de l'existence de la ville, et à une époque où les incursions des barbares tenaient les habitants enfermés dans leurs murs, car ils avaient une sépulture commune à environ deux cents toises de la ville, près de la route de Châtelet à Nasium, dans un terrain où deux fouilles provisoires ont produit divers monuments tumulaires dont Grignon a parlé.

L'étendue des fouilles faites sur le plateau de Châtelet, en 1772 et 1774, fut de 8573 toises carrées, et le remuement des terres, de 4654 toises cubes; le terrain fut exploré de suite et à fond jusqu'au massif rocailleux de la montagne. On peut en voir les détails dans la planche III. Ces travaux mirent à découvert trente rues, un grand temple, dix-huit ædicules ou petits temples souterrains, cent vingt-huit maisons, soixante-trois caves, quarante-deux citernes, soixante-treize puits, grand nombre de fosses d'aisance, deux fosses et deux fours à potier, une fosse de fonderie pour les métaux, quatre conduites d'eau, en pierre, et deux en bois, deux places spacieuses et un vaste bâtiment pour des bains publics (Voy. pl. III).

Les rues, ouvertes de quinze à vingt pieds de largeur, étaient tirées au cordeau, dans des directions très-multipliées, mais rarement parallèles; elles étaient ou pavées en morceaux de roche calcaire du pays, équarris sur six à sept pouces d'échantillon, et posés sur un lit de pierres irrégulières ou seulement jonchées de pierres mêlées de gravier.

Les maisons étaient en général peu spacieuses; plusieurs, cependant, devaient être vastes, et avaient des cours pavées et ornées de colonnes dont on a retrouvé des débris. La forme de ces maisons était presque toujours un carré irrégulier; leurs fondations, les aires des chambres, des temples et des citernes étaient posées sur un lit de pierres rangées debout, ou légèrement inclinées et liées avec un mortier de chaux et de ciment.

Nous aurons occasion de parler avec détail de la nature de ces constructions et de leurs distributions; nous nous bornerons à donner ici les dimensions du grand temple *Ædes* dont on voit le plan géométral, planche VI, n° 16, il était placé dans la rue principale, ou du moins dans la plus considérable de celles qui ont été mises à découvert par les fouilles de Grignon. Cette rue avait trente-deux pieds de largeur, et séparait le temple des bains publics.

Ce temple était élevé au-dessus du sol, on n'en a retrouvé que les fondations ensevelies sous deux pieds de décombres. Il était de forme à-peu-près carrée, et ses angles correspondaient aux points cardinaux de l'horizon. Cet édifice se composait de quatre parties principales, séparées les unes des autres par des murs de différentes dimensions. La première, ou l'*Atrium,* environnait les autres de trois côtés seulement, et formait au levant, au midi et au couchant, trois corridors, dont le premier était plus large que les deux autres. Le mur de clôture avait au midi 140 pieds, 107 au levant et 108 au couchant; cette première enceinte n'était point pavée; la seconde, qui formait une espèce de vestibule ou *cella,* avait au nord 96 pieds, au midi 90, et à-peu-près 92 au levant et au couchant. Cet espace était pavé en dalles de pierre, dont une partie subsistait encore en face de la porte de l'*Aditum* qui suivait (Voyez pl. VI, n°s 17 et 18). On a trouvé les charnières des pentures de cette porte, dans le voisinage de l'endroit où elle était placée. La troisième partie ou l'*Aditum,* était un carré dont deux côtés parallèles avaient 62 pieds, et les deux autres 58; elle était entourée d'un mur en grosses pierres de taille, liées entre elles par des queues d'aronde remplies de ciment. L'entrée de cette enceinte était au levant; elle conduisait à la quatrième partie du temple ou *sacrarium,* qui était un carré long de 30 pieds sur 25 hors d'œuvre. Le mur qui l'entourait avait 30 pouces d'épaisseur, et était ceint d'un autre mur de 18 pouces, assis plus bas, et sur chaque face duquel étaient deux dez servant de support à des colonnes. Les fragments qu'on en a découverts ont fait reconnaître qu'elles étaient cannelées, avec des chapiteaux corinthiens. On a trouvé aussi des portions de la corniche d'entablement, dont la sculpture était recherchée et dépouillée avec soin.

Ce temple avait 407 toises de surface; il était pavé de dalles de pierre (Voy. pl. VI, n° 17). Le comble était couvert d'autres dalles plus minces, c'est-à-dire de 12 à quinze lignes d'épaisseur, sur 15 à 18 pouces de largeur et de hauteur, attachées avec de grands clous sur la charpente de la toiture (Voy. pl. VI, n°s 19 et 20). La crête des arêtiers était couverte avec des faîtières ou pierres creusées circulairement à leur partie supérieure, avec une arête en plate-bande, de demi-pouce de saillie. Ces pièces s'emboîtaient l'une dans l'autre, à joints recouverts, et les bouts qui terminaient le comble étaient ornés d'une tête de lion ou de loup (Voy. pl. VI, n° 21). Les murs du temple étaient peints à fresque, et formaient des compartiments à panneaux; le jaune, le blanc, le rouge et le lilas s'y faisaient remarquer.

On a trouvé dans les décombres de l'intérieur de cet édifice des fragments nombreux de sculptures d'ornement et de statues, débris informes de son ancienne magnificence. Il eût été à desirer qu'on eût pu, d'après les règles de l'architecture, en rétablir l'élévation. Nous rapportons, dans la planche VI, différentes médailles sur lesquelles on voit des temples de formes variées, qui donnent une idée de la construction de ces édifices sacrés.

En face du temple de Châtelet, dont nous venons de retracer les restes, étaient au levant une place publique et deux bâtiments qui dépendaient de ce temple et le prolongeaient de ce côté. On n'a rien découvert qui pût indiquer à quelle divinité il était consacré.

Nous terminerons cette première partie de notre travail par un sommaire rapide des antiquités en tous genres, recueillies par Grignon, et qui seront ensuite classées à mesure que nous nous occuperons des arts qui les ont produites.

Le très-petit nombre d'ouvrages et de monnaies d'or et d'argent, trouvés à Châtelet, est une preuve de plus que les habitants, au moment du sac de leur ville, eurent le temps d'emporter ce qu'ils avaient de plus précieux; l'ennemi lui-même, avant de la détruire, se sera livré au pillage, et aura pris ce qu'il y avait de meilleur. Peut-être aussi les travaux d'exploration n'ont-ils pas été dirigés dans la

partie des ruines qui peut receler quelques richesses en ce genre ; on prétend, dans le pays, qu'un curé des environs, qui, depuis longues années, a fait des recherches isolées et presque secrètes dans le terrain de Châtelet, y a découvert un assez grand nombre de pièces d'or.

Le plomb, l'étain et le zinc étaient rares parmi les objets retirés des décombres par Grignon; le bronze et le fer, ce dernier métal sur-tout, ont fourni une abondante récolte de monuments en tous genres. En bronze, on a recueilli : des statuettes de différentes divinités, de petits bustes des représentations d'animaux, des patères, des lampes, des cuillers, des amulettes, des *ex voto*, des fibules, des clefs, enfin des ustensiles variés et servant à un grand nombre d'usages religieux et civils. Plus de neuf mille médailles, presque toutes en bronze, ont été trouvées dans toute l'étendue du terrain fouillé; mais on a remarqué que les médailles gauloises d'une ancienne fabrique, ainsi que les autres monuments des arts, dont l'exécution grossière annonce la barbarie des premiers âges, étaient enfouis plus profondément que tout ce qui portait le caractère et le style romain; on peut en conclure que la ville de Châtelet, d'abord fondée et habitée par des Gaulois qui ne connaissaient encore que les rudiments de l'art, a subi divers changements, et qu'elle fut, comme nous l'avons déja fait remarquer, augmentée et embellie par les Romains, qui l'occupèrent jusqu'au moment de sa destruction.

Le fer est de tous les métaux celui qui se détruit le plus facilement; l'humidité y produit la rouille qui le ronge et le décompose : aussi dans l'immense quantité d'objets en fer recueillis à Châtelet, y en avait-il quantité de dégradés, et plusieurs même tellement décomposés qu'ils étaient retournés à l'état de mine de fer du genre des hématites brunes; parmi ceux qui avaient échappé à la destruction, on remarquait des enclumes, des bigornes, des tenailles, des compas, des limes, des clous de toutes les dimensions, et divers outils propres à les fabriquer, des couteaux de toutes les formes, des ciseaux, des serpettes, des scies, des ferrures de portes et de meubles, des clefs, des mors de bride, et une variété infinie d'autres objets qui prouvent combien, dès cette époque, l'industrie avait perfectionné et multiplié tout ce qui tient aux arts mécaniques et à l'utilité.

Le marbre était rare à Châtelet, on n'en a recueilli que des fragments informes et de peu de volume. On y a trouvé aussi des grès et des laves volcaniques employées à des meules, des mortiers et des bassins.

Les constructions en pierres de taille, ou en maçonnerie étaient faites d'une pierre tirée des carrières de Savonnières en Pertois, situées à une demi-lieue de la ville ruinée. Les ornements d'architecture et les autres sculptures étaient de la même pierre, et en grand nombre. On y distinguait, comme nous l'avons dit, les essais informes et grossiers des Gaulois, des ouvrages des Romains, chez lesquels l'art avait déja pris un haut degré de perfection. La ville de Châtelet fut donc assez considérable pour être ornée et embellie, par ces conquérants, d'édifices publics et particuliers; tout annonce aussi que les arts industriels, principalement, y furent pratiqués pendant une longue suite d'années.

La plastique, ou l'art de modeler et de mouler l'argile, remonte aux premiers âges du monde; l'abondance et l'utilité de cette substance, l'ont rendue précieuse aux hommes de tous les pays; les sauvages la pétrissent grossièrement pour en former des ustensiles à leur usage, ou pour consolider les abris qu'ils se construisent; les hommes civilisés en ont multiplié l'emploi, et lui ont donné toutes les formes; on trouve donc par-tout de nombreux débris d'ouvrages en terre cuite. On en a recueilli à Châtelet de plusieurs sortes, et principalement des fragments de cette belle poterie en terre rouge, couverte d'un vernis brillant, unie ou ornée de bas-reliefs, et de formes aussi élégantes que variées, et dont nous avons déja parlé.

La catastrophe subite de notre ville, et l'incendie qui l'a détruite, ont, autant que la fragilité de la matière, rendu les ouvrages en verre rares, ou incomplets dans les fouilles de Grignon. Cependant le peu qu'elles ont produit annonce que l'art de la verrerie, porté chez les anciens à un degré de perfection extraordinaire, a été pratiqué avec succès à Châtelet.

On y a trouvé beaucoup de styles en os, et en ivoire, des tessères, des manches d'outils et des poignées d'épée, ainsi qu'une grande quantité d'os d'animaux, de défenses de sangliers, et de bois de cerf, tous ces débris paraissent avoir été destinés à être travaillés.

Les végétaux étant presque tous, par la mollesse de leurs parties intégrantes, d'une destruction prompte et facile, GRIGNON n'en a recueilli que des fragments presque décomposés, tels que des morceaux de planches de chêne et de sapin, des manches d'outils, des noyaux de fruits, et du blé entièrement carbonisé, et pulvérulent, des morceaux de grosse toile, pétrifiés par le fluor spathique; la plupart des manches d'outils, en bois, étaient plus ou moins convertis en minerai ferrugineux par la décomposition du métal des outils qui, devenu fluide, s'était introduit dans le tissu du bois sans en déranger l'ordre organique.

Nous avons, dans cette première partie de notre travail, cherché à reconnaître à quel peuple a appartenu la ville qui a existé sur la montagne de Châtelet, située dans la Gaule Belgique. Nous avons pensé qu'elle dépendait d'abord des *Remi* et ensuite des *Catalauni;* l'explication nouvelle que nous avons proposée de l'inscription de la haute borne, nous a conduit à avancer que cette pierre avait servi de limite au territoire des *Leuci.* Un monument curieux et précieux pour nos recherches, malgré son peu de volume, nous a fait conjecturer que le canton où la montagne de Châtelet est située, avait été habité par un petit peuple appelé *Ouniориges ;* comme celui dont il est fait mention dans les anciens itinéraires, sous le nom de *Caturices,* et qui habitait un canton voisin sur la route de Reims à Nasium. Nous avons dit aussi que la ville détruite appartenait à ce peuple inconnu, comme tant d'autres, jusqu'à ce jour, et qu'elle avait pu tirer de lui le nom d'*Ouniorigas,* ou peut-être *Ouniorimagus.* Quoique ce sentiment ne soit encore appuyé ni sur les traditions historiques, ni sur les découvertes antérieures à la nôtre, nous avons tant d'exemples du silence des historiens sur des peuples et des villes considérables, que cela n'a point arrêté nos conjectures; peut-être par la suite, des preuves nouvelles viendront-elles les confirmer, et il sera toujours flatteur pour nous d'avoir mis sur la voie et préparé les succès de ceux qui s'en occuperont après nous.

La ville de Châtelet fut détruite par un incendie; nous croyons avoir établi que ce désastre arriva de l'an 351 à l'an 355 de J.-C., sous le règne de Constance II; ce qui s'accorde avec les preuves acquises de l'époque où d'autres villes de la même contrée ont été également ruinées. Enfin, nous avons passé sommairement en revue les antiquités nombreuses recueillies dans les fouilles faites par GRIGNON.

M. le vicomte DELASALLE, ancien préfet de la Haute-Marne, savant distingué autant qu'administrateur éclairé, s'est occupé avec un zèle bien louable de la recherche des monuments antiques qui existaient encore dans le département confié à ses soins. Dans l'intéressante notice qu'il en a rédigée, et qu'il a eu la bonté de nous communiquer, il parle de la montagne de Châtelet et des ruines qu'on y trouve. Il dit que les excavations faites par les travaux de GRIGNON, ont été comblées par les paysans, qui ont fait, dans d'autres parties du plateau, plusieurs défrichements. M. DELASALLE lui-même a fait ouvrir, à ses frais, de nouvelles tranchées dans les parties qui n'avaient point encore été fouillées; elles ont fait découvrir des constructions, des caves, des fossés, des restes d'aqueducs; mais on n'y a recueilli que des antiquités de peu d'importance. Il serait à désirer que quelques circonstances heureuses, ou des fouilles en grand, bien dirigées et protégées par l'autorité, achevassent de faire connaître la portion de cette ancienne habitation qui reste encore ensevelie. Nous ne doutons pas qu'on n'y recueillit de nouvelles preuves de son étendue, et peut-être des monuments qui jetteraient un nouveau jour sur le nom qu'elle a porté ainsi que les habitants de cette contrée.

Nous allons, dans la seconde partie de cet ouvrage, classer, décrire et examiner les antiquités découvertes à Châtelet; nous tâcherons, d'après cet examen, de fixer l'état des arts dans les Gaules vers le milieu du quatrième siècle, époque déja voisine de celles où les barbares du nord se jetèrent dans les provinces et les ravagèrent long-temps avant que de réussir à s'y fixer. L'arrivée de ces

peuples ignorans et presque sauvages, fut le signal de la décadence des arts dans les Gaules et dans l'Italie; leur dégénération ne fit ensuite que s'accroître pendant plusieurs siècles; les croisades commencèrent à leur rendre un peu de lustre, en rapportant le goût des arts qui fleurissaient dans l'Orient, mais ils ne reprirent un grand éclat que lorsque les MÉDICIS, en Italie, et en France FRANÇOIS Ier, voulant rétablir le goût dans toute sa pureté, rappelèrent l'industrie et l'amour des lettres, et terminèrent, dans le quinzième siècle, cette longue série de vandalisme, pendant laquelle les sciences et les arts étaient tombés dans l'abandon et dans l'oubli.

ARTS ET MÉTIERS
DES ANCIENS,
REPRÉSENTÉS PAR LES MONUMENTS.

SUR LES ARTS.

Les productions des arts étant des objets sensibles, ne laissent de traces dans notre esprit et dans notre mémoire que par les impressions dont elles ont frappé nos sens. Toutes les inventions humaines ont eu l'homme pour objet; elles ont commencé par le nécessaire, et les ébauches primitives s'étant perfectionnées par la pratique et l'habitude, les arts se sont alors portés vers le luxe et le superflu. La meilleure méthode pour étudier les productions de l'industrie, en connaître l'origine, les changements et les degrés de perfection, est de présenter aux yeux les monuments qui y ont rapport. En adoptant ce principe, nous croyons cependant devoir rappeler à nos lecteurs que nous n'avons pas l'intention de faire une histoire générale des arts, mais d'appliquer à l'état où ils se trouvaient dans les Gaules, vers le milieu du quatrième siècle, les antiquités découvertes à Châtelet, en considérant aussi ces monuments dans leurs rapports d'utilité pour l'homme, depuis sa naissance jusqu'à sa mort.

Les arts se sont ressentis du climat, du génie, des mœurs et des habitudes des différents peuples; mais leurs progrès n'ont pas toujours suivi ceux de la civilisation: on a vu sortir des mains de sauvages barbares des ouvrages d'une perfection qui supposait une patience et une adresse extraordinaires, et souvent des procédés inconnus aux nations civilisées. Les monuments ont prouvé que les anciens ont été plus avancés que nous dans le plus grand nombre des arts industriels, et qu'ils avaient employé des procédés qui s'étant perdus à certaines époques, ont été retrouvés et considérés comme des découvertes nouvelles: par exemple, l'imprimerie était connue à la Chine depuis plusieurs siècles lorsqu'elle fut inventée en Europe. Les bouleversements du globe, les luttes continuelles et sanglantes qui se sont établies entre les peuples, leur firent souvent oublier ou abandonner la pratique des arts étrangers à la guerre; mais l'industrie prit un nouvel essor, et tous les arts refleurirent lorsque la paix permit aux hommes de se livrer à une vie régulière et à des occupations utiles.

Jetons un coup d'œil rapide sur les notions que les monuments et les traditions ont pu nous donner de l'état des arts chez les peuples de l'antiquité.

On a prétendu que les artistes de tous les pays avaient conservé dans leurs ouvrages le caractère de la figure et les principales proportions du corps de leur nation; or on sait que rien n'est aussi varié dans les différentes parties du globe; la stature, la conformation et les organes de l'homme offrent par-tout des différences aussi sensibles que la physionomie. Des savants ont même avancé que la variété des langues et des dialectes, était une suite nécessaire de celle des organes de la parole; ainsi les peuples du nord ayant la fibre plus serrée et les nerfs plus engourdis, leurs langues sont composées de beaucoup de monosyllabes, de consonnes et d'expressions gutturales qui les rendent dures et difficiles à prononcer aux habitants des régions

méridionales, chez lesquels la disposition contraire des organes rend les sons plus doux, la prononciation plus facile et plus mesurée.

On considère comme les plus anciens monuments des arts, ceux qui sont sortis de l'Égypte, et les Chinois qui paraissent avoir excellé, dans des temps très-reculés, dans les procédés mécaniques et les pratiques matérielles des arts, passent pour les descendants et les élèves des Égyptiens. Ces derniers étaient astreints par leurs lois à n'admettre aucune figure étrangère dans la représentation des objets de leur culte. Ils étaient obligés d'adopter un style de tradition, comme leurs médecins de prescrire exclusivement les remèdes indiqués par les livres sacrés. Leur respect sans bornes pour les morts les éloignait de l'étude de l'anatomie, et toutes leurs connaissances en ce genre se bornèrent aux opérations de l'embaumement, qui ne pouvaient offrir aucun résultat utile pour les vivants. Leurs artistes étaient, en général, méprisés et considérés seulement comme des ouvriers livrés par habitude à des pratiques héréditaires qui devaient étouffer les inspirations du génie. Toutes ces causes réunies apportèrent de grands obstacles aux progrès des Égyptiens dans les sciences et dans les arts. Cependant, malgré ces défauts, ils exécutèrent des monuments d'architecture et de sculpture, qui prouvent une élévation sublime dans les idées et des connaissances approfondies des procédés des arts mécaniques. On travaillait chez eux avec perfection des matières de la plus grande dureté: comme le granit, le basalte, le jaspe et le serpentin; la fonte des métaux, la dorure, la peinture, la sculpture, leur étaient familières. La fabrication des toiles, du papyrus et de différentes étoffes, leur fournissait des moyens de commerce très-étendus; ils faisaient aussi des ouvrages en terre cuite et en émail, et ce que le temps nous a conservé de leurs productions en tous genres, étonne par les connaissances qu'elles font supposer à ces peuples, dès les temps les plus reculés.

On a pensé que les arts passèrent de l'Égypte dans la Phénicie; mais il ne nous reste guère de ce dernier pays que des médailles et des pierres gravées. Cependant, si nous en croyons quelques auteurs anciens, les sciences et les arts fleurissaient chez les Phéniciens long-temps avant que les Grecs fussent sortis de la barbarie; ils avaient porté à un plus haut degré de perfection qu'aucune autre nation l'arithmétique et l'astronomie, et s'illustrèrent par de nombreuses découvertes industrielles. On fabriquait à Sidon des toiles de lin, des tapisseries, des voiles; on y travaillait les métaux; on y taillait et on y mettait en œuvre le bois; enfin on y avait inventé le verre. Tyr était renommé pour ses belles teintures, principalement celle de pourpre, et par des ouvrages curieux en ivoire. Salomon fit venir des ouvriers phéniciens pour bâtir le temple de Jérusalem, et dans la suite les Romains employèrent des ouvriers carthaginois pour la confection de leurs meubles en bois les plus précieux. Les Phéniciens étendirent par la navigation leur commerce dans toute la terre, et y transportèrent les produits de leur industrie.

Les Hébreux ne nous ont laissé aucuns monuments qui leur appartiennent spécialement; ils faisaient venir dans les temps florissants de leur monarchie des ouvriers de Tyr et de Sidon pour exécuter leurs grands ouvrages. On peut croire cependant qu'ils ont pratiqué les arts dans des temps très-reculés. Le Veau d'or dont il est parlé dans l'Exode (*Ch.* 32, *vers.* 4) et le Tabernacle ordonné par Moyse (*Ibid. vers.* 30 *et* 34), prouvent des connaissances avancées en métallurgie et en chimie; il faut observer qu'à l'époque où ces ouvrages furent exécutés, l'art était encore dans l'enfance chez presque toutes les autres nations.

Les ruines de la célèbre Persépolis nous ont fourni quelques moyens de reconnaître l'état de l'art chez les Perses. On en a retiré de nombreux fragments de sculpture qui ont fait remarquer que ces peuples se plaisaient à surcharger leur architecture de figures et d'ornements. Le cabinet du roi possède un monument persépolitain très-curieux; c'est une pierre noire, couverte de figures et de caractères cludiformes. (Millin. Monuments antiques inédits, t. 1, p. 58.) On connaît aussi des briques sur lesquelles sont des inscriptions du même genre, et des pierres gravées,

en creux, dont la forme est le plus souvent celle d'un cylindre. L'élément de l'écriture persépolitaine est la forme pyramidale ou cunéiforme ; on y a reconnu plusieurs systêmes plus ou moins compliqués. Les monnaies connues sous le nom de dariques et frappées en Perse, depuis Cyrus jusqu'au dernier Darius, sont les plus anciennes monnaies connues. La religion des Perses s'opposait à ce qu'ils donnassent une forme humaine à leurs divinités, ce qui, joint à leurs idées de bienséance qui leur faisaient regarder comme un mauvais augure ou un défaut dans les convenances toute espèce de nudité, fut pour eux un obstacle constant aux progrès des arts du dessin.

Les Étrusques, long-temps maîtres de toute l'Italie, sont, après les Égyptiens, ceux qui cultivèrent le plus anciennement les arts et qui les portèrent à une grande perfection. Ils durent sur-tout l'état florissant où ils parvinrent chez eux, à leur union et à leur puissance qui les tinrent dans une longue paix. Ils commencèrent sans doute, comme tous les autres peuples, par des essais informes et grossiers, car leurs premiers ouvrages offrent de l'exagération et de la dureté : ces défauts qui tenaient peut-être à leur caractère sévère et mélancolique, plus propre à leur faire sentir ce qui était grand que ce qui était beau, continuèrent à se montrer dans leurs ouvrages, même après qu'ils eurent pris des Grecs un style plus correct et plus parfait. (Voy. Histoire de l'art, par Winckelmann, t. 1, addition G, pag. 633. Paris 1802.)

Les Etrusques, dans des temps très-anciens fondirent des statues et travaillèrent le bronze ainsi que les autres métaux. Pline (*Lib.* XXXIV.) parle d'une statue en bronze d'Apollon, de cinquante pieds de haut, ouvrage étrusque qui ornait la bibliothèque d'Auguste. Ils avaient chez eux des mines très-riches dont les Romains, après la conquête de l'Étrurie, firent cesser l'exploitation afin de ne pas les épuiser. (Plin. *Lib.* III. *c.* 20.) On peut se faire une idée du nombre prodigieux des ouvrages de l'art qui existaient dans ce pays, d'après ce que dit le même historien, que l'an de Rome 489, Marcus Flavius Flaccus, s'étant rendu maître de Volsinium, fit transporter à Rome, de cette seule ville, deux mille statues. Les fameuses carrières de marbre de Luna, aujourd'hui Carrare, dépendaient du territoire des Étrusques. On peut citer comme une preuve de leurs connaissances en architecture, le tombeau élevé à Chiusi par Porsenna. Cet édifice avait trois cents pieds de long en tous sens, et cinquante pieds d'élévation ; il renfermait un labyrinthe spacieux, trois rangs de pyramides très-élevées et beaucoup d'autres ornements somptueux. (Plin. *Lib.* XXXVI, *c.* 13.)

Les Étrusques sont les premiers en occident qui se soient occupés de divination ; ils ont inventé plusieurs instruments de musique ; ils excellaient à fondre et à ciseler le bronze, à modeler la terre et à graver les pierres fines. Il nous reste d'eux des sculptures en marbre, en albâtre et en terre cuite ; des figures et des ustensiles en bronze ; des médailles et des pierres gravées, ainsi que des vases en terre unis ou peints, qu'il ne faut pas confondre avec ceux que l'on découvre dans la Campanie et auxquels on a long-temps donné mal-à-propos le nom de vases étrusques. Tous les monuments qui appartiennent à cette nation portent un cachet particulier qui les distingue, par leur style, des ouvrages de tous les autres peuples.

Les Samnites, les Volsques, les Campaniens et les Liguriens, peuples limitrophes des Étrusques, ont aussi cultivé très-anciennement les arts ; la langue des Samnites et celle des Volsques, dérivées de celle des Osques, paraissent des dialectes de la langue étrusque. Quant aux monuments des arts, il serait difficile de bien déterminer ceux qui leur appartiennent.

Les Samnites, quoique belliqueux, aimaient le luxe et les plaisirs. Selon Tite-Live (*Lib.* IX, *c.* 10.), leurs armes étaient incrustées d'or et d'argent, et l'élite de leurs troupes était vêtue de longues robes de lin, dans un temps où l'usage de ces étoffes était encore inconnu aux Romains.

La grande population et la puissance des Volsques sont suffisamment attestées par la lutte longue et sanglante qu'ils soutinrent contre les Romains, qui ne purent les subjuguer qu'après

vingt-quatre triomphes. La population excite l'industrie, et celle-ci donne naissance au luxe. On peut en conclure que les arts ont fleuri chez les Volsques. Pline dit (*Lib.* XXXV, *c.* 12) que du temps de Tarquin l'ancien on fit venir à Rome un artiste de cette nation pour y exécuter une statue de Jupiter en terre cuite. On a découvert à Velletri des bas-reliefs en terre cuite attribués aux Volsques et qui ont été publiés à Rome en 1785. On trouve dans les cabinets des médailles d'argent et de bronze avec des légendes en caractères que les savants ont pensé appartenir aux Osques et aux Samnites. (MIONNET. Descript. de méd. grecq., t. 1, pag. 103 et suiv.)

Dans la haute antiquité, la Campanie était comprise dans l'Étrurie, quoique ses habitants ne fissent point partie de la puissance fédérative des Étrusques; la douceur de leur climat et la richesse de leur sol, les portaient à la paix et aux plaisirs. Il ne nous est parvenu de la Campanie, avant que des colonies grecques vinssent s'y établir, que des médailles de villes situées dans le milieu du pays, comme Capoue et Teanum; elles sont d'un style qui peut rivaliser avec celui du plus beau temps de l'art chez les Grecs et portent des légendes dont les caractères approchent de ceux des Étrusques, mais que des savants ont pris pour puniques. Les vases peints, que dans tous les temps on a découverts en grand nombre dans la Campanie, principalement aux environs de Nola, sont les ouvrages des Grecs qui formèrent des établissements dans cette contrée, comme le prouvent leur fabrication, leurs formes, le style du dessin, et les sujets des peintures dont ils sont ornés.

Quant aux Liguriens qui ont habité une grande partie de l'Italie, même avant les Étrusques, aucuns monuments, aucunes traditions ne peuvent nous éclairer sur l'état où les arts se trouvaient chez eux dans les temps anciens.

Nous avons vu les arts prendre naissance dans l'Égypte et de là passer dans la Phénicie, la Perse et l'Étrurie; mais dans ces différents pays les inventions et les découvertes de l'industrie paraissent avoir rencontré des entraves qui en ont arrêté les progrès et les ont retenues dans un état de médiocrité au-dessus duquel elles n'ont pu s'élever. C'était aux Grecs qu'il était réservé de porter les arts au plus haut degré de perfection. S'emparant de toutes les découvertes faites par les autres peuples, eux seuls ont cherché le beau et par une étude approfondie, par de savantes licences, ils sont parvenus à dépasser la limite que la nature semblait avoir tracée au génie de l'homme. On peut attribuer cette supériorité des Grecs à différentes causes, telles que l'influence du climat, la constitution politique, les penchants, les mœurs et sur-tout la juste considération dont ils environnaient tout homme qui s'était distingué dans les emplois publics, dans la vie privée, dans les sciences et dans les arts. Les Grecs portaient jusqu'à l'enthousiasme leur admiration pour toutes les productions du génie et de l'industrie; magistrats, guerriers, poëtes, musiciens, athlètes, artistes et ouvriers en tous genres qui s'étaient fait remarquer par leurs talents, étaient honorés de leur vivant et après leur mort, non-seulement dans l'endroit qui les avait vus naître, mais leur réputation s'étendait dans toute la Grèce.

L'art eut son enfance chez les Grecs comme chez tous les autres peuples; on pense assez généralement qu'ils empruntèrent des Égyptiens la connaissance des arts ainsi que leurs premières idées de religion et la forme de leur gouvernement; mais bientôt ils s'écartèrent du goût de leurs modèles pour le grand et le prodigieux; en diminuant les masses ils s'attachèrent à l'élégance et à la beauté des formes et des détails; ils y ajoutèrent ensuite la grace et le fini qui les conduisirent par le beau idéal au plus haut degré de perfection et de supériorité.

Quelle idée ne prend-on pas de la magnificence des Grecs et de l'état florissant des arts chez cette nation, par les récits seuls de Pausanias, ce voyageur célèbre qui avait parcouru différentes contrées de la Grèce? Il y avait compté jusqu'à 2827 statues, parmi lesquelles il y avait 30 colosses et 32 statues équestres en bronze; 24 chars de la même matière, grands comme nature, attelés de deux et de quatre chevaux, portant une ou deux figures, précédés de coureurs et suivis de groupes plus ou

moins nombreux; 40 animaux de différente espèce et tous de grandes proportions, et des bas-reliefs aussi de bronze, et remarquables par leur grandeur autant que par le choix et l'exécution de leurs sujets. Il parle de 713 temples, de portiques, de trophées, de tombeaux et de monuments en tous genres dont les villes et les campagnes étaient ornées avec une étonnante profusion. Cependant Pausanias n'avait parcouru qu'une partie de la Grèce, et à l'époque de son voyage il y avait trois cents ans que les Romains ne cessaient de dépouiller ce beau pays de tous les monuments qu'ils avaient pu transporter. Néron fit enlever cinq cents statues de la seule ville de Delphes. On voit par ces détails que chez les Grecs tout marchait à l'unisson, et si l'on considère le peu d'étendue de leur pays, on ne pourra se lasser d'admirer leur génie; la postérité la plus reculée conservera le souvenir de leur gloire, de leurs vertus et de leurs talents.

Les monuments des arts qui nous sont restés des Grecs ont dans tous les temps été recherchés avec empressement; ils occupent le premier rang dans les collections des souverains comme dans les cabinets des particuliers, et par-tout ces restes précieux ont été les modèles que les artistes de toutes les nations se sont plu à copier et à étudier.

On croit assez généralement que les Romains reçurent d'abord les arts des Étrusques, dont ils adoptèrent en grande partie les coutumes et les usages. Rome s'étant ensuite enrichie des dépouilles de la Grèce, ce fut à l'école des artistes de cette nation que ceux de Rome se formèrent; mais dans les temps les plus florissants de l'empire ils furent toujours en petit nombre et restèrent loin de leurs modèles.

Sous les rois, les Romains cultivèrent peu les arts et firent venir des ouvriers de l'Étrurie pour exécuter leurs principaux ouvrages; ils y furent également négligés dans les premiers temps de la république fondée et soutenue par la force des armes. Vers la fin de la seconde guerre punique, les Romains ayant fait alliance avec les Grecs, commencèrent à prendre d'eux le goût des arts; la guerre entre les Romains et Philippe de Macédoine père de Persée, ayant été terminée dans la 145e olympiade, l'an de Rome 558; Lucius Quinctius y fit transporter un grand nombre de statues de marbre et de bronze, des vases artistement travaillés et beaucoup d'autres richesses; le tout fut exposé aux yeux du peuple pendant le triomphe de ce général qui dura trois jours (*Tit. Liv. Lib.* xxxiv. *C.* 52.); enfin la victoire signalée que remporta, dans la 146e olympiade, L. Scipio sur Antiochus-le-Grand, roi de Syrie, ayant rendu les Romains maîtres de toute l'Asie jusqu'au Mont-Taurus, le butin immense qu'ils firent et qu'ils apportèrent à Rome acheva d'y introduire le luxe et la mollesse asiatiques. Ils adoptèrent alors jusqu'aux divinités de la Grèce et attachèrent à leur culte des prêtres de cette nation: c'est principalement aux Romains que nous devons la connaissance des plus beaux ouvrages grecs.

Sous les empereurs, Rome devint le centre des arts; Auguste les y fit fleurir par la protection et les encouragements qu'il accorda aux savants et aux artistes; il n'en fut pas de même sous Tibère qui, rapportant tout à ses passions et à ses vices, s'occupa peu des arts qu'il n'aimait pas; Caligula plus féroce encore fit détruire les statues des grands hommes, mutiler les chefs-d'œuvre de la Grèce, et tenta de rejeter les Romains dans l'ignorance et dans la barbarie; Claude voulut passer pour le protecteur des lettres, et s'il n'encouragea pas les arts, du moins il ne fit rien qui pût nuire à leurs progrès; Néron témoigna une passion outrée pour tout ce qui y avait rapport; mais son goût était faux et dépravé, défaut qui tenait peut-être à son éducation dirigée par Sénèque, assez partial pour exclure des arts libéraux la peinture et la sculpture; aussi les arts déclinèrent-ils sensiblement sous le règne de ce prince. On ne peut guère s'arrêter à examiner leur état depuis cette époque jusqu'à Vespasien successeur de tant de monstres et de tyrans; il attira près de lui, protégea et encouragea les savants, les poëtes et les artistes; son exemple fut suivi par son vertueux fils Tite, et les arts se soutinrent encore sous le farouche Domitien et sous le règne éphémère de Nerva; mais ils semblèrent renaître sous celui de Trajan qui voulut faire oublier les troubles des règnes précédents et s'illustrer par les grands ouvrages qu'il fit

8

entreprendre. Hadrien fut comme son père adoptif le protecteur des sciences et des arts qu'il cultiva lui-même ; mais par une contradiction dont sa vie offre plusieurs exemples, il persécuta presque continuellement les savants et les artistes : il voulut rendre à la Grèce sa première splendeur et il embellit les villes les plus célèbres de cette contrée et de l'Asie mineure d'un grand nombre d'édifices somptueux. L'Italie eut aussi part à ses encouragements et à ses libéralités. Les arts parurent se soutenir encore sous les Antonins et jusqu'à Commode, sous lequel ils déclinèrent sensiblement et tombèrent tout-à-coup. Les lettres essuyèrent le même échec et les Grecs eux-mêmes avaient, alors, oublié jusqu'à la langue de leurs ancêtres. Le règne de Septime-Sévère fut l'époque d'une décadence encore plus marquée, comme on peut en juger par les monuments de ce temps ; elle continua sous les successeurs de ce prince et fut enfin portée au dernier terme pendant les troubles excités par les trente tyrans qui s'élevèrent sous Gallien, vers le milieu du troisième siècle. L'architecture offrit encore quelques traces de grandeur dans la masse des édifices ; mais le mauvais goût domina dans tous les ornements. Les arts parurent reprendre un peu de vigueur sous Constantin-le-Grand qui, après avoir pacifié l'empire, voulut les encourager ainsi que les lettres. Le nouveau siége de la puissance romaine, Constantinople, fut embelli d'un grand nombre de statues tirées de l'Italie, de la Grèce et de l'Asie mineure ; l'éloquence et la langue grecque reprirent un nouveau lustre ; mais cet éclat passager fut bientôt terni par les ravages de la barbarie qui continua de dominer. L'établissement du christianisme nuisit même beaucoup aux arts, le zèle des nouveaux chrétiens les portant à mutiler et à détruire tout ce qui pouvait rappeler le paganisme. Cette ruine fut achevée par les barbares qui se jetèrent dans la Grèce et dans l'Italie; Rome prise et pillée plusieurs fois fut dépouillée de ses ornements et de ses richesses; les Romains eux-mêmes détruisirent des chefs-d'œuvre que le temps avait respectés et dont la perte devint irréparable. L'an 663, Constant II, petit-fils d'Héraclius, prince indigne à tous égards de la couronne, fit enlever de Rome et transporter à Syracuse, où il avait fixé son séjour, tout ce qui avait échappé à la destruction, principalement les ouvrages et les ornements d'airain et de bronze, qui devinrent après sa mort la proie des Sarrasins.

Les arts oubliés en Italie se refugièrent à Constantinople et ce fut aussi de l'Orient que plusieurs siècles après ils furent rapportés en Italie et dans les autres contrées de l'Europe.

Il nous resterait pour compléter cette revue rapide de l'état des arts chez les anciens à parler de leur naissance et de leurs progrès chez les Gaulois; mais c'est une tâche bien difficile à remplir. Ces peuples occupés, dans les temps les plus reculés, de la vie pastorale ne se livraient alors qu'à des habitudes douces et paisibles. Leurs besoins étaient simples et peu multipliés. Lorsque la navigation et le commerce eurent ensuite attiré chez eux les nations opulentes de l'Europe et de l'Asie, ils reçurent d'elles, avec la connaissance des arts, le desir du luxe et la soif des richesses; leurs besoins se multiplièrent ; ils employèrent l'or dans leur parure, en firent des offrandes à leurs dieux et en fabriquèrent des monnaies afin de se procurer les productions des autres pays.

Il est vraisemblable que les Gaulois reçurent les arts des Phéniciens et ensuite des Grecs avec lesquels ils communiquèrent long-temps avant l'arrivée des Romains dans leur pays. Leurs premiers signes monétaires, seuls produits de l'art qu'on puisse leur attribuer avec certitude, sont barbares et grossiers pour la gravure et la composition des types ; ces monnaies coulées avec assez de soin, dans des moules d'argile ou de plâtre, sont composées d'un métal dont l'alliage supposerait des connaissances avancées dans la métallurgie; il se pourrait cependant que ce métal employé aussi par les Gaulois pour en faire des agrafes, des boucles et d'autres ouvrages, fût un produit naturel de leurs mines ; les étrangers auraient encore pu le leur apporter prêt à être mis en œuvre. On sait au reste que les Gaulois avaient une aptitude naturelle pour les arts et pour tout ce qui tient à l'industrie ; ils en perfectionnèrent plusieurs procédés, entre autres l'étamage du fer et du cuivre qu'ils avaient porté à un tel degré d'éclat et de solidité que leurs

ouvrages, en ce genre, imitaient parfaitement l'argent. Ils inventèrent aussi plusieurs améliorations en agriculture, et leurs progrès furent rapides dans les sciences et dans les arts : les monuments qui nous sont parvenus et que l'on peut regarder comme sortis des mains des Gaulois, sur-tout avant l'invasion des Romains, portent néanmoins toujours un caractère de barbarie et de rudesse dont nous fournirons plusieurs exemples dans la suite de cet ouvrage ; mais dès qu'ils eurent courbé sous le joug de leurs vainqueurs qui s'établirent en grand nombre au milieu d'eux pour y assurer leur domination, les Gaulois adoptèrent leur religion, leurs mœurs et leurs usages, et s'identifièrent à la fin entièrement avec eux. Les Romains couvrirent alors les Gaules d'édifices, et y amenèrent des ouvriers en tous genres qui s'y fixèrent et s'y établirent ; aussi la plupart des monuments antiques que l'on y découvre portent-ils le caractère du style romain ; on y reconnaît même les progrès, les variations et la décadence progressive des arts chez ces conquérants célèbres. En passant en revue ceux qu'on a retirés des ruines de la ville de Châtelet, nous ferons en sorte de reconnaître jusqu'à quel point nos ancêtres avaient profité de leur longue communication avec leurs vainqueurs ; la destruction de notre ville n'ayant eu lieu qu'à une époque où la décadence des arts était déja bien avancée chez les Romains, nous pourrons y distinguer les différents âges de ces monuments ; nous pourrons enfin, en nous appuyant aussi des nombreuses découvertes faites en Italie, donner une idée juste des ressources que les beaux arts et tous les genres d'industrie ont offert aux anciens qui nous ont servi de modèles.

PREMIERS SOINS DONNÉS A L'HOMME, A SA NAISSANCE ET DANS SON ENFANCE.

L'homme seul, parmi toutes les créatures, est doué de cette portion de souffle divin qui lui donne avec l'intelligence et la raison le sentiment de sa dignité ; mais soumis cependant sous d'autres rapports à la loi commune, il vient au monde faible et sensible à la douleur ; ses membres délicats, ses organes long-temps imparfaits, lui rendent nécessaire une assistance étrangère. L'auteur de la nature en plaçant dans le sein des mères le premier aliment de l'enfance, les a chargées de ces tendres soins. Les temps, les lieux, les mœurs et les habitudes, ont apporté chez les différents peuples des variétés et des modifications dans la manière dont les femmes ont rempli cette première tâche de l'amour maternel.

Les mœurs des Gaulois, dans les premiers temps de leur existence, sont si peu connues, qu'il n'est guère possible de savoir comment ils soignaient et gouvernaient leurs enfants dans le premier âge. Leurs femmes étaient fécondes et bonnes nourrices, ce qui, joint à l'espèce de honte attachée au célibat, dut augmenter beaucoup la population chez ces peuples. Les femmes des Gaulois et celles des Germains allaitaient elles-mêmes leurs enfants qui étaient presque toujours nus ou enveloppés légèrement et sans pression. Leur premier berceau était un bouclier sur lequel on les étendait pour les laver, ce que l'on faisait cependant de préférence dans un fleuve ou dans une rivière. D'après les traditions, les enfants étaient exposés de bonne heure aux intempéries des saisons et accoutumés à tous les exercices du corps, sur-tout au maniement des armes. On s'attachait peu à la culture de leur esprit ; mais on leur inspirait un respect sans bornes pour leurs parents, qui avaient droit de vie et de mort sur eux jusqu'à ce qu'ils fussent admis au nombre des guerriers ; ils cessaient alors de les servir à table, paraissaient avec eux en public et se trouvaient dans une indépendance absolue.

Nous n'avons rien découvert dans les fouilles de Châtelet qui rappelât les premiers soins donnés à l'enfance qu'une petite figure de terre blanche crétacée et dont la tête manque. (Pl. VII, n° 4.) Nous en avons rapproché, nos 5 et 6, une figure analogue et de même matière découverte à Arles (1). Nous en possédons une trouvée à Bordeaux, bien conservée et tenant deux enfants

(1) Cette figure appartient à l'abbé de Tersan, et nous observerons ici que tous les monuments recueillis à Châtelet et gravés dans les planches de cet ouvrage font partie de ses collections ainsi que ceux au bas desquels on lit : *même cabinet*.

comme celle de Châtelet. Montfaucon (Antiq. expliq. T. V. p. 190.) en rapporte aussi du même genre, et on en a recueilli dans les Gaules un assez grand nombre, ce qui peut faire conjecturer que ces petites figures étaient des *ex voto* : d'après les monuments, il paraît que les Grecs et les Romains enveloppaient dans des langes leurs enfants nouveau-nés, et cette coutume paraît avoir existé chez des peuples plus anciens encore.

Ego natus accepi communem aërem et in similiter factam decidi terram et primam vocem similem omnibus emisi plorans ; in involumentis nutritus sum et curis magnis. (Lib. sapient. cap. VII, v. 3 *et* 4.*)*

On voit, sur un médaillon d'Antonin-le-Pieux, Jupiter naissant et enveloppé d'un maillot (*Seguin select. numism. pag.* 127.); Winckelmann rapporte un bas-relief de la *villa Borghese* représentant la naissance de Télèphe fils d'Hercule, également emmailloté. (*Monum. ined.* T. II, *tav.* 71.) Montfaucon a fait graver un sarcophage curieux découvert à Rome en 1723, dont nous avons reproduit une partie (Pl. V, nº 14). Le savant bénédictin a pensé qu'il représentait en quatre actions la courte apparition sur la terre du jeune enfant dont ce monument renfermait les restes; dans la première, l'enfant nouveau-né et emmailloté était porté par sa mère assise près de son mari, sur un char à deux roues, attelé de deux chevaux; dans les deux suivantes, on voyait l'enfant essayant ses premiers pas au moyen d'une machine avec des roues que l'on retrouve souvent sur les monuments antiques (*Gori Inscript. Etrur. T. II, p.* 151.), et se livrant aux jeux du premier âge; enfin dans la dernière partie, l'enfant nu est assis sur son père dans le même char qui a ouvert la marche et au-devant duquel un génie funèbre voltige et va saisir pour l'éteindre le flambeau de la vie (Antiq. expliq. t. III, p. 72 et suppl. t. V, p. 106).

Les Grecs avaient comme les Romains de nombreuses divinités qui présidaient aux accouchements, et dont chacune avait des fonctions particulières relatives aux circonstances qui accompagnaient l'instant de la naissance. On croit que les Égyptiens furent les premiers qui étudièrent l'art des accouchements; mais on ignore celui des deux sexes qui l'exerçait chez eux : les hommes libres furent pendant long-temps chargés seuls chez les Grecs de pratiquer cet art; l'exercice de la médecine qui comprenait la pharmacie et la chirurgie étant défendu aux femmes et aux esclaves; cependant les femmes libres obtinrent dans la suite la permission de se livrer aux fonctions de sages-femmes : chez les Romains ces matrones étaient classées avec les médecins; elles devaient s'assurer d'abord de la grossesse en s'appuyant de l'avis d'autres femmes; on les appelait aux premières douleurs et elles soignaient la mère et l'enfant jusqu'au cinquième jour, assistées par les *adstetrices*, gardes-malades; l'enfant était alors confié à la nourrice. Les sages-femmes étaient nombreuses à Rome, il y en avait même d'attitrées pour chaque quartier. Les hommes y pratiquaient aussi l'art des accouchements, car il y avait une loi qui les punissait sévèrement en cas de supposition d'enfant à des femmes blessées ou stériles (Diction. d'antiquités, T. I, *accouchements*).

Lorsque l'enfant était né, la sage-femme le lavait dans un vase que les Grecs nommaient Σκαφαι, et les Latins *Alvei*, barqueroles, gondoles, selon Capitolin. (*in vit. Albini.* 5.) Les jeunes princes de la famille des Césars étaient lavés en naissant dans une écaille de tortue, *in testudineis alveis.* Nous avons publié un beau camée en calcédoine, du cabinet de M. le baron Roger, de Paris, qui confirme cet usage. (Recueil de monum. antiq. Paris, 1817.) On observait avec la plus scrupuleuse exactitude, le jour, l'heure et même la minute de la naissance des enfants, ce qui servait principalement à tirer leur horoscope. On connaît un grand nombre d'inscriptions tumulaires, faites sur-tout pour de jeunes enfants, dans lesquelles il est fait mention des années, des mois et souvent des jours, des heures, quelquefois même des minutes de la vie des défunts. (Antiq. expliq. suppl. tome III, pag. 169 et suiv.)

Le fragment de la figure en terre blanche (Pl. VII, nº 1) tenant une pomme ou une boule a aussi été trouvée à Châtelet; la figure analogue, nº 2, a été découverte à Preuilly dans le

Mâconnais. Il n'y a de remarquable dans ces petits monuments que le vêtement qui est purement gaulois; il se compose du *sagum*, tunique courte et large, surmontée du manteau à capuchon appelé cuculle, et des anaxyrides, espèce de pantalon en usage principalement chez les peuples du nord. Ces figurines, qui paraissent aussi des *ex-voto*, peuvent donner une idée de l'habillement des jeunes Gaulois.

Après la nourriture et le vêtement, le premier besoin de l'enfant qui commence à se mouvoir sans secours étranger, est d'exprimer ses idées et ses desirs en articulant des sons. C'est ce besoin qui donna naissance aux langues chez les différents peuples. Les signes peuvent bien suppléer jusqu'à un certain point les mots auxquels on a donné des significations relatives à nos idées ou aux objets qui frappent nos sens, mais ils ne les remplacent jamais complètement. Le langage devint plus nécessaire aux hommes lorsqu'ils entrèrent en société, et fut le principal moyen de communication entre eux. D'abord simple et circonscrit comme leurs idées et leurs besoins, ce ne fut qu'avec le temps, et lorsque les connaissances s'étendirent, que le langage fut assujetti à des systèmes et à des règles, en même temps qu'on en multiplia les signes et les sons articulés. On chercha ensuite à fixer les idées par des moyens moins fugitifs que la parole, soit pour faciliter les communications entre des personnes éloignées, soit pour conserver et transmettre à la postérité des événements importants; alors on inventa l'écriture, qui rendit sensibles à l'œil les sons qui jusqu'alors n'avaient frappé que l'oreille. L'origine de cette découverte se perd, comme celle des langues, dans la nuit des temps. Nous parlerons de l'une et de l'autre, ainsi que des monuments qui y ont rapport, à mesure que nous avancerons dans les détails de l'éducation que les anciens donnaient à leurs enfants.

ÉDUCATION.

Nous ne nous occuperons pas du genre d'instruction que recevait la jeunesse chez les peuples encore privés de la civilisation; ne connaissant alors d'autres lois que celles du droit naturel, ils s'occupèrent sans doute très-peu de la culture de l'esprit. Les exercices du corps, propres à augmenter la vigueur et l'adresse, et à procurer les qualités les plus nécessaires pour l'attaque et la défense, étaient ceux qu'ils s'appliquaient à enseigner à la jeunesse; les soins de la culture des terres et la garde des troupeaux furent aussi les occupations habituelles des hommes dans les premiers âges du monde. Le développement successif des facultés morales, l'impulsion des besoins, les portèrent peu-à-peu à tenter des expériences dont souvent le hasard favorisa le succès, et que l'observation et la méditation perfectionnèrent avec le temps. Telle fut l'origine des connaissances humaines, qui plus tard furent réduites en corps de doctrine, et soumises enfin à une classification scientifique, divisée en préceptes théoriques et pratiques. Le besoin de l'instruction dut se faire sentir plus fortement lorsque les législateurs commencèrent à assujettir les hommes réunis en société à des règles qui déterminèrent les droits réciproques de chacun. On ne peut douter, au surplus, que l'étude des sciences, comme la pratique des arts, ne remonte à une haute antiquité. Nous n'examinerons point si l'Asie fut le berceau des unes et des autres, et si leurs progrès furent plus rapides chez tels ou tels peuples; ces recherches nous entraîneraient trop loin, sans peut-être nous conduire à des conséquences positives et satisfaisantes.

Les Grecs reçurent de l'Asie, et principalement de l'Égypte, la plupart des sciences et des arts, que leur génie et une culture assidue et raisonnée portèrent chez eux au plus haut degré de perfection; les Romains s'enrichirent ensuite des découvertes des Grecs, et les prirent pour modèles, sans cependant pouvoir les atteindre; ces deux nations étant dans l'antiquité celles qui se sont le plus distinguées dans la littérature et dans les arts, comme aussi celles dont l'histoire et les monuments nous fournissent le plus de moyens de les étudier et de les connaître, nous nous occuperons d'elles seulement dans la courte revue que nous allons faire de l'éducation chez les anciens.

Les femmes grecques allaitaient elles-mêmes leurs enfants, et ne connaissaient ni raison ni considé-

ration qui pût les dispenser de ce devoir; elles ne se décidaient à recourir à des nourrices étrangères que bien rarement, et lorsqu'il y avait une nécessité absolue. On inspirait de très-bonne heure aux enfants une vénération et une obéissance sans bornes envers leurs parents, dont la bénédiction avait le plus grand prix, et la malédiction était le plus grand des malheurs. Les enfants rendaient à leurs parents en avançant en âge les tendres soins qu'ils en avaient reçus dans leurs premières années et leur jeunesse, mais plus encore pour satisfaire leur cœur, que pour obéir aux lois qui en faisaient une obligation; enfin ils attachaient un haut degré de mérite et de gloire à venger les offenses faites à leurs parents.

Les jeunes filles grecques étaient élevées dans une grande gêne et presque dans la réclusion; on leur enseignait tout ce qui avait rapport aux soins intérieurs du ménage, à filer et à chanter; on leur serrait la taille dans des corsets étroits, pour la rendre plus fine et plus légère; leur chevelure était frisée et retroussée avec art.

Les jeunes garçons avaient les cheveux longs et flottants; ils étaient vêtus comme leurs pères et mangeaient à la même table. Au sortir de l'enfance, ils étaient confiés à des pédagogues ou précepteurs, qui leur donnaient les premiers éléments de l'instruction, les conduisaient dans les écoles et les ramenaient chez leurs parents.

Le système de l'éducation chez les Grecs était bien propre à développer tous les avantages physiques, à faire germer et à perfectionner les talents et les qualités morales. Les législateurs d'Athènes sur-tout avaient senti toute l'importance d'une bonne éducation. Les enfants de basse extraction y étaient réservés pour la pratique des arts mécaniques; ceux des classes relevées étaient instruits selon les lois de Solon, dans les lettres, la philosophie, et les autres connaissances propres à former le cœur et l'esprit. La jeunesse grecque apprenait dans les écoles la morale, la grammaire, la poétique, la rhétorique, le dessin, la peinture, etc.; elle passait de là dans les gymnases, où, dès le lever du soleil, elle se livrait aux exercices du corps, tels que l'équitation, la course à pied et en chars, la lutte, le pugilat, le pancrace, la paume, le disque, le palet, le javelot, l'arc, la danse, etc.

Les jeux publics étaient un puissant moyen d'émulation, et contribuaient au développement des facultés intellectuelles, en excitant chez les jeunes gens une louable ambition et un vif desir de la gloire; on exigeait de ceux qui devaient concourir à ces jeux des qualités naturelles, soutenues de connaissances théoriques et pratiques et de longues études préparatoires; on s'attachait sur-tout à trouver dans les concurrents une voix sûre et exercée, avec une grande habileté sur la lyre et la cithare, principaux instruments dont on accompagnait la déclamation. Les musiciens, les poëtes, les orateurs, et même les historiens, lisaient publiquement leurs ouvrages à l'occasion de ces jeux, et les sophistes s'y exerçaient à la discussion. On distinguait ces jeux en musicaux, ἀγῶνες μυσικοὶ, et en gymniques, ἀγῶνες γυμνικοὶ. Nous ne parlerons ici que des premiers, en faisant remarquer que les Grecs comprenaient sous le nom de musique, la poétique, la rhétorique et la grammaire; ce que nous appelons musique instrumentale n'était jamais séparé chez eux de la poésie, du chant, de la déclamation et du geste. Les monuments nous fourniront dans la suite plusieurs détails sur les autres jeux appelés gymniques.

La poésie précéda de beaucoup la prose chez les Grecs; mais les premiers poëtes n'écrivaient pas leurs productions, qu'ils récitaient ou chantaient dans leur pays et dans les contrées qu'ils parcouraient. La religion, la morale, la physique, les événements mémorables et l'histoire des hommes célèbres, furent les sujets de ces anciens poëmes. Orphée, Musée et Homère sont les plus anciens poëtes dont les ouvrages aient échappé aux ravages des siècles.

La prose suivit la poésie et précéda l'éloquence réduite en principes; car celle qu'on peut appeler d'inspiration fut employée dans les temps les plus reculés. La grammaire fut un des principaux objets de l'éducation chez les Grecs. Elle ne fut d'abord que l'art de parler et d'écrire avec précision; mais Platon éveilla l'attention des Grecs sur l'utilité de cette science; et du temps de son disciple Aristote on commença, en lui donnant plus d'étendue, à faire des analyses du langage. La grammaire

fut alors divisée en deux parties principales, dont l'une embrassait seulement les règles de la langue, et l'autre en expliquait analytiquement les mots et les phrases. Les grammairiens joignirent bientôt à l'enseignement de la langue celui de la poésie, de l'art oratoire, et même quelques éléments de la philosophie considérée dans ses rapports avec les autres sciences. La rhétorique, ou la théorie de l'éloquence, devint une suite de ce genre d'instruction. Empédocle est regardé comme le premier rhéteur qui ait enseigné de vive voix les principes de l'éloquence; comme on croit que Corax et Titias, ses élèves, qui vivaient environ 400 ans avant J.-C., furent les premiers qui tracèrent par écrit leurs instructions.

La philosophie fut apportée en Grèce par des colonies de l'Égypte, de la Phénicie et de la Thrace; mais cette science, qui ne fut d'abord que théorique et spéculative, devint, par les soins de Socrate, la règle pratique de la vie et des devoirs de l'homme; elle fut dès lors enseignée dans les écoles publiques verbalement ou par écrit, et on la divisa en deux doctrines distinctes, dont l'une contenait les dogmes et les vérités qui faisaient partie de l'instruction générale, et l'autre, ayant pour objet des recherches secrètes, n'était enseignée qu'à des disciples choisis et à des adeptes. Lorsqu'on faisait mention dans les leçons publiques de cette seconde doctrine, c'était d'une manière vague, obscure et en termes énigmatiques ou figurés, dont les seuls initiés avaient la clef. Socrate perfectionna aussi la dialogique, méthode introduite par Zénon l'Éléatique, selon laquelle le maître et l'élève s'entretenaient par demandes et par réponses, en commençant par les idées et les vérités connues les plus simples, pour arriver graduellement aux recherches les plus abstraites, et en tirer des lumières propres à opérer la conviction.

Parmi les différentes sectes philosophiques qui s'établirent successivement dans la Grèce, celle qui y obtint le plus de faveur fut celle de Socrate; elle donna naissance à d'autres, qui toutes s'en écartèrent plus ou moins, et fut rétablie par Platon, le plus illustre des élèves du fondateur, qui étendit et perfectionna le système de son maître pour en faire la base de ses écrits. Aristote, élève de Platon, fut le père de la philosophie péripatéticienne; Diogène et Anthisthènes devinrent les chefs des cyniques; Zénon fonda la secte des stoïciens; Pythagore, Épicure et Pyrrhon donnèrent leurs noms à celles qu'ils établirent.

On voit, par ce court exposé, que toutes les sciences et toutes les connaissances qui pouvaient contribuer au bien-être et au bonheur de l'homme étaient chez les Grecs la base de l'instruction de la jeunesse.

Chez les anciens Romains, l'autorité paternelle, à laquelle les mères avaient peu de part, s'étendait au droit de vie et de mort. Un père pouvait vendre son fils jusqu'à trois fois et le revendiquer autant de fois. Il pouvait aussi s'emparer du fruit de ses épargnes et de son travail, et le déshériter sans autre motif que sa volonté; mais cette puissance perdit dans la suite une partie de son étendue. L'émancipation consentie par le père rendait le fils indépendant, et maître de sa personne et de son bien. L'adoption était aussi très-commune chez les Romains, et fut même permise sous les empereurs aux femmes qui n'avaient pas d'enfants. Sous le règne de Constantin-le-Grand, il fut permis de légitimer les enfants naturels, qui alors obtenaient tous les droits, avantages et priviléges échus aux autres enfants, mais seulement en ce qui concernait le père et son héritage.

Dans les premiers temps de l'existence des Romains, les pères élevaient eux-mêmes leurs enfants; ils les accoutumaient aux travaux de la campagne, leur transmettaient la connaissance des lois qu'eux-mêmes tenaient de leurs parents, et leur inspiraient, sur-tout par l'exemple, l'amour de la patrie; ils leur apprenaient aussi le maniement des armes, et tous les exercices relatifs à l'état militaire. Mais, lorsque le luxe se fut introduit à Rome, on donna aux enfants, à l'imitation des Grecs, des pédagogues chargés de leur faire étudier les langues, les sciences, et pratiquer les exercices du corps. Ces maîtres, choisis d'abord avec le plus grand soin, ne quittaient jamais leurs élèves, et les portaient à la vertu par leurs leçons et par les exemples des grands hommes. Mais dans la suite on se relâcha de cette sévérité dans le choix des maîtres, et du temps de Juvénal et de Quintilien, qui vivaient dans le premier siècle

de l'Église, on confiait souvent la jeunesse à des hommes de la lie du peuple, à des mercenaires, et même à des esclaves du dernier rang.

Les enfants des deux sexes portaient jusqu'à douze ans une tunique appelée *alicata chlamys*, qu'ils quittaient alors pour prendre la prétexte; les garçons changeaient ce vêtement de quinze à dix-sept ans, contre la robe virile, et coupaient leurs cheveux, qu'on avait laissés jusqu'alors longs et flottants; une partie était jetée au feu en l'honneur d'Apollon, et l'autre dans l'eau, en celui de Neptune, sans doute d'après ce grand principe de physique, que la chaleur et l'humidité sont les premiers et les plus actifs agents de toute végétation. Les jeunes gens se faisaient aussi raser pour la première fois le plus souvent en prenant la robe virile et quelquefois plus tard. Cette première coupe de la barbe était conservée soigneusement et renfermée dans quelque meuble précieux. Néron mit la sienne dans une boîte d'or, et la consacra à Jupiter Capitolin. (*Sueton. vita Neron.*)

Quant aux filles, lorsqu'elles étaient nubiles, elles offraient à Vénus leurs jouets de l'enfance. On leur ôtait, ainsi qu'aux garçons, la bulle, espèce d'amulette qui pendait du cou sur la poitrine; et on leur donnait la prétexte, qu'elles conservaient jusqu'à leur mariage. Leur éducation se borna d'abord à l'économie intérieure, aux ouvrages qui y avaient rapport, et à quelques talents d'agrément; mais, dans la suite, le goût des sciences ayant fait à Rome beaucoup de progrès, l'instruction du sexe fut moins bornée et les femmes les cultivèrent: Tullia, fille de Cicéron, était très-instruite. (*Cicer. fragm. cons.*) Nous possédons encore le discours que la fille du célèbre orateur Hortensius prononça en public pour faire exempter les dames romaines d'une taxe imposée sur quatorze cents d'entre elles par les triumvirs Octave, Antoine et Lépide. (*Valer. Max.*, *l.* 8, *c.* 3.) Enfin Juvénal nous apprend (*satyr.* 6) que de son temps la langue grecque était très-familière aux dames romaines.

Pendant près de trois siècles après la fondation de Rome, les Romains languirent dans une profonde ignorance. On en cite pour exemple le clou d'airain que l'on attachait à la muraille du temple de Jupiter Capitolin, le premier des ides de septembre, et qui servit d'abord à compter le nombre des années. (*Tit. Liv.*, *l.* 7, 1 *dec.*) Lorsqu'on eut fait à Rome la compilation connue sous le nom de Lois des douze tables, des écoles publiques s'y établirent pour faire apprendre par cœur les lois à la jeunesse. Les parents jaloux de donner à leurs enfants une éducation plus relevée, les envoyaient chez les Toscans; mais lorsque, vers le cinquième siècle de Rome, l'Etrurie, la grande Grèce et la Sicile eurent passé sous la domination romaine, des orateurs, des grammairiens et des poëtes y apportèrent de ces différents pays le goût de l'étude et du savoir. Ce fut sur-tout à la fin de la dernière guerre punique, vers l'an 512, que les Romains s'appliquèrent avec plus d'attention à l'étude de leur langue et à la poésie. Leurs relations avec les Grecs augmentèrent ces dispositions; l'art de parler en public devint chez eux une partie essentielle de l'éducation, et ils firent un si grand cas de l'éloquence, qu'ils attirèrent des maîtres de la Grèce pour leur en enseigner les règles. Lorsque dans la suite leurs conquêtes leur eurent ouvert le chemin de ce berceau des sciences et des arts, ils envoyèrent les jeunes gens à Athènes pour y étudier sur-tout l'éloquence et la langue grecque. Bientôt l'art oratoire, la connaissance de l'histoire, la philosophie, les sciences naturelles et les sciences exactes, firent des progrès rapides; et les magistrats et les hommes puissants se firent une gloire et un devoir de les encourager et de les protéger. L'éducation profitant de ces lumières ne fut plus bornée aux exercices du corps et à l'art militaire; les Romains voulurent essayer leur propre génie sans secours étranger. Leurs rhéteurs et leurs grammairiens enseignèrent alors non-seulement les éléments des langues grecque et latine, les principes de l'art oratoire et de la poésie; mais ils eurent, comme les Grecs, leurs combats oratoires, poétiques et musicaux; on appela les connaissances qui formaient la masse de l'instruction morale, *Artes liberales*, *studia humanitatis*. Hadrien fonda l'Athénée, l'une des plus célèbres écoles publiques; elle se soutint presque jusqu'à la décadence de l'empire, et prit, dans les derniers temps de son existence, le nom de *Schola romana*. La moitié de ce vaste édifice était consacrée à l'instruction de la jeunesse; l'autre servait aux combats d'émulation des poëtes, des orateurs et des autres savants. La méthode d'enseignement fut la même chez les Romains que chez les Grecs; mais leur goût pour

les lettres et l'éloquence, qui avait commencé à décliner sous le règne de Trajan, perdit beaucoup encore sous ses successeurs, et tomba bientôt entièrement.

Nous ne pouvons nous dispenser de dire aussi quelque chose de l'éducation chez les Gaulois; nous avons déjà parlé de la manière dont ils soignaient leurs enfants dans le premier âge; nous avons observé qu'ils s'attachaient beaucoup moins à la culture de l'esprit qu'à celle du corps; dans les plus anciens temps, les Druides étaient chez les Gaulois chargés exclusivement de l'instruction de la jeunesse; ils avaient des colléges et des écoles publiques dans les principales villes de la Gaule; on y enseignait les dogmes religieux, les sciences, et principalement la physique et la morale : *Multa de sideribus atque eorum motu, de mundi ac terrarum magnitudine, de rerum naturâ, de deorum immortalitate, vi ac potestate disputant, ac juventi tradunt.* (*Cæsar. Comm. lib.* 6.) Mais après la conquête des Gaules par les Romains, de nouvelles écoles publiques s'établirent, et la jeunesse y fut instruite d'après la méthode et dans les principes des vainqueurs. Les premières et les plus célèbres furent les écoles *Mœniennes,* qu'Auguste fonda dans l'antique ville d'Autun; on en a reconnu l'emplacement dans l'ancien couvent des Cordeliers, où l'on a conservé long-temps des fragments de colonnes, de statues et de mosaïques qui avaient appartenu à ce vaste édifice. On voit gravées sous les portiques des espèces de cartes géographiques sur lesquelles étaient indiqués la position des villes, le cours des fleuves, la figure et les sinuosités des côtes maritimes, et les distances respectives des endroits les plus remarquables. On croit qu'un fragment de ces cartes sur lequel était gravé l'itinéraire des voies romaines d'Italie, et qui avait été découvert en fouillant un terrain de la ville d'Autun, fut enfoui de nouveau dans les fondations de l'abbaye de Saint-Jean-le-Grand.

LANGUES.

On pense généralement que les langues ont une origine commune, mais que leurs différences et leurs variations proviennent des mélanges successifs et multipliés qu'elles ont éprouvés. La dispersion des hommes fut la première cause de l'altération de la langue primitive, dont toutes les autres sont des dialectes plus ou moins reconnaissables. Cette langue primitive a dû être simple et composée d'un petit nombre de mots presque tous monosyllabiques, mais suffisants pour exprimer les premières idées et les premiers besoins. On en trouve des preuves dans la langue hébraïque, qui comprend aussi l'arabe, le syriaque, le chaldéen, le phénicien, et le samaritain; ainsi que dans l'alphabet éthiopien et dans l'ancienne langue égyptienne. Quelques savants ont voulu considérer l'hébreu comme la langue primitive, et y rapporter toutes les autres, principalement le chinois; mais ils paraissent avoir adopté une fausse méthode.

La langue phénicienne différait peu de la syriaque, et toutes deux étaient des dialectes d'une langue générale de l'Orient, qui changea de dénomination selon les pays, et varia dans ses altérations et ses modifications, en conservant à peu près le même génie et les mêmes racines.

On sait que les Grecs eurent anciennement des relations intimes avec les Phéniciens dont ils reçurent l'écriture, et avec les Égyptiens qui jetèrent des colonies dans l'Attique et dans l'Argolide; elles s'y mêlèrent aux anciens habitants et leur communiquèrent leurs connaissances dans les sciences et dans les arts; on peut en tirer la conséquence que la langue égyptienne concourut alors à former la langue grecque, ou qu'elle lui fournit du moins un grand nombre de mots; et en effet on en reconnaît beaucoup auxquels on ne peut refuser cette origine. Lorsque les Grecs se furent emparés de l'Égypte, ils y substituèrent leur méthode à la méthode orientale, et il en résulta la langue cophte, qui est un composé du grec et des débris de l'ancien égyptien; elle a aussi beaucoup de rapports avec le phénicien.

La langue latine se forma en grande partie de la langue grecque, *Nomina latina ex Græcis orta sunt plurima præcipuè. Æolicâ ratione : Cui noster sermo est simillimus.* (Quintilian., l. 1, Instit., cap. 6.) Mais ce premier langage des Romains éprouva des changements et des modifications par son

mélange avec celui des nations qui s'établirent à Rome, telles que les Osques, les Étrusques, les Gaulois cisalpins, etc. Ce ne fut qu'à la suite des temps, et lorsque les grammairiens eurent établi des règles fixes, que la langue s'épura et devint telle qu'on la trouve dans les auteurs de la bonne latinité. On la divise ordinairement en quatre âges qui forment les quatre époques de la littérature romaine, savoir : le premier de la première guerre punique à la mort d'Auguste, le second de la fin du règne de ce prince à la mort de Trajan, le troisième de cette époque à la destruction de Rome par les Goths, et le dernier de cet évènement jusqu'à la renaissance des lettres.

Les Celtes, qui furent les plus anciens habitants des Gaules, eurent certainement un langage particulier; mais il ne nous reste pour le reconnaître que le témoignage de quelques historiens qui ne nous fournissent encore que des notions bien incomplètes. Quoique les Gaules fussent partagées en plusieurs états et pays qui se gouvernaient par des lois particulières, cependant ces différentes parties ne formaient qu'un seul corps de république dont les intérêts se traitaient dans les assemblées générales de la nation. Les Druides, qui exerçaient en même temps le sacerdoce et la magistrature, s'assemblaient une fois par an près de Chartres, pour rendre justice aux habitants de toutes les contrées de la Gaule qui s'y rendaient pour les consulter. Il fallait donc qu'il y eût une langue commune, familière à tous les Gaulois, et qui dut même se conserver sans altération tant que les Gaules ne furent point exposées à des invasions étrangères. Mais les Druides, qui étaient aussi les archivistes de la nation, ne pouvaient rien fixer par écrit; les doctrines et les traditions étaient transmises verbalement de génération en génération; c'est ce qui a laissé si peu de moyens de bien connaître et d'approfondir la langue celtique dont beaucoup de savants se sont cependant occupés. La grammaire qu'on en a formée est simple, presque monosyllabique, et offre une nombreuse synonymie. On y trouve des mots hébreux, syriaques et phéniciens, comme on remarque des mots celtiques dans toutes les langues anciennes. Le celtique peut donc être considéré comme un dialecte de cette langue primitive, contemporain des autres langues anciennes, dérivé comme elles d'une souche commune, et dont l'antiquité doit remonter aux temps de la dispersion des premiers peuples de la terre.

On a prétendu que la langue celtique s'était conservée avec assez de pureté dans la Bretagne armorique et dans le pays de Galles; on a cru aussi en reconnaître des traces dans la Biscaye.

ÉCRITURE.

L'invention de l'écriture fut une suite de celle des langues, et servit à peindre aux yeux les sons que jusque-là l'oreille seule avait saisis; cependant, avant qu'on eût imaginé ce moyen de communication si utile et si commode, on en avait trouvé d'autres, imparfaits à la vérité, de conserver la mémoire des évènements les plus importants; des colonnes, des amas de pierres ou d'autres objets sensibles appuyés de chants et de traditions, servirent dans les plus anciens temps à transmettre les évènements et à les expliquer aux générations les plus reculées. Lorsque les éléments du dessin et de la peinture furent connus, on figura les objets eux-mêmes, mais ce procédé ne pouvait s'appliquer qu'à ceux qui étaient susceptibles de frapper les sens. On trouve des traces de cette première écriture allégorique dans les hiéroglyphes des Égyptiens; les Mexicains l'employaient avant que les Espagnols eussent détruit leur empire; elle est encore en usage aujourd'hui chez les sauvages du Canada. Bientôt, par des rapports de convention, ces représentations servirent à indiquer des idées abstraites; ainsi l'œil était l'image de la Providence, un serpent mordant sa queue celle de l'éternité, etc. Cette seconde écriture symbolique paraît avoir aussi pris naissance chez les Égyptiens. Avec le temps ces inventions se perfectionnèrent en se simplifiant, et se répandirent chez les nations; ce fut alors que l'on parvint à exprimer par l'écriture les sons et les mots qui sont la représentation convenue des choses; mais il fallut encore beaucoup d'études et d'expériences pour arriver à l'écriture alphabétique; on ne connaît pas l'époque précise de cette utile invention, qui remonte à une haute antiquité, comme le

prouvent divers passages de la Bible (1). On croit que l'écriture alphabétique fut découverte par les Égyptiens ou les Assyriens, qui furent les nations le plus anciennement organisées en corps social. *Litteras semper arbitror esse Adsyrias; sed alii apud Ægyptos à Mercurio, ut Gellius, alii apud Syros repertas volunt.* (Plin. lib. 7, c. 56.) Selon Diodore (l. 3), les Égyptiens tenaient leurs lettres des Éthiopiens.

Les Grecs pensaient que Cadmus, né dans l'Orient, leur avait apporté les lettres de la Phénicie; les Romains avaient la même opinion, comme le prouvent ces vers de Lucain:

Phœnices primi, famæ si creditur, ausi
Mansuram rudibus vocem signare figuris,
Nondùm flumineas Memphis contexere biblos
Noverat, et saxis tantùm volucresque, feræque,
Sculptaque servabant magicas animalia linguas.

Des savants ont cru reconnaître une grande ressemblance entre les caractères des Phéniciens et ceux des Égyptiens. Ces derniers, suivant Porphyre, avaient trois sortes de lettres : 1° les épistoliques, en petit nombre et dont l'alphabet n'est pas bien connu, étaient employées sans mélange dans l'écriture cursive ordinaire; 2° les hiéroglyphiques, combinées avec les premières, et dont chaque figure répondait à une idée ou à un mot par un rapport de convention établi entre ces figures et les qualités, les sentiments ou les passions des êtres vivants; cette écriture servit dans la suite à dérober au vulgaire et aux autres nations les sciences des Égyptiens ; 3° les symboliques, qui étaient des espèces d'énigmes allégoriques.

Les Chinois, dont l'origine remonte à une haute antiquité, ont eu d'abord, comme les Égyptiens, dont on les croit issus, des caractères qui peignaient aux yeux les choses désignées; mais ceux qu'ils emploient aujourd'hui ne sont que des figures sans rapport avec le son ou l'objet qu'ils indiquent.

Cadmus n'apporta dans la Grèce que seize lettres. *Utique in Græciam attulisse è Phœnice Cadmum sedecim* (litteras) *numero.* (Plin. Hist. nat., l. 7, c. 56.) Ce qui a fait conjecturer que les Égyptiens et les Phéniciens n'en avaient que ce nombre dans leur écriture courante ou épistolique. Cet alphabet fut augmenté par Palamèdes, Simonides et Épicharme, et fixé enfin à vingt-quatre lettres par Callistrate de Samos, qui lui donna le nom d'alphabet ionien. (Plin. *Hist. nat.* l. 7, c. 57.) Les lettres apportées aux Grecs par Cadmus furent transmises aux Latins par Évandre, Arcadien. *Evander tùm ea profugus ex Peloponeso autoritate magis quam imperio regebat loca, venerabilis vir miraculo litterarum, rei novæ inter rudes artium homines.* (Tit. Liv. l. 1, ab Urb. cond.)

L'écriture fut tantôt horizontale, tantôt perpendiculaire. Les Grecs suivirent d'abord la méthode des Orientaux de droite à gauche; ils adoptèrent ensuite celle des peuples d'Occident de gauche à droite, et enfin ils écrivirent alternativement de droite à gauche et de gauche à droite; ce genre d'écriture s'appelait βουστροφηδὸν (sillon de bœuf). Les Grecs écrivirent aussi perpendiculairement comme les Chinois.

On n'employa dans les plus anciens temps que les lettres majuscules, l'opinion la plus commune étant que les autres caractères, notamment celui que nous appelons *italique*, ne furent en usage que vers le neuvième ou dixième siècle.

On se servit dans les plus anciens temps pour tracer l'écriture de diverses substances : chez les Grecs elles variaient selon la nature et le but des écrits; ainsi les actes publics étaient gravés sur l'airain, le marbre, la pierre, le plomb, et autres matières solides; mais pour les écrits ordinaires on se servait des feuilles et de la pellicule intérieure des arbres, du parchemin et du vélin; on écrivait aussi sur des tablettes de bois et d'ivoire, unies ou enduites d'une matière grasse ou gommeuse, sur la toile, et enfin sur le papyrus. On inventa aussi un papier de coton qui précéda celui de chiffon dont on se sert généralement aujourd'hui.

(1) Exod. XVII. 14. XXIV. 4. 28. — Numeri XVII. 18. XXXI. 9. 19. 26. — Job. XIII. 26. XXXI. 35. 36. Luc.

La matière qui servit le plus long-temps et le plus communément à tracer l'écriture fut la plante appelée *papyrus,* qui ne croissait guère qu'en Égypte, et qui a donné son nom au papier. Hérodote et Strabon l'appellent *biblos,* Théophraste et Dioscorides *papyros.* Hérodote est le plus ancien des auteurs qui ont parlé du papyrus. (L. 2, ch. 92.) Cette plante croissait dans le Nil à l'époque des inondations, mais seulement dans les endroits où l'eau ne s'élevait pas au-dessus de deux coudées; sa longueur totale était de dix coudées, sa tige de quatre à sept; sa racine, de la grosseur du poignet, poussait dans le limon des branches obliques, grêles et nombreuses; les papyres ou tiges, de forme triangulaire, sortaient des différentes parties de la plante, et étaient terminées par une touffe chevelue sans fruit ni semence apparents; les tiges, plus molles que les arbrisseaux et plus solides que l'herbe, renfermaient sous leur écorce, de la consistance des cannes de jonc, une moelle blanche.

Le papyrus était d'une grande utilité aux Égyptiens; ils en construisaient des barques qu'ils considéraient comme sacrées, d'après la tradition qu'Isis s'en était servie pour sa fuite. La pellicule voisine de l'écorce, que Pline appelle *liber,* et d'où est venu le mot *livre,* servait à faire des voiles; on en faisait aussi des nattes, des matelas, des couvertures, des cordages, des chaussures pour les prêtres, des bandelettes pour les momies, des vêtements pour les pauvres, etc. Selon Pline et Dioscorides, cette plante avait des vertus médicinales, et tous les Égyptiens la mâchaient cuite à l'eau ou rôtie pour en sucer la moelle et le jus. Mais les préparations qu'on lui faisait subir pour servir à l'écriture devinrent une des principales sources de la richesse de l'Égypte, qui fit long-temps de ces feuilles un commerce aussi étendu que lucratif. Pline (lib. 13, c. 11) a donné des détails très-circonstanciés sur la fabrication du papyrus, que les Grecs appelaient aussi *philyra* et *biblos.* Ils désignaient sous le nom de *chartes,* comme les Latins sous celui de *charta,* toutes les feuilles destinées à recevoir l'écriture, quelle qu'en fût la matière.

Le commerce du papyrus d'Égypte, qui était encore considérable vers la fin du troisième siècle, se soutint jusque vers le commencement du sixième, époque où les impôts sur cette matière étaient devenus si onéreux, que Théodoric en affranchit l'Italie. Dans les huitième et neuvième siècles, l'abondance du parchemin et la connaissance du papier de coton firent diminuer peu à peu l'usage du papyrus, qui paraît avoir cessé tout-à-fait dans le onzième.

Nous avons rapporté, planche XII, un fragment de Papyrus du cabinet de l'abbé de Tersan, sur lequel sont tracés des deux côtés des caractères cursifs égyptiens. On trouve dans les bibliothèques publiques de l'Europe, et dans beaucoup de cabinets, un grand nombre de manuscrits sur papyrus. La collection la plus riche en ce genre est celle de Portici, où l'on conserve les rouleaux découverts dans les fouilles d'Herculanum.

Le *scrinium.* La forme la plus générale des ouvrages écrits dans les temps anciens était celle d'un rouleau; les feuilles de vélin ou de papier collées les unes aux autres n'étaient écrites que d'un côté; on les roulait autour d'un cylindre de bois ou d'ivoire (*bacillus*) aux extrémités duquel pendaient des espèces de boutons (*umbilici*) peints, vernis ou dorés. Le titre de l'ouvrage était écrit sur un index attaché sur l'une des tranches du rouleau que l'on maintenait avec des rubans ou des courroies (*lora*), et on l'enduisait d'huile de cèdre pour le conserver. Les Grecs avaient cependant aussi des livres de forme carrée dont les feuilles écrites des deux côtés étaient réunies à leur partie supérieure par des fils ou courroies.

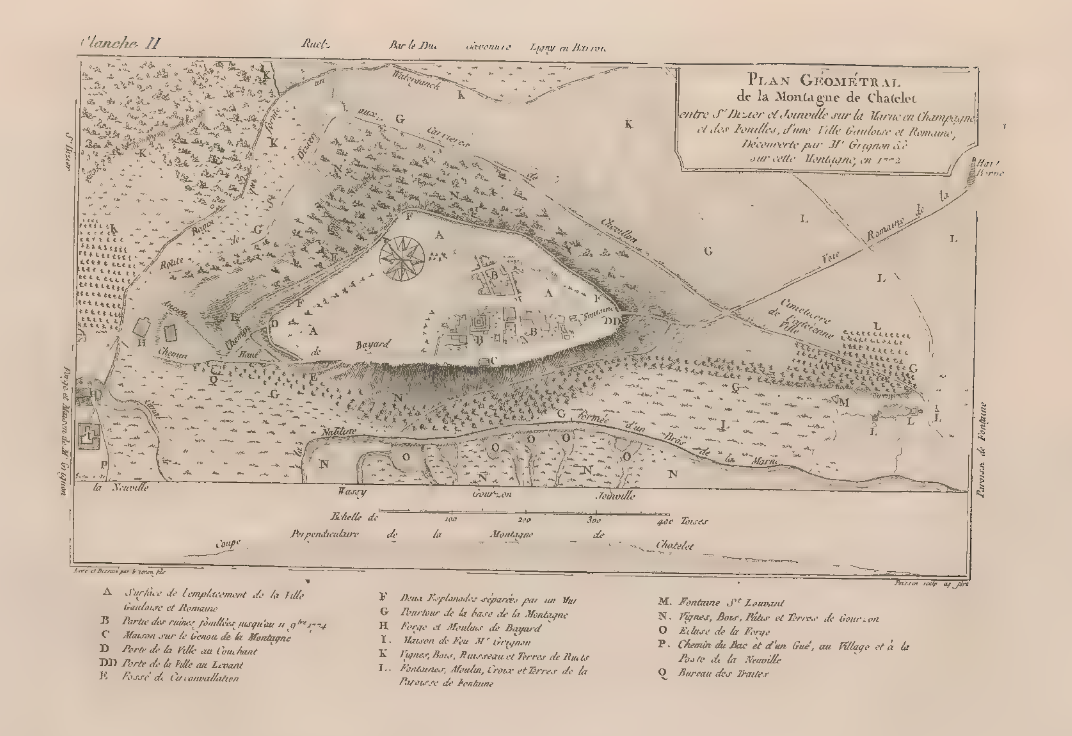
On multipliait les ouvrages par la copie, et il y avait des gens qui en faisaient métier; ceux qui excellaient dans ce genre de travail étaient appelés chez les Grecs *calligraphes,* et ceux qui ornaient les manuscrits de lettres d'or *chrysographes;* ils avaient aussi des *tachygraphes* qui s'appliquaient à saisir et à conserver le texte d'un discours en écrivant aussi vite que la parole au moyen de certains signes et d'abréviations réduites en méthode.

Planche I.



Carte topographique de Chatelet de ses environs et fragmens de l'Itinéraire d'Antonin de la Table Theodosienne et de la Carte de la Gaule Par d'Anville

Planche II



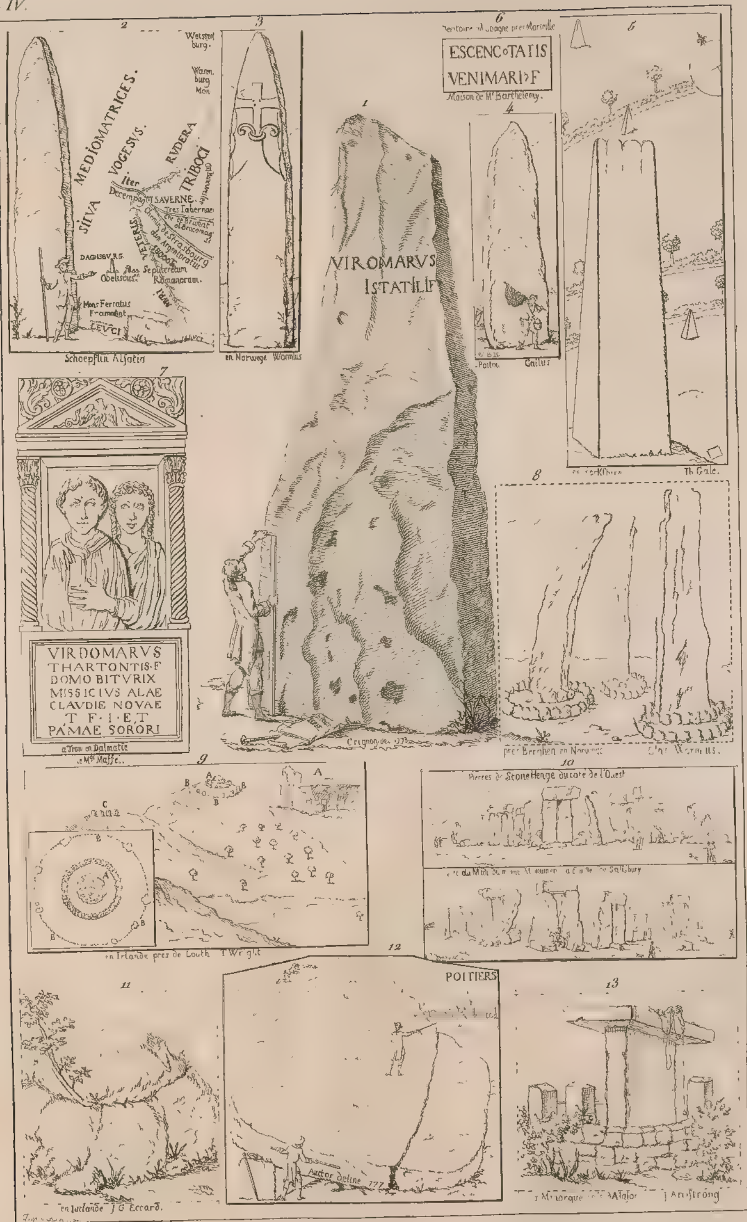
A Surface de l'emplacement de la Ville Gauloise et Romaine
B Partie des ruines fouillées jusqu'au 11 9.bre 1774
C Maison sur le Genou de la Montagne
D Porte de la Ville au Couchant
DD Porte de la Ville au Levant
E Fossé de Circonvallation
F Deux Esplanades séparées par un Mur
G Pourtour de la base de la Montagne
H Forge et Moulins de Bayard
I. Maison de Feu M.r Grignon
K Vignes, Bois, Ruisseau et Terres de Ruets
L. Fontaines, Moulin, Croix et Terres de la Paroisse de Fontaine
M. Fontaine S.t Louvant
N. Vignes, Bois, Pâtis et Terres de Gourzon
O Ecluse de la Forge
P. Chemin du Bac et d'un Gué, au Village et à la Poste de la Neuville
Q Bureau des Traites

Planche III.

PLAN des FOUILLES faites par Ordre du ROI, d'une VILLE ROMAINE découverte en 1772 entre S.T DIZIER et JOINVILLE.

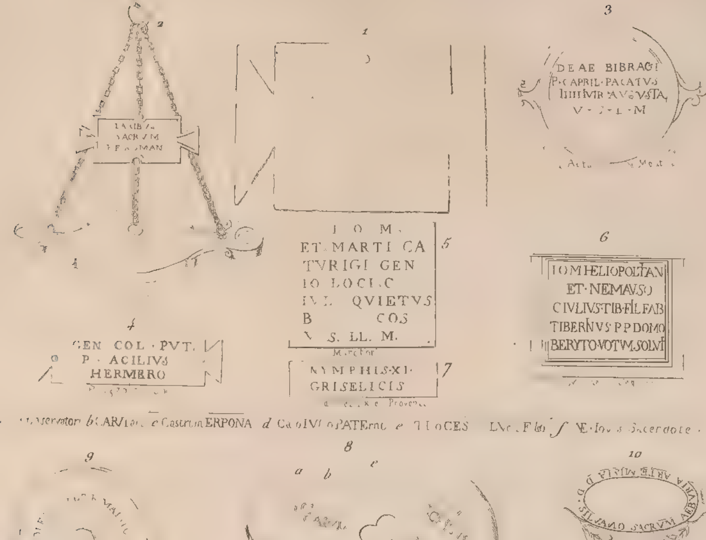


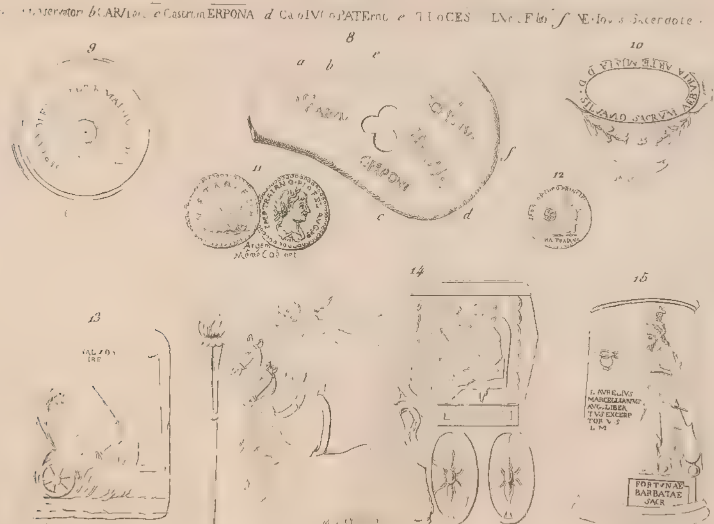
Planche IV.



La Haute Borne, Monumens analogues et pierres Druidiques de diverses Contrées.

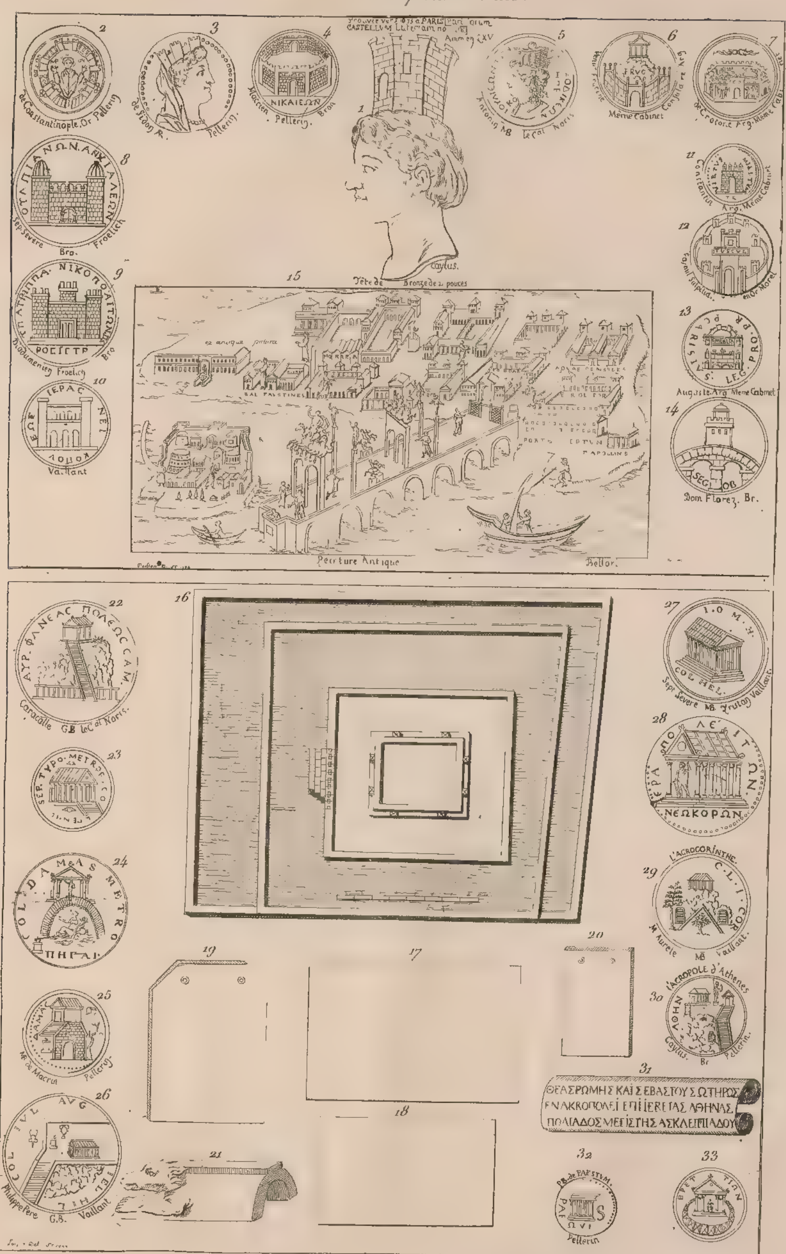
Planche V. *Inscription Votive au Dieu Ouniorigès.*



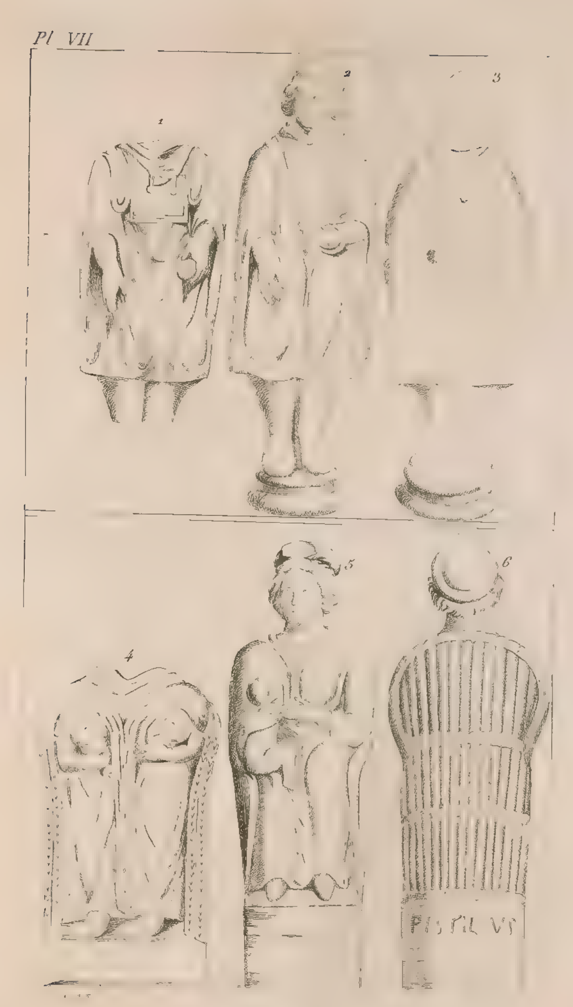


Monumens Votifs pour le succès d'un voyage ou d'une entreprise.

Murs d'enceinte et portes de Villes.

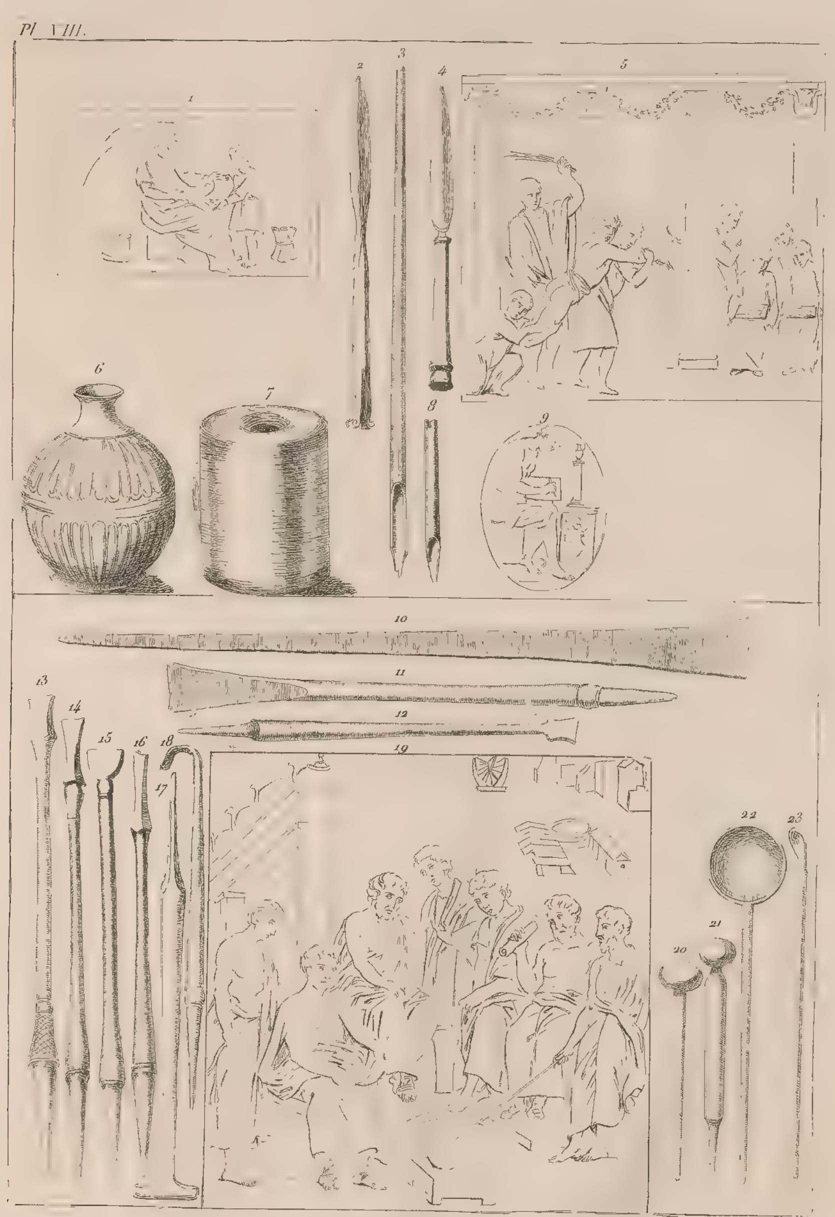


Plan Géométral du Grand temple de Chatelet



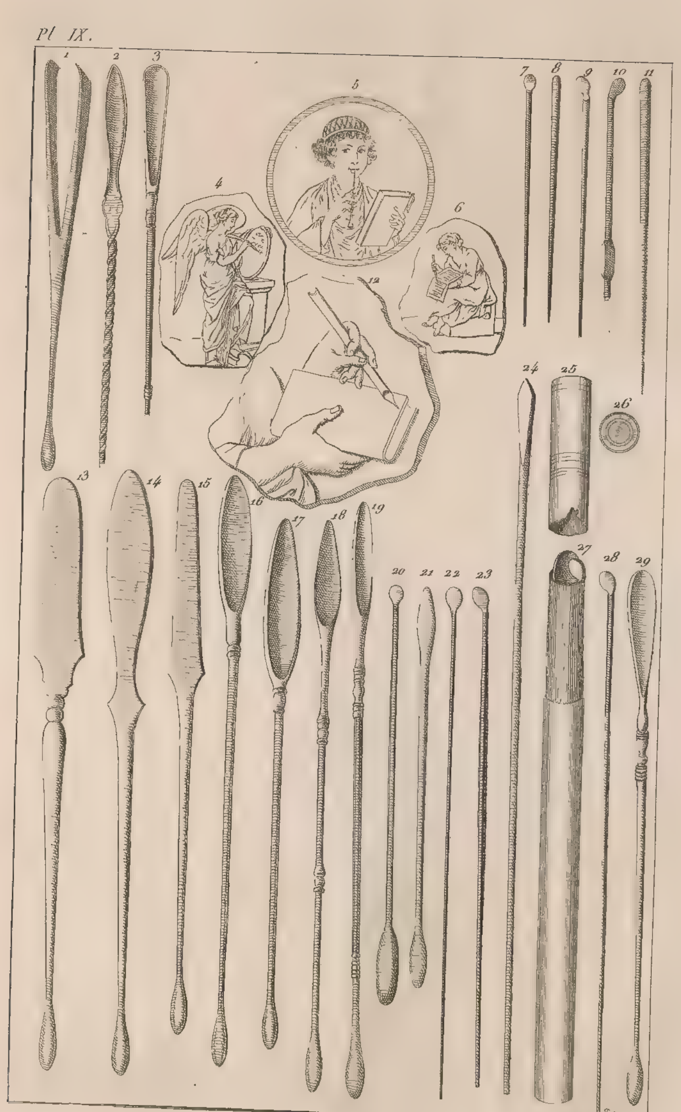
Premiers soins donnés à l'homme.

Pl. VIII.



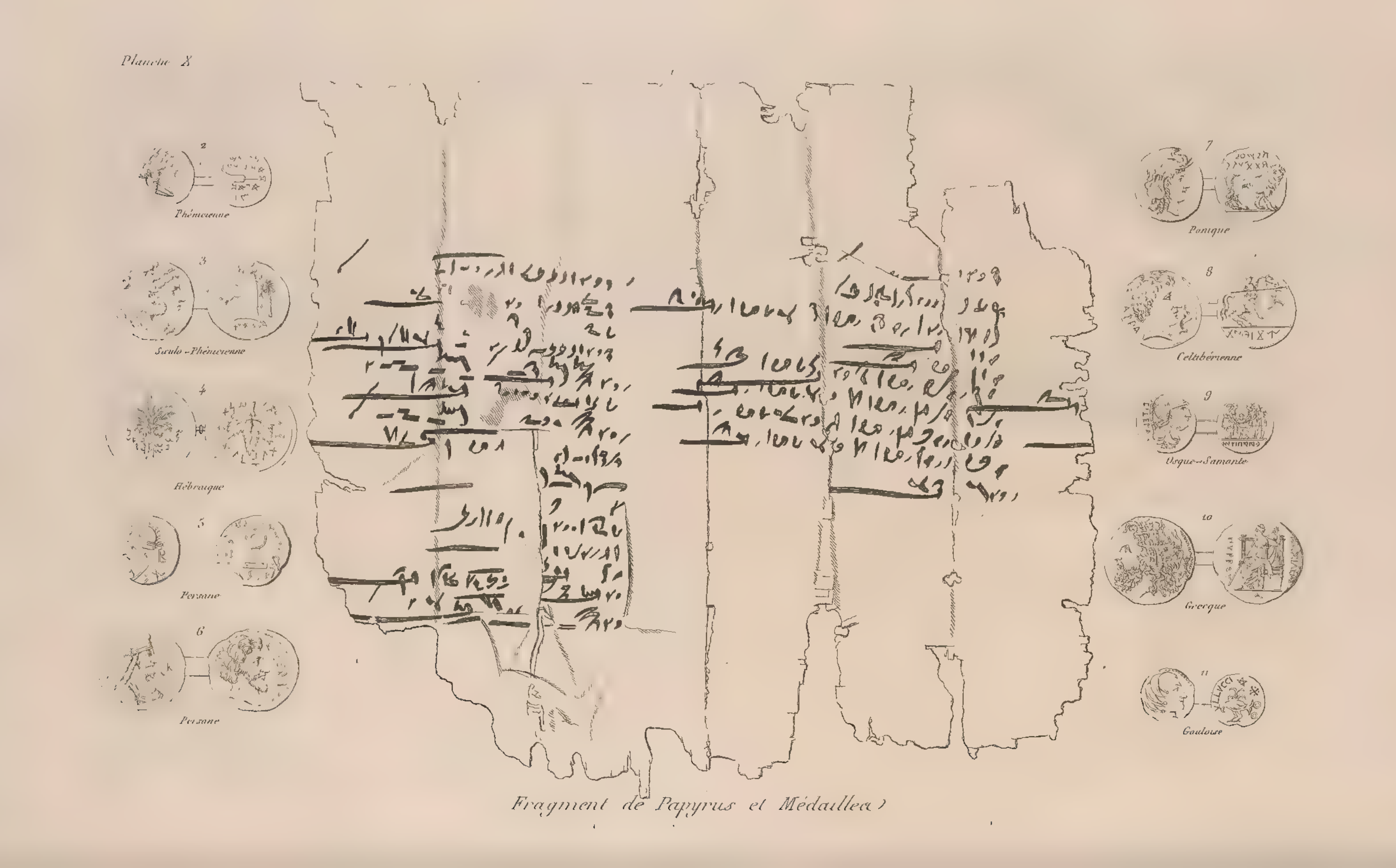
Première éducation, Ecoles publiques

Pl IX.

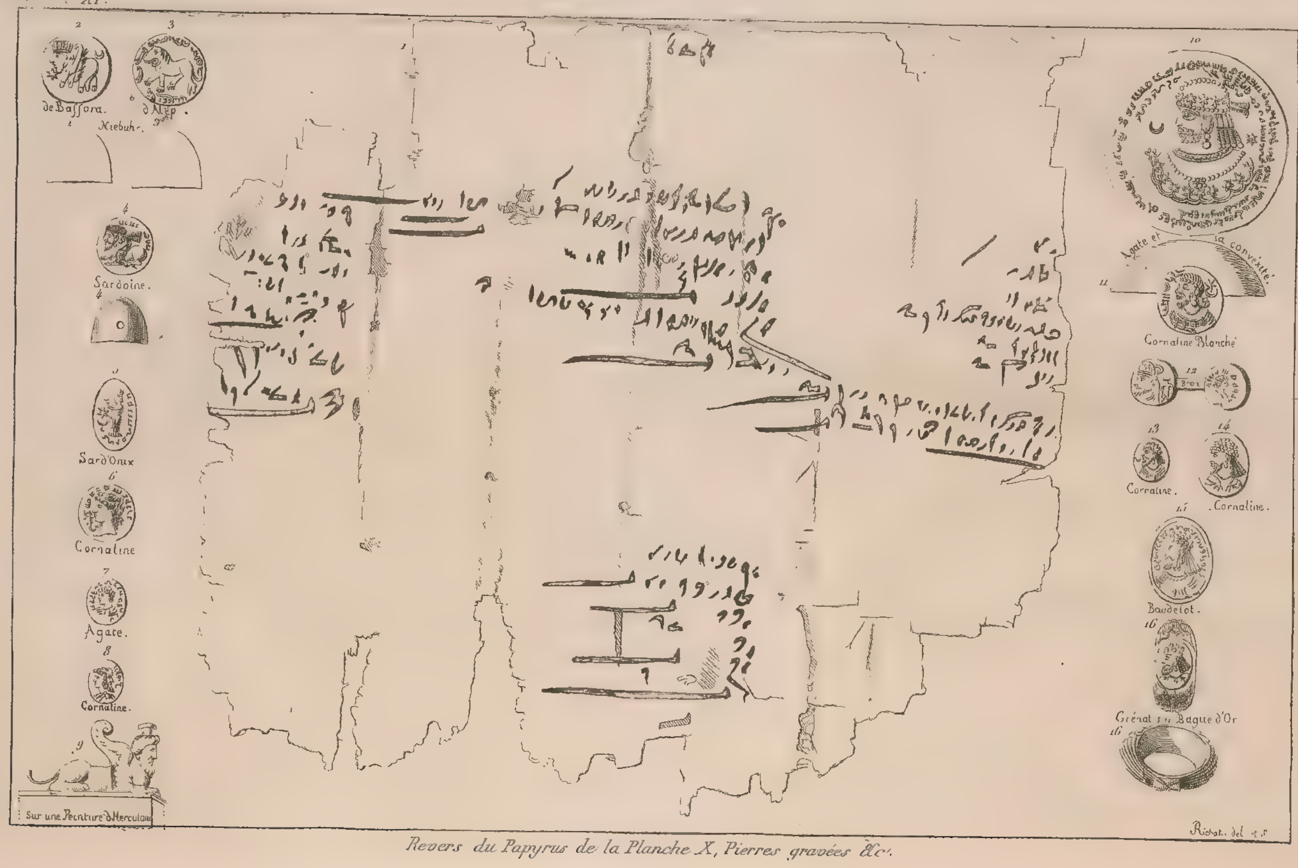


Pédagogie, Ecriture.

Planche X

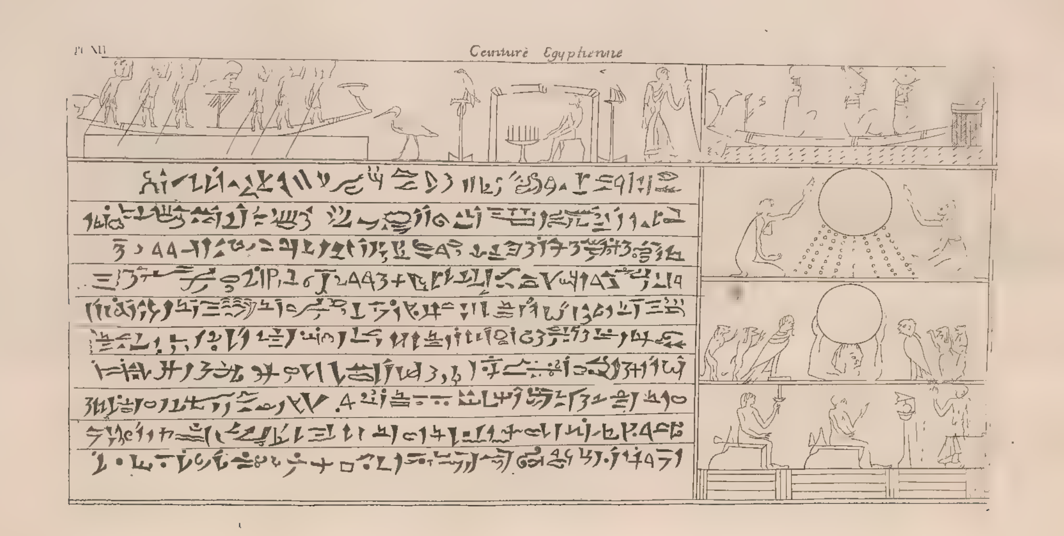


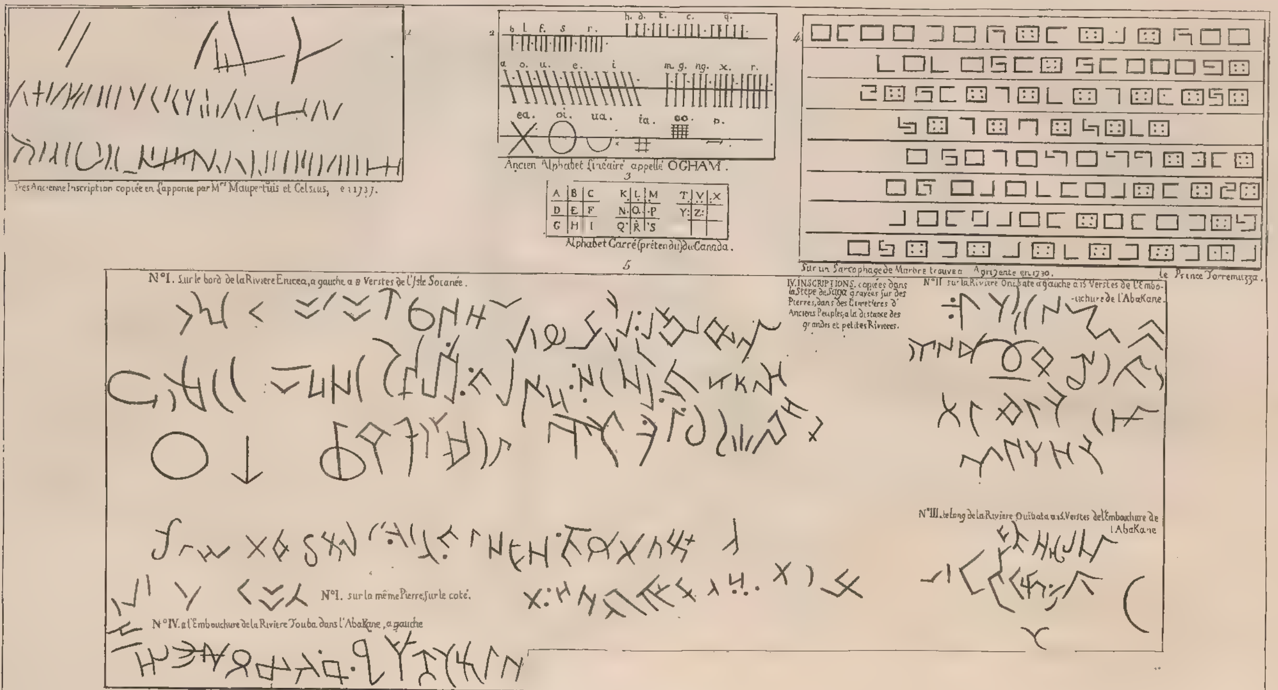
Fragment de Papyrus et Médailles



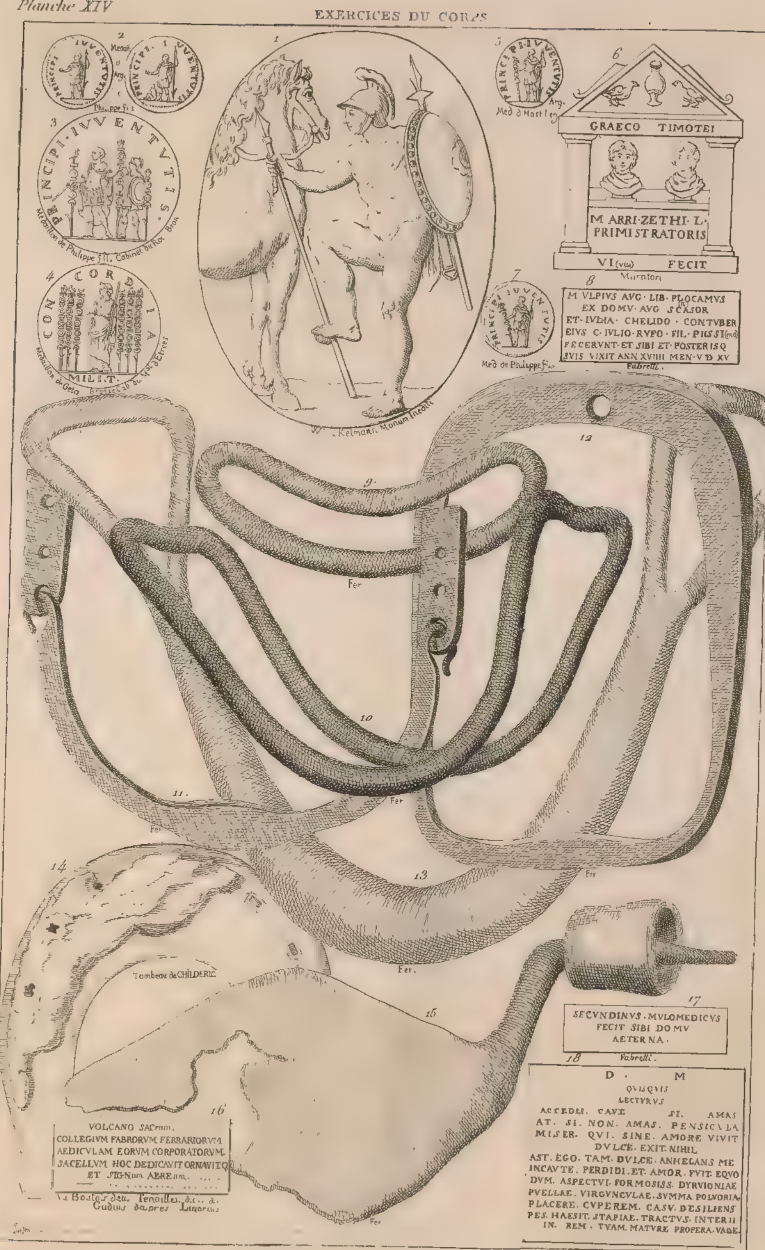
Revers du Papyrus de la Planche X, Pierres gravées &c.

Ceinture Égyptienne



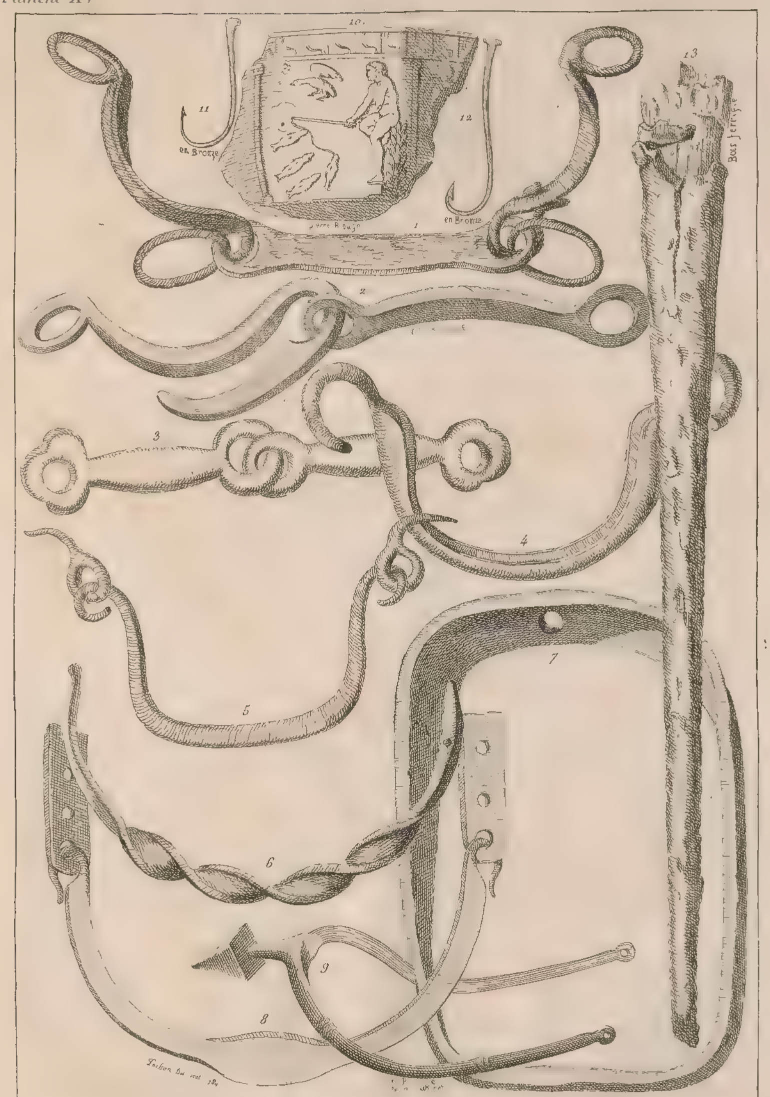


Alphabets du Nord et Inscriptions en caractères inconnus

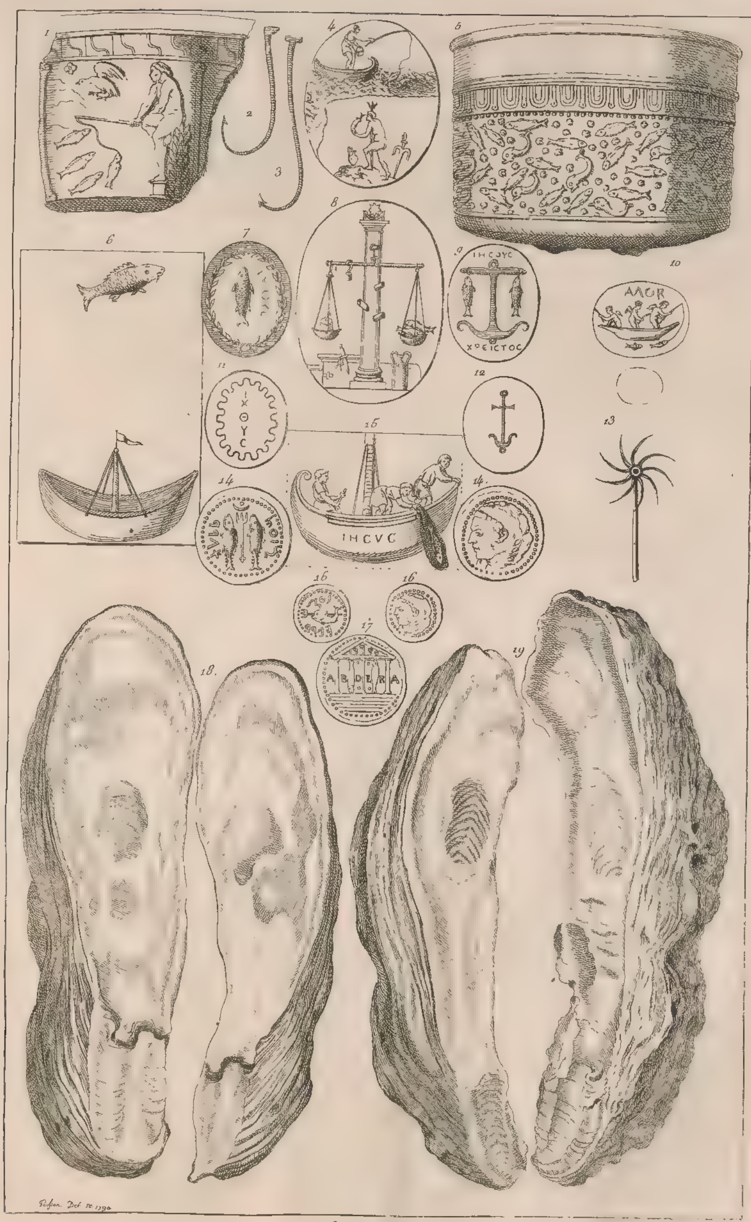


Equitation, Etriers, Fers &c.

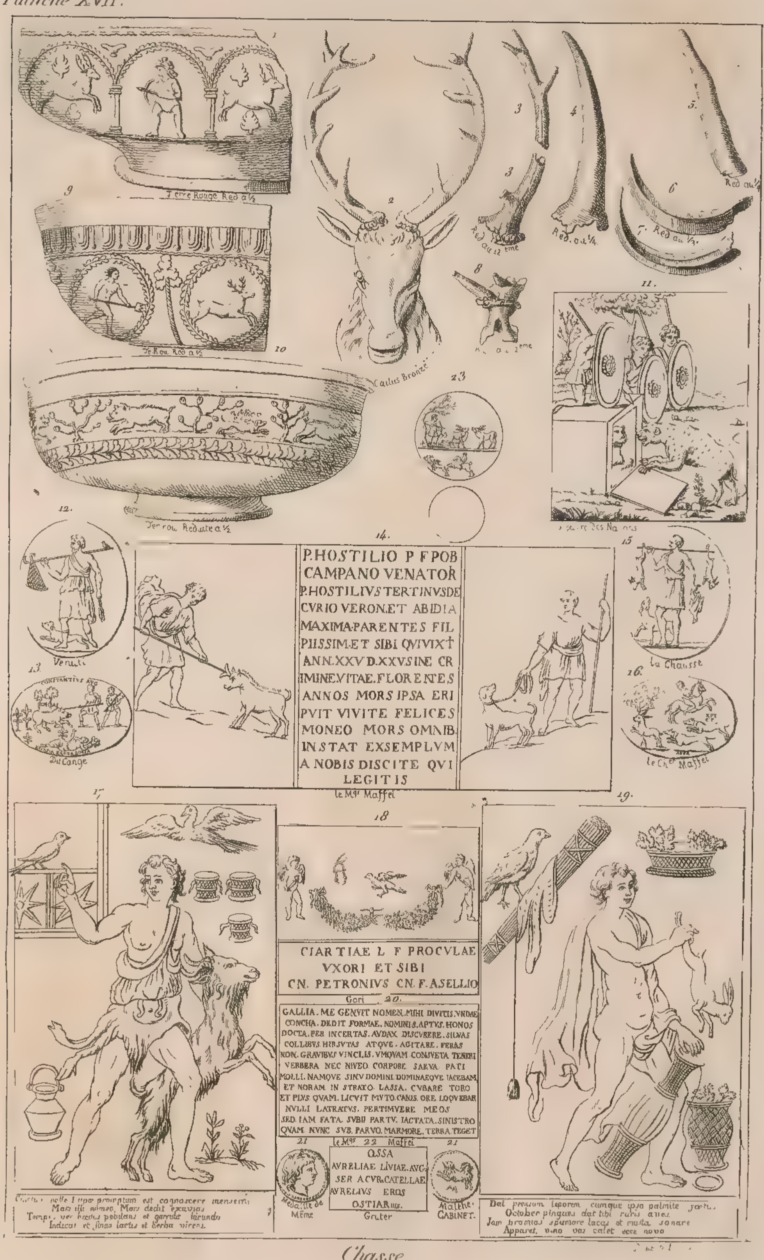
Planche XV



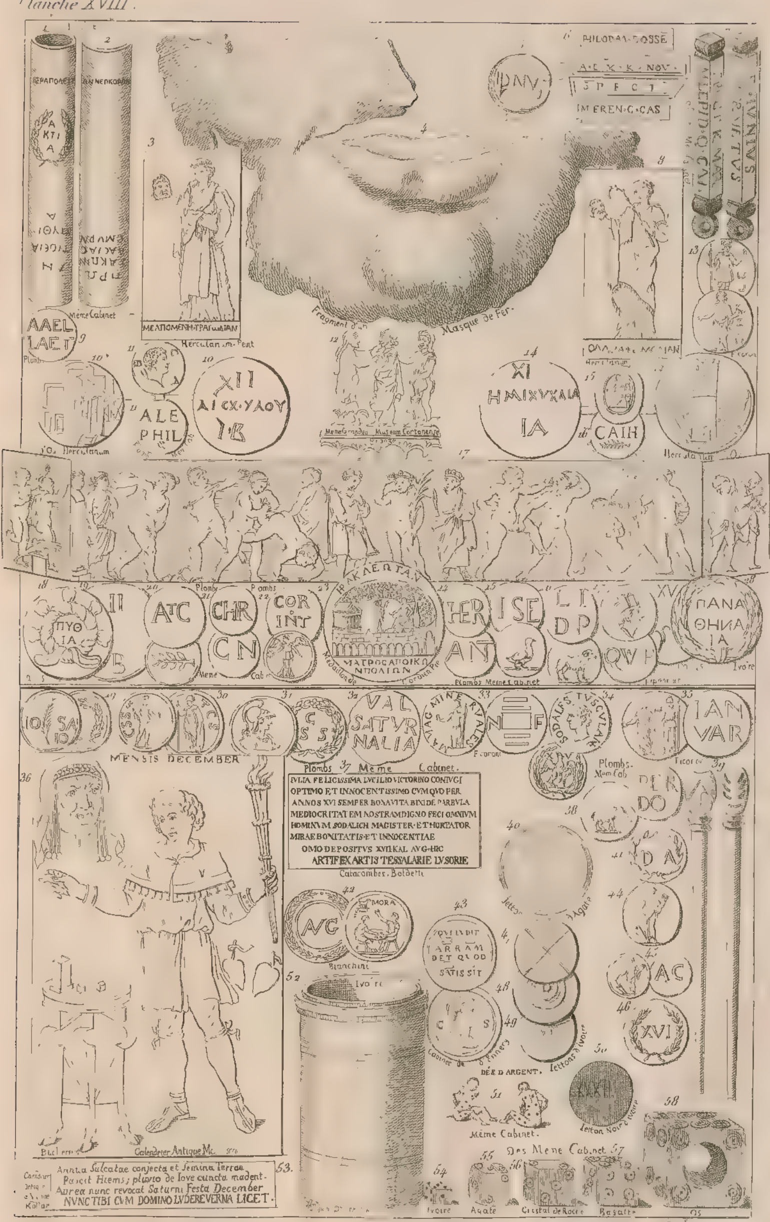
Suite de l'Equitation, Mors, Eperons, &c.



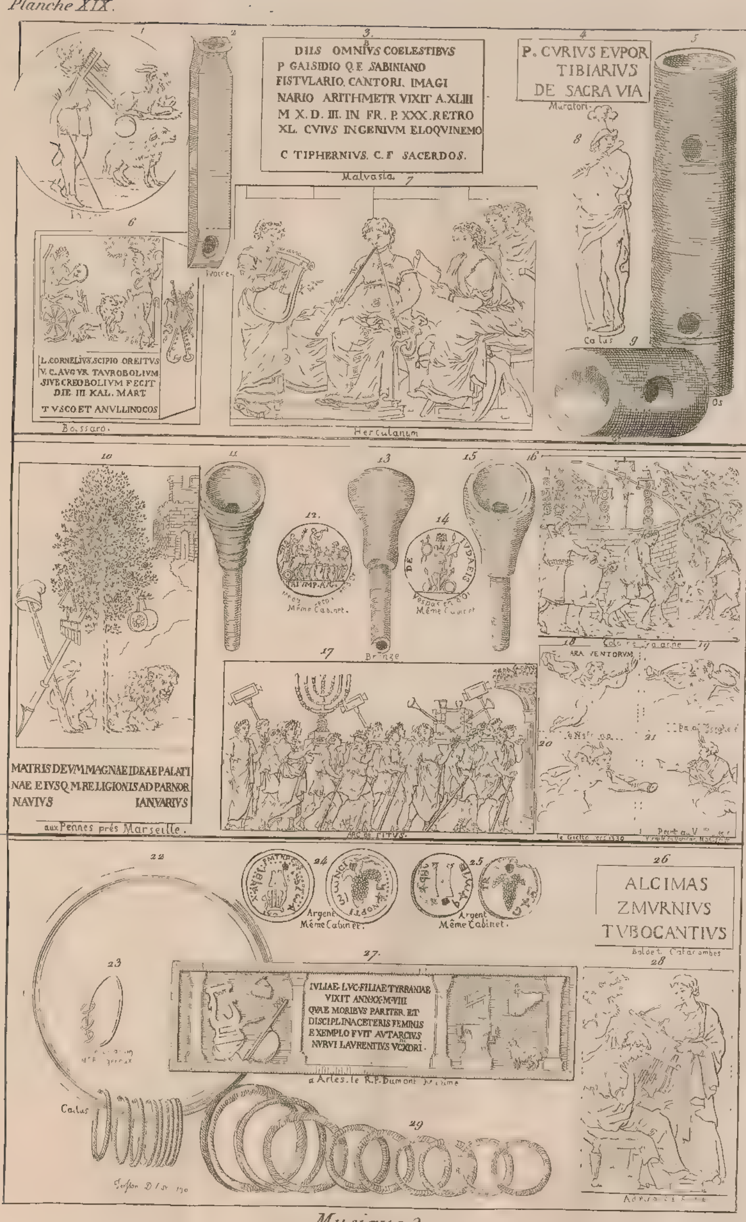
Pêche, Coquillages


Terre Rouge Red. à ½
Red. au ½
Red. au ¼
Calus Bronze
Le Chev. Maffei
Veruti
Du Cange
14.
P.HOSTILIO P F POB
CAMPANO VENATOR
P.HOSTILIVS TERTINVS DE
CVRIO VERON.ET ABIDIA
MAXIMA.PARENTES FIL
PIISSIM.ET SIBI QVI VIXT
ANN.XXV D.XXV.SINE CR
IMINE.VITAE.FLORENTES
ANNOS MORS IPSA ERI
PVIT VIVITE FELICES
MONEO MORS OMNIB.
INSTAT EXSEMPLVM
A NOBIS DISCITE QVI
LEGITIS
le M. Maffei
La Chausse
18
CIARTIAE L F PROCVLAE
VXORI ET SIBI
CN. PETRONIVS CN. F. ASELLIO
Gori 20.
GALLIA. ME GENVIT NOMEN. MIHI DIVITIS. VNDAE
CONCHA. DEDIT FORMAE. NOMINIS. APTVS. HONOS
DOCTA. PER INCERTAS. AVDAX. DISCVRERE. SILVAS
COLLIBVS. HIRSVTAS ATQVE. AGITARE. FERAS
NON. GRAVIBVS VINCLIS. VMQVAM CONSVETA TENERI
VERBERA NEC NIVEO. CORPORE. SAEVA. PATI
MOLLI. NAMQVE SINV DOMINI. DOMINAEQVE. IACEBAM
ET NORAM IN STRATO. LASSA. CVBARE TORO
ET PLVS. QVAM. LICVIT MVTO. CANIS. ORE. LOQVEBAR
NVLLI LATRATVS. PERTIMVERE MEOS
SED. IAM FATA. SVBII PARTV. IACTATA. SINISTRO
QVAM. NVNC SVB. PARVO. MARMORE. TERRA. TEGET
21 le M. 22 Maffei 21
OSSA
AVRELIAE LIVIAE. AVG.
SER ACVR. CATELLAE
AVRELIVS EROS
OSTIARius.
Medaille de Même
Gruter
Malthe. CABINET.

Chasse



Gymnases, Jeux, Théâtres


DIIS OMNIVS COELESTIBVS
P GAISIDIO Q.F. SABINIANO
FISTVLARIO. CANTORI. IMAGI
NARIO ARITHMETR VIXIT A.XLIII
M X.D. III. IN FR. P. XXX. RETRO
XL. CVIVS INGENIVM ELOQVINEMO
C TIPHERNIVS. C.F. SACERDOS.
Malvasia
P. CVRIVS EVPOR
TIBIARIVS
DE SACRA VIA
Muratori
L.CORNELIVS.SCIPIO ORFITVS
V.C.AVGVR TAVROBOLIVM
SIVECREOBOLIVM FECIT
DIE III KAL. MART
TVSCOET ANVLLINOCOS
Boissard
Herculanum
Calus
Os
Ivoire
MATRIS DEVM MAGNAE IDEAE PALATI
NAE EIVSQ M.RELIGIONIS AD PARNOR
NAVIVS IANVARIUS
aux Pennes près Marseille
Même Cabinet
Bronze
ARA VENTORVM
ALCIMAS
ZMVRNIVS
TVBOCANTIVS
Argent
Même Cabinet
IVLIAE LVC FILIAE TYRRANIAE
VIXIT ANN XX M VIII
QVAE MORIBVS PARITER ET
DISCIPLINA CETERIS FEMINIS
EXEMPLO FVIT AVTARCIVS
NVRVI LAVRENTIVS VXORI
a Arles. le R.P. Dumont Minime
Caylus

Musique 2.

Planche XX.



Danse 2.

Planche XXI.



Médecine, Chirurgie, Peinture, Sculpture.

Planche XXII

1

2

3

SALVISDDNN
BASILIVS
REPARAVIT

SALVISDD
NN ALBI
NVSFECIT

4

5

6

ΘΕΑ ΑΡΤΕΜΙ
ΠΙΟΥΥΓΑΜΦΙ
ΑΠΕΛΕΥΘΕΡ ΣΕΒ
ΑΝΕΘΗΚΕΝ

7

8

9

10

11

L VITRVVIVS L L CERDO
ARCHITECTVS

12

13

14

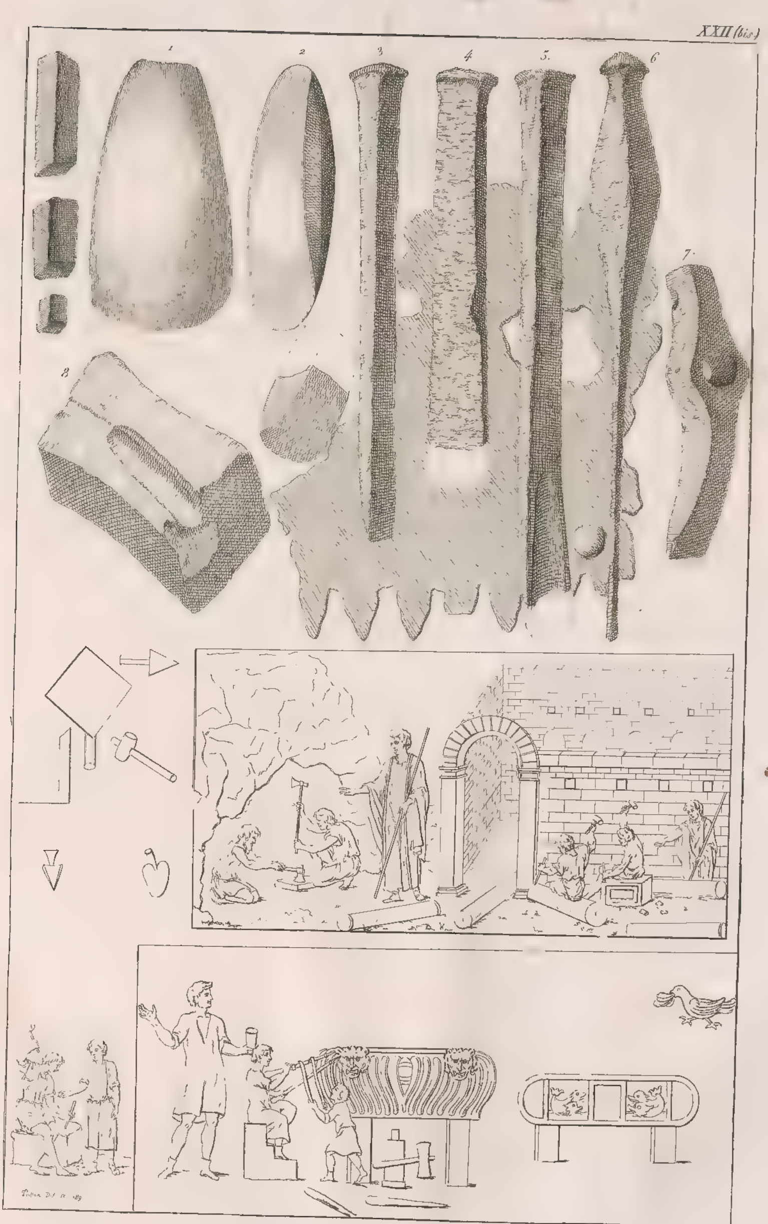
15

T. STATILIO VOL APRO MENSORI
AEDIFICIOR VIXIT ANNIS XXII M VIIII D XV
T. STATILIVS VOL PROCVLVS
ACCENSVS VELATVS ET ARGENTARIA
EVTYCHIA PARENTES FILIO OPTIMO ET
ORCIVIAE ANTHIDI VXORI EIVS SIBIQ ET SVIS
LIBERTIS LIBERTABVS POSTERISQ EORVM

16

17

Architecture 1.



(Sculpteurs. Ouvriers en pierre en marbre.)



Gravure et Impression des Anciens.

Planche XXIV. Premiers Besoins, Nourriture.



Jardinage et Agriculture.

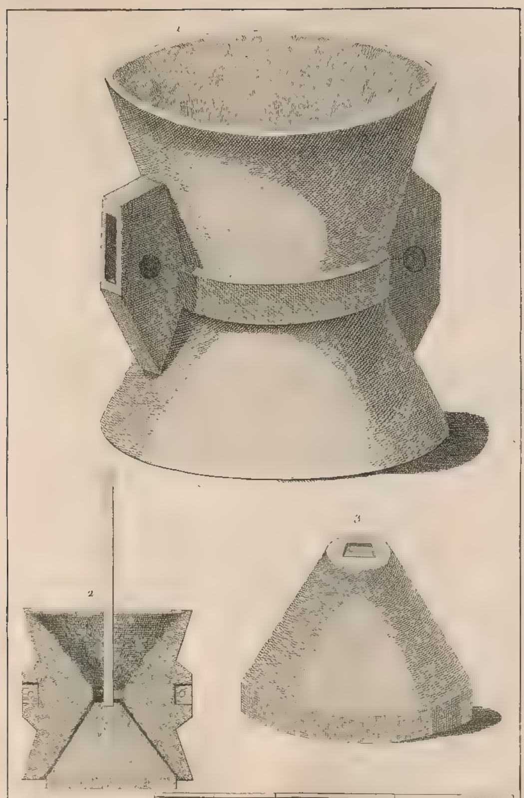
Planche XXV.





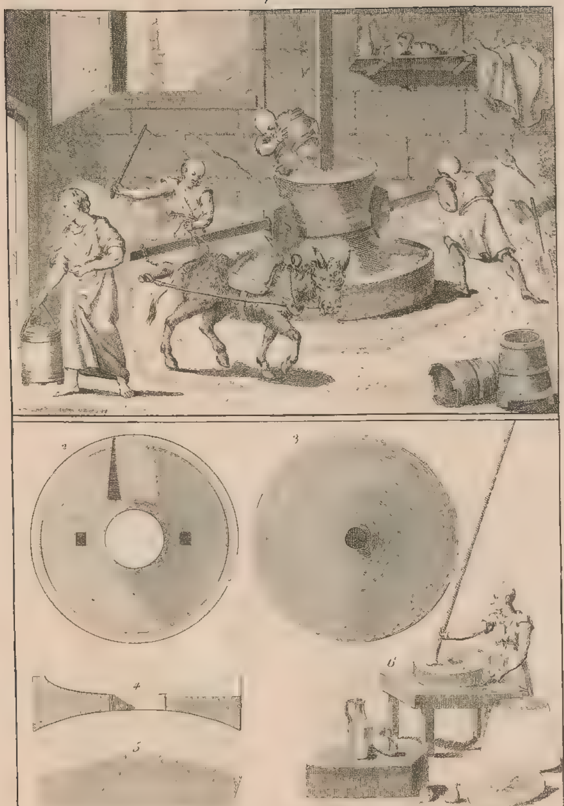
[illegible]ourage et Charrue

Planche XXVI.



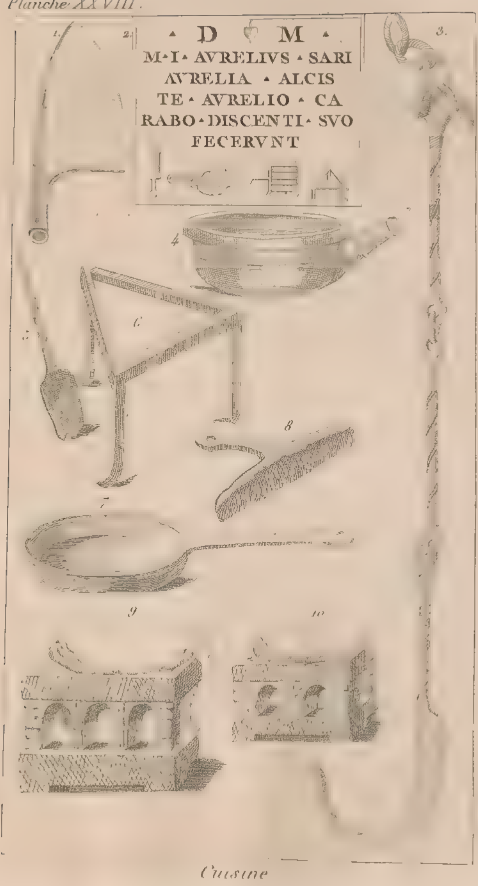
Moulins. Apprêt du grain.

Planche XXVII.



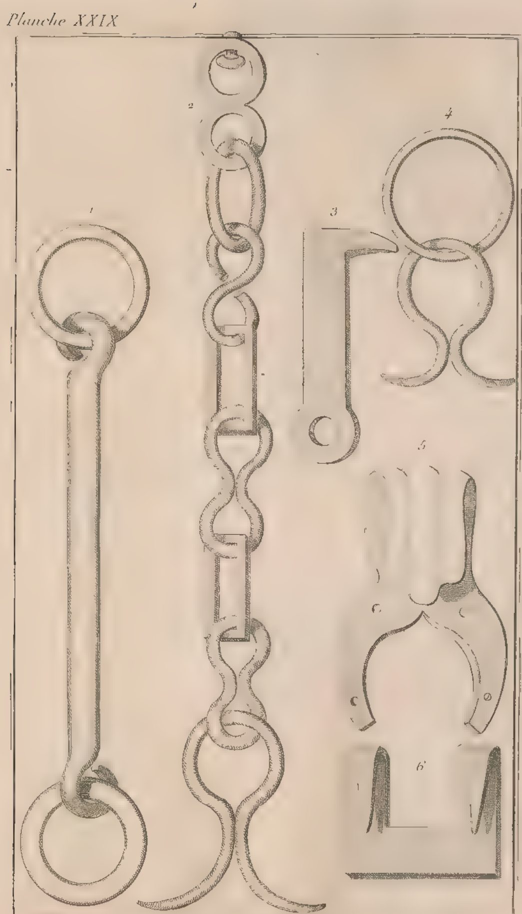
Suite, Moulinage des grains, Pain.

Planche XXVIII.

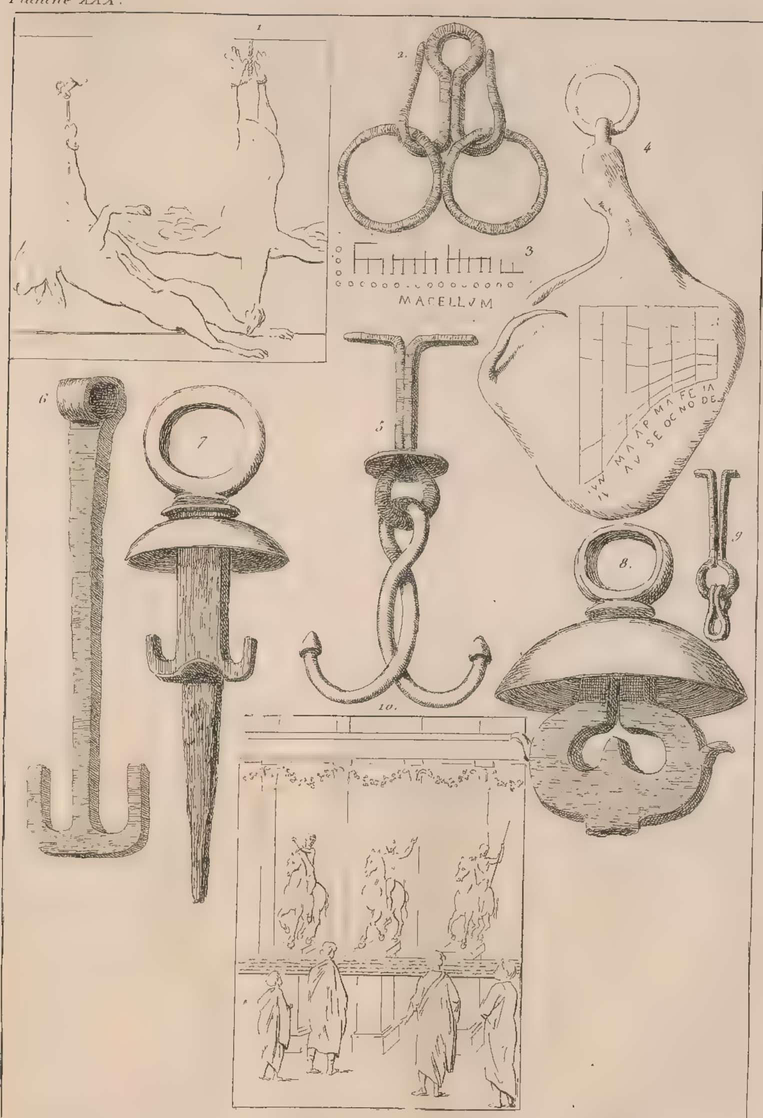


Cuisine

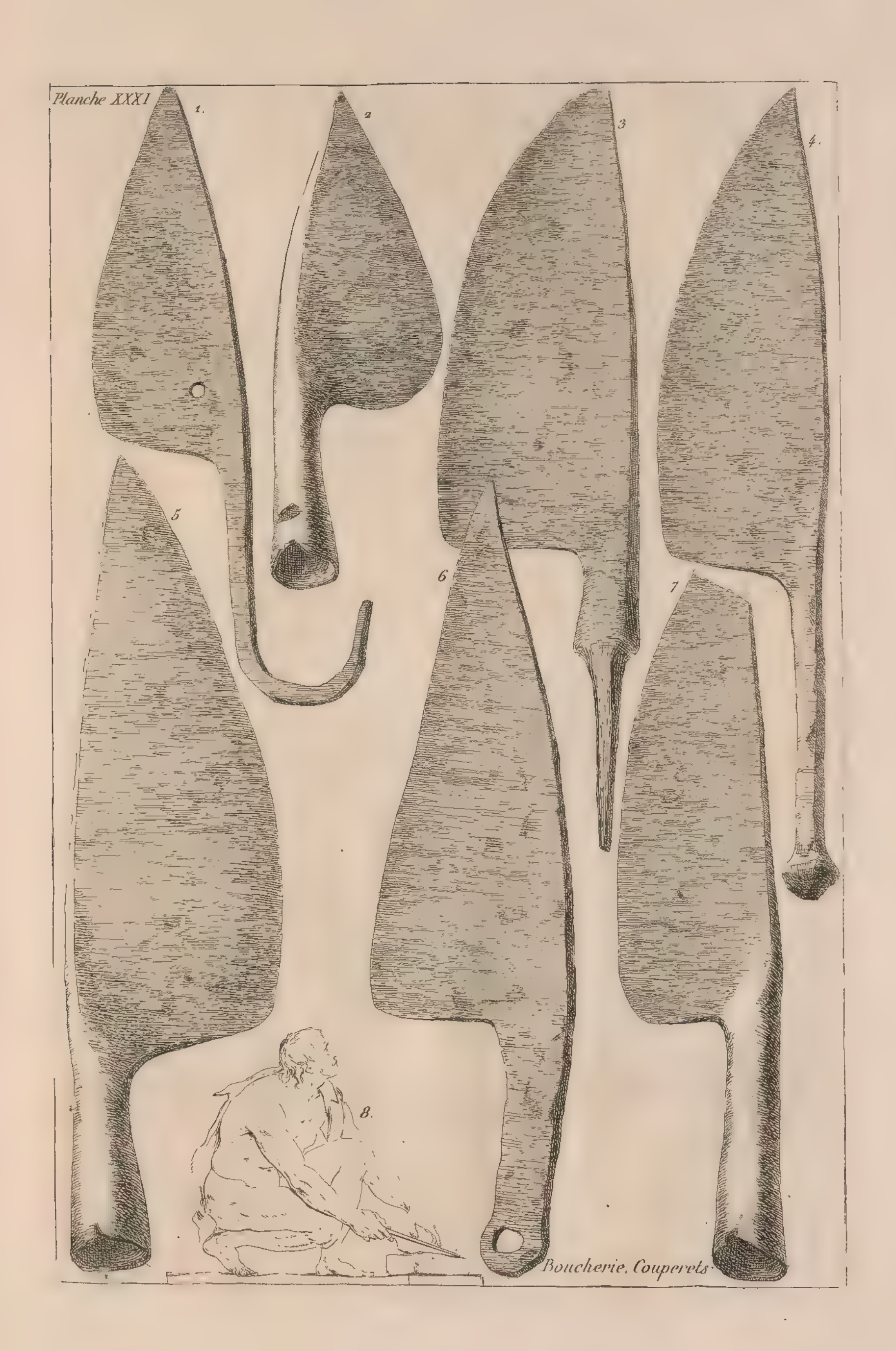
Planche XXIX



Suite, Cuisine, Crémailler, &c.



Marché, Office.



Boucherie, Couperets

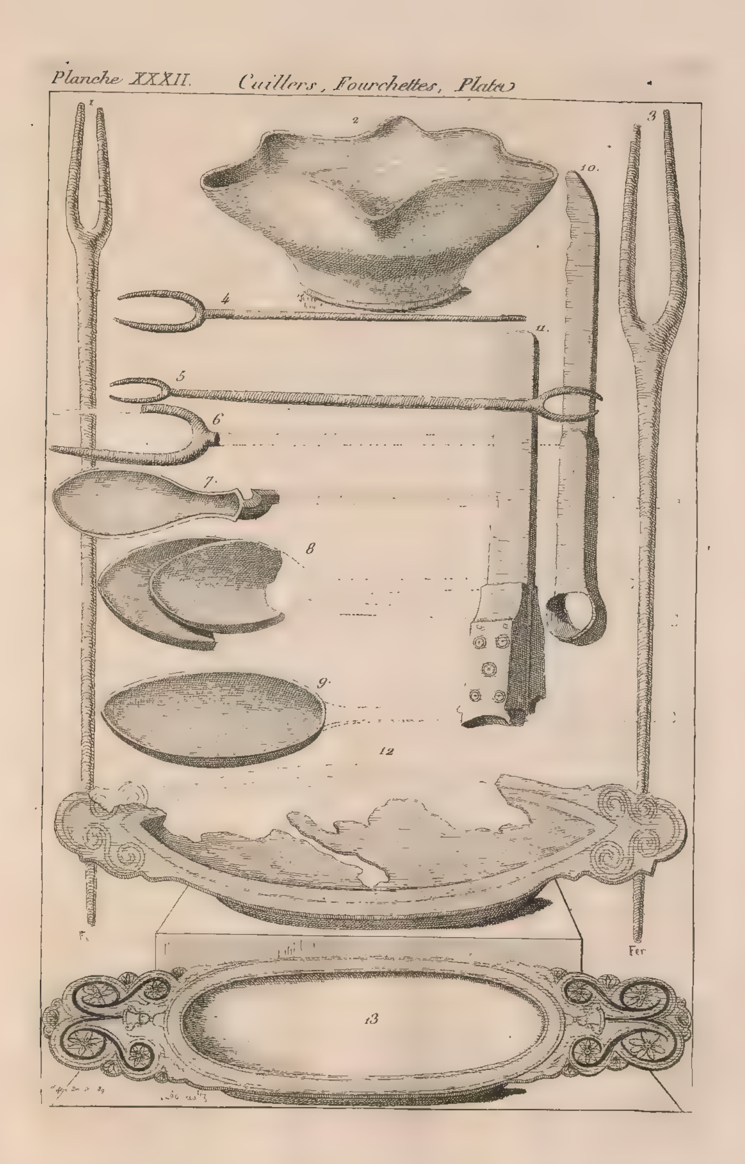
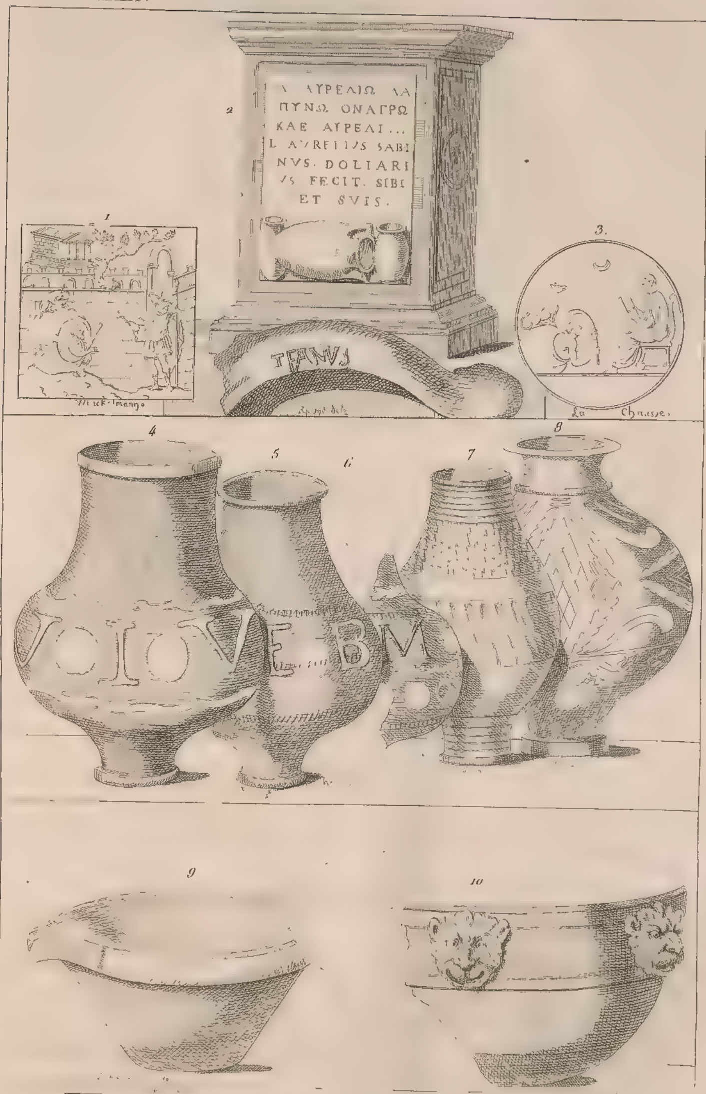

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
Fer

Planche XXXIII.



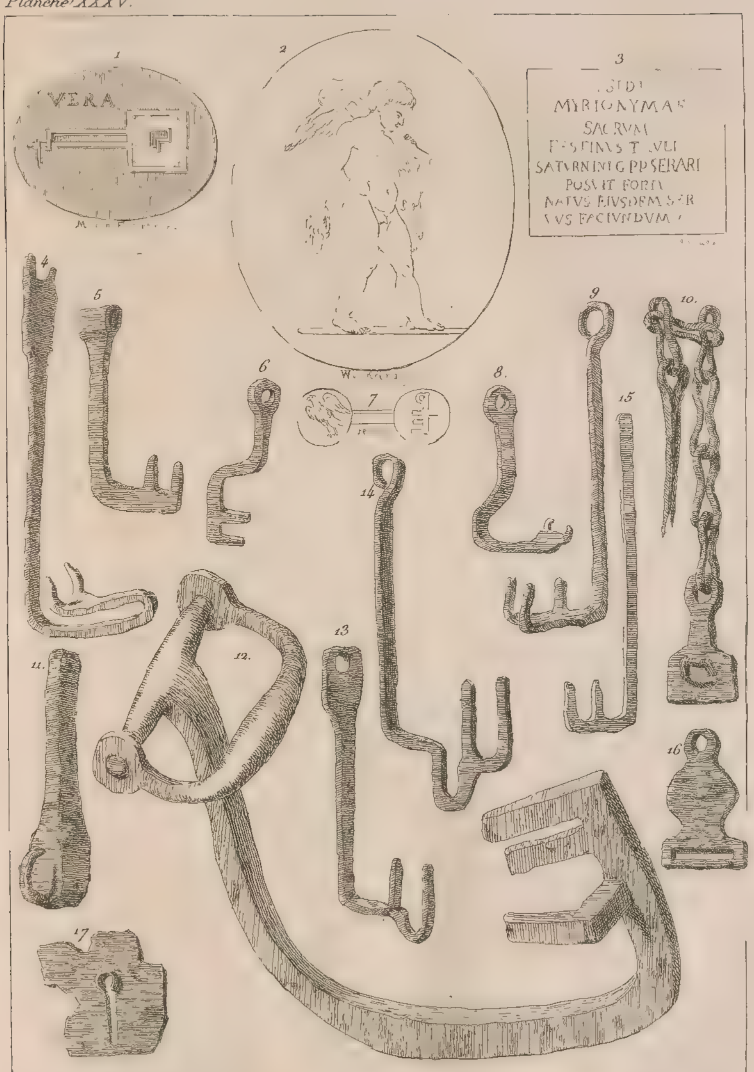
Cellier, Amphores, Vases, Gobelets.

Planche XXXIV



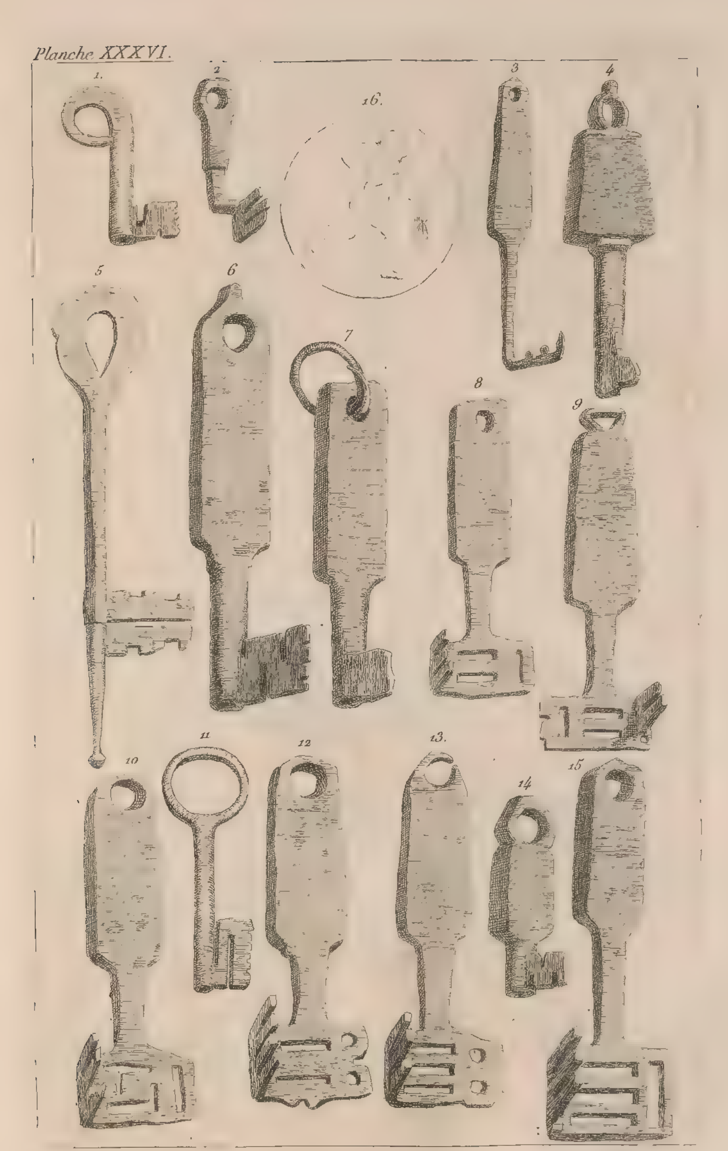
Maisons, Maconnerie, Ouvriers, Instrumentes)

Planche XXXV.



Clefs.

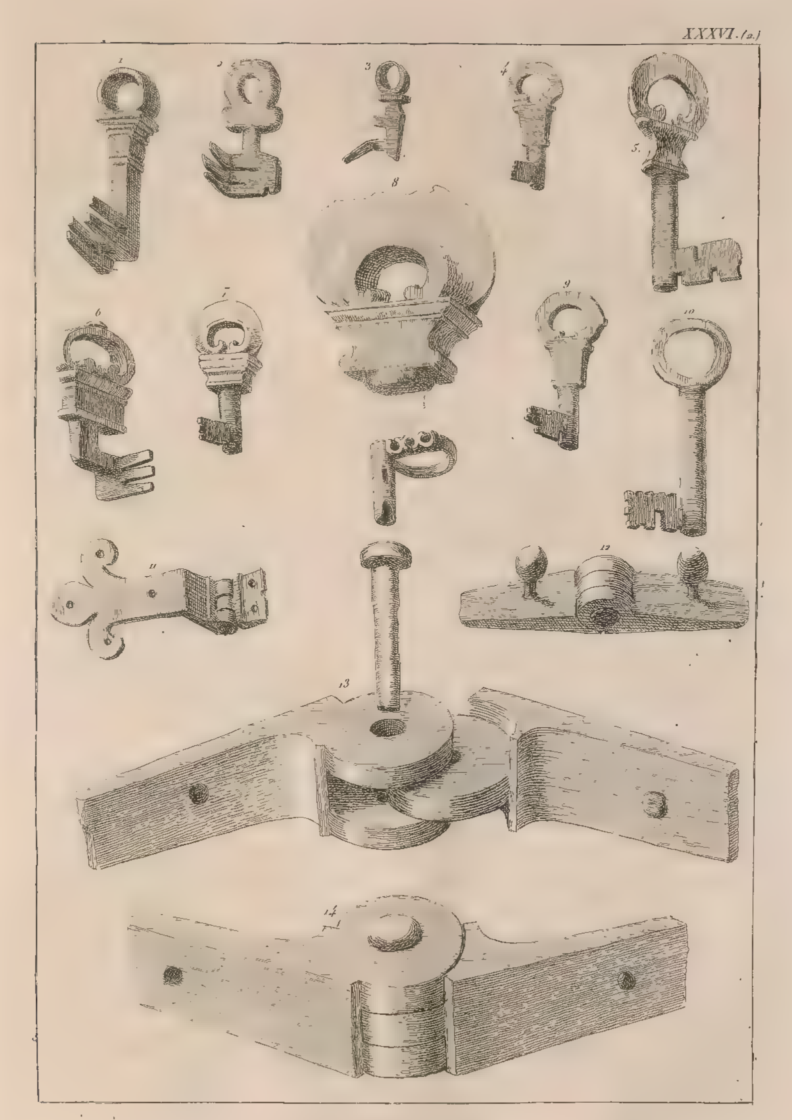
Planche XXXVI.



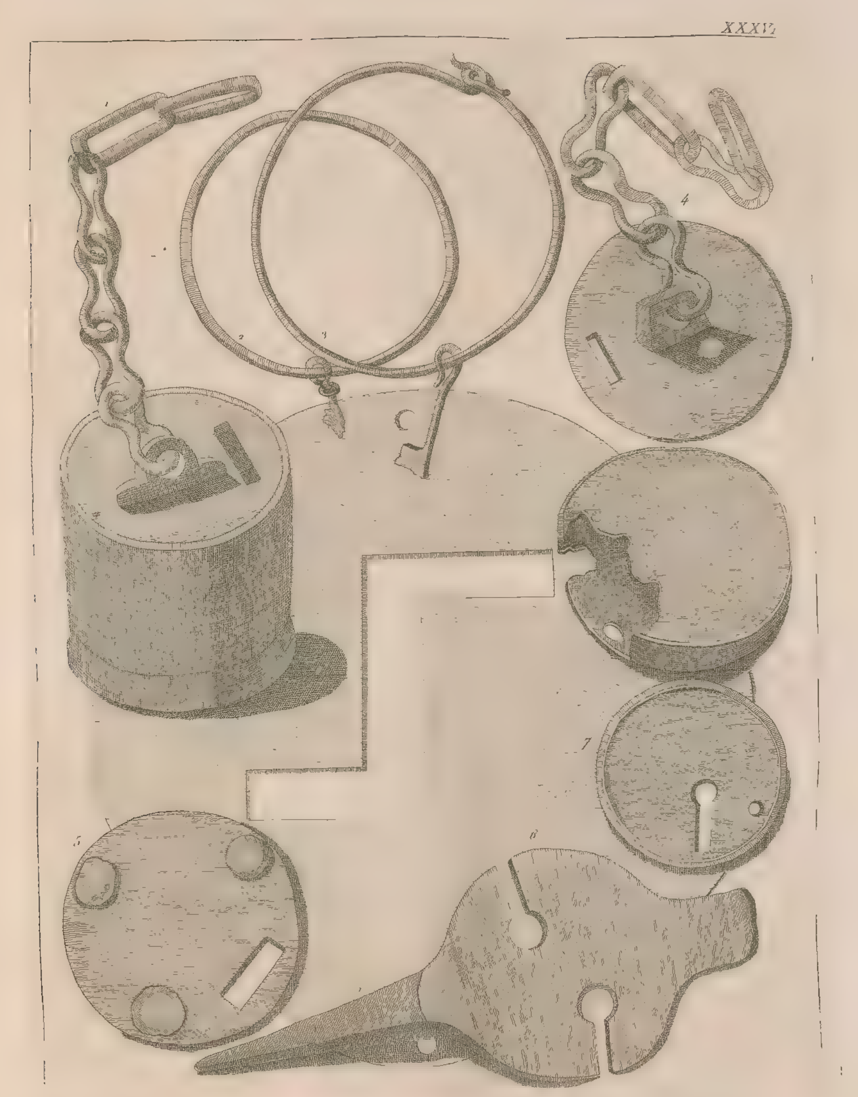
Clefs en fer (suite)



Clefs en bronze



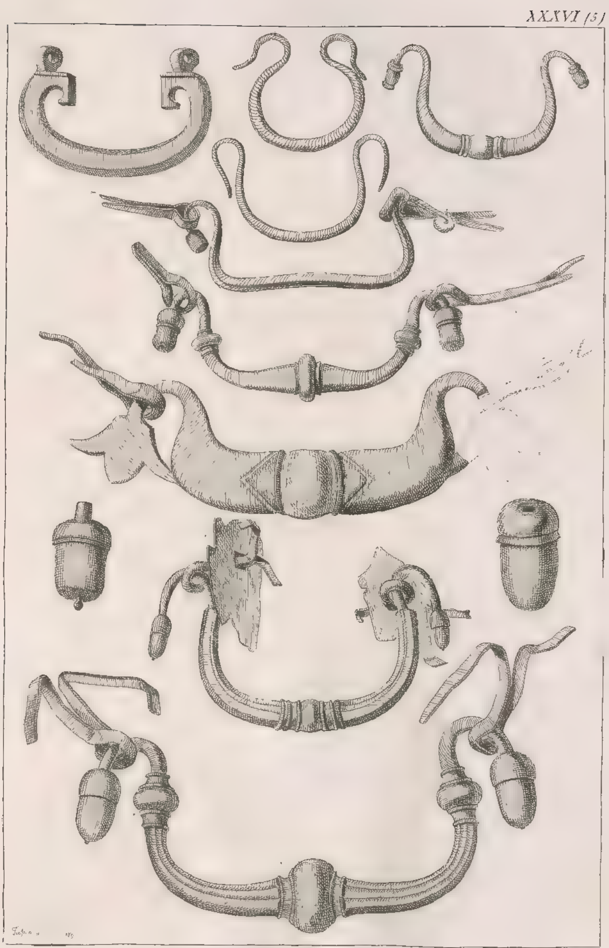
Clefs et gonds en bronze



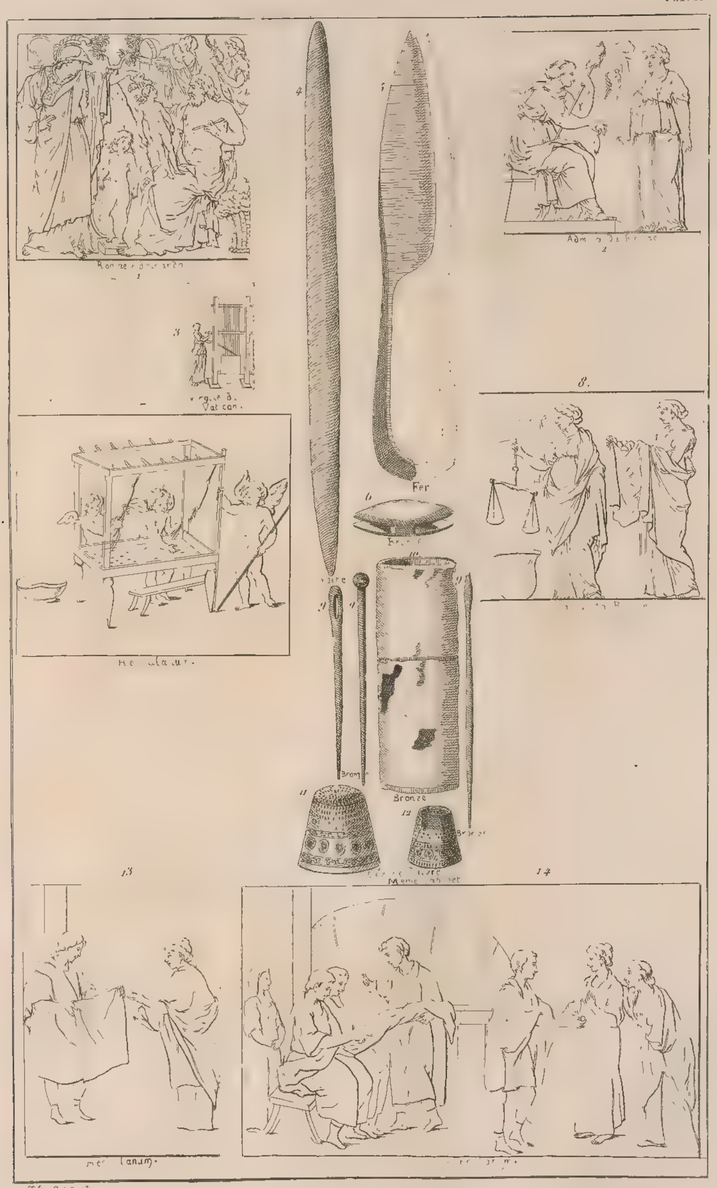
Serrures et Cadenats en bois.



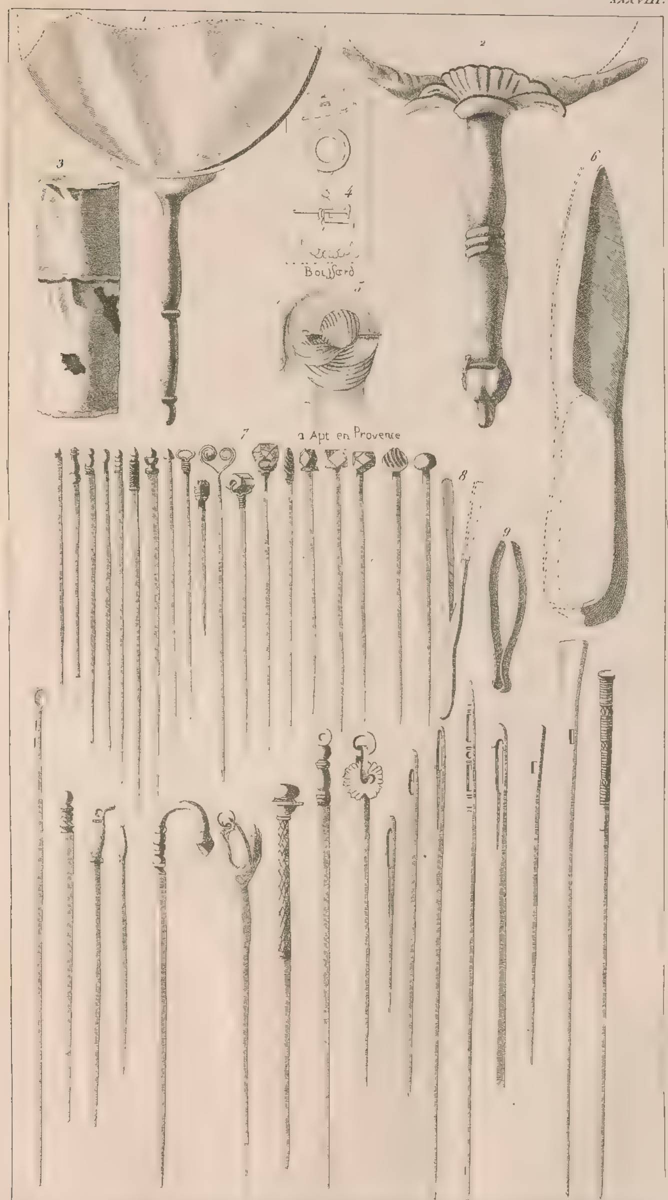
Devantures de Serrures



Marteaux de portes ou de tiroirs.



Tisserands, Fileuses, Couturières, Lingeres.



Coeffures, Miroires, Aiguilles de tête &c.



Peigne. Aiguilles de tête en ivoire. Fusaux. Bague. Filets.

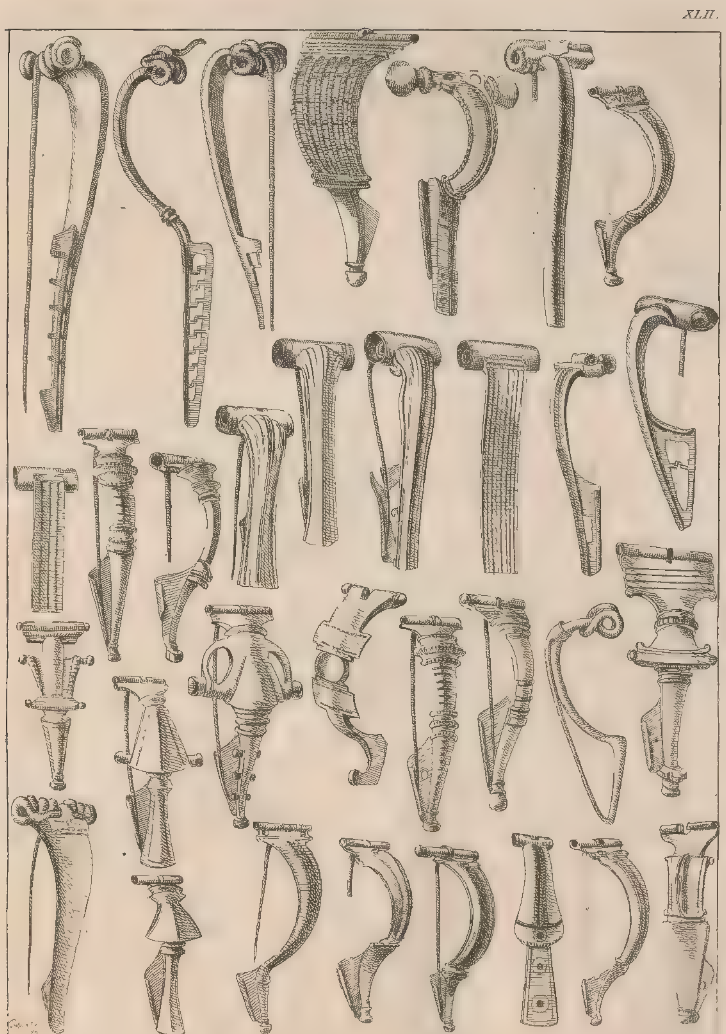




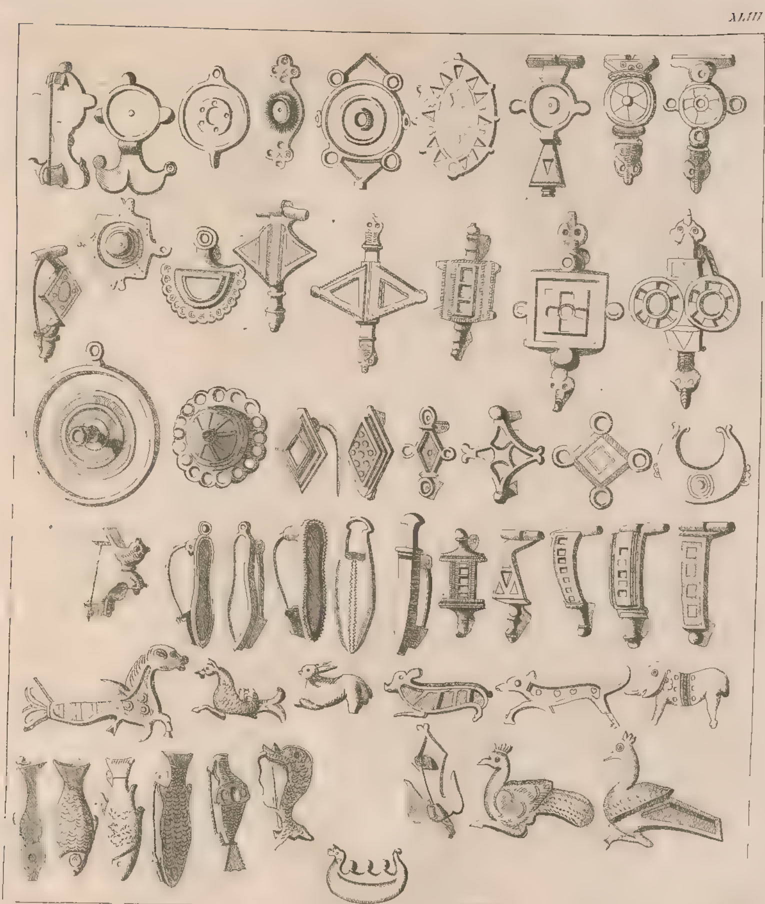
1ère Suite. Agrafes, Fibules en bronze.



2e Suite des Agrafes et des Fibules en bronze



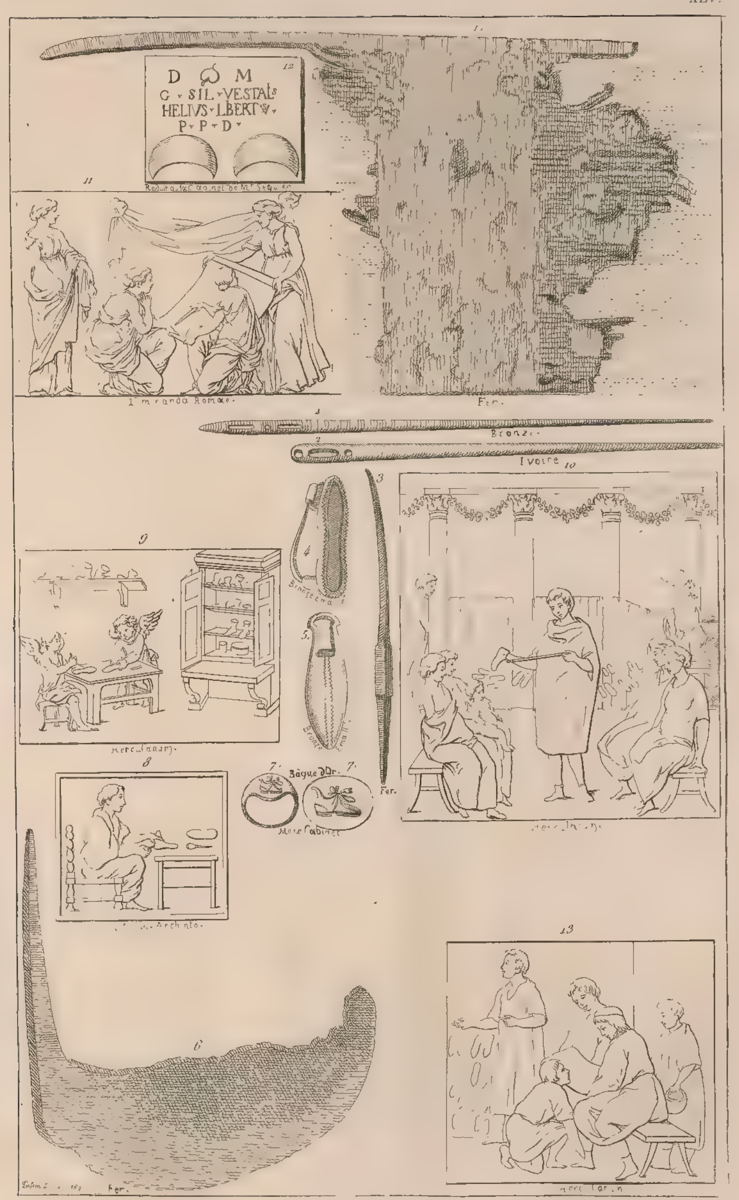
3e Suite des Agrafes et des Fibules en bronze



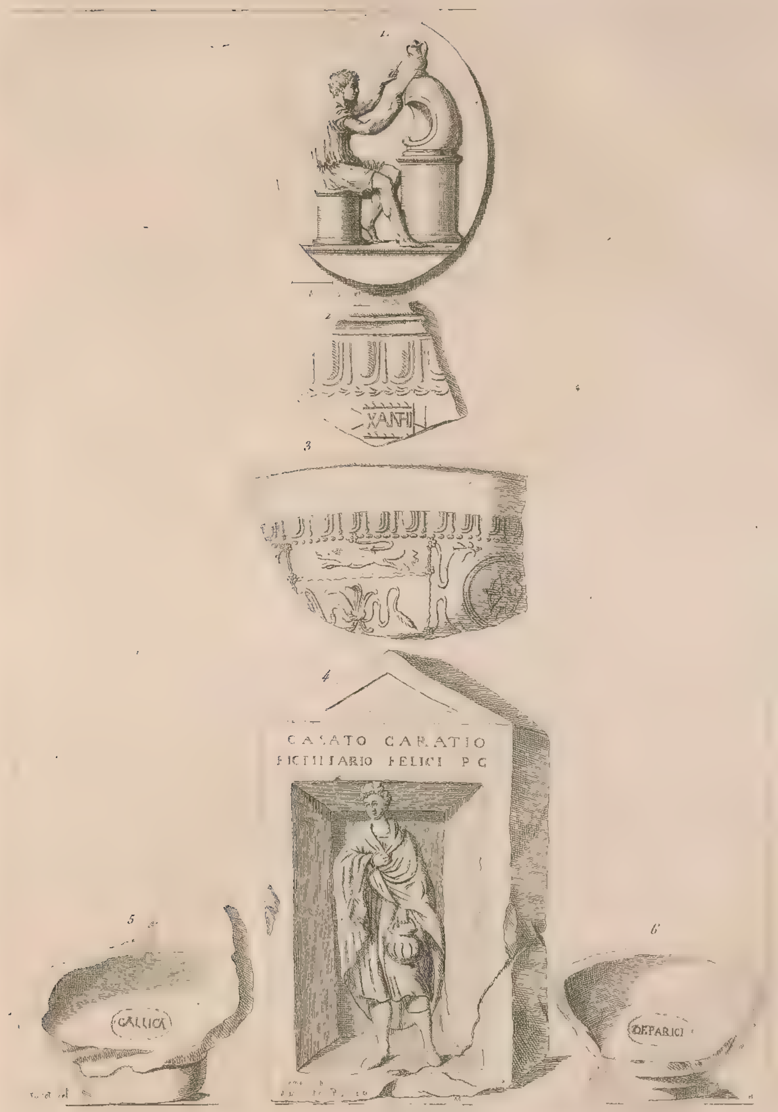
4.e Suite des Agrafes et des Fibules émaillées.



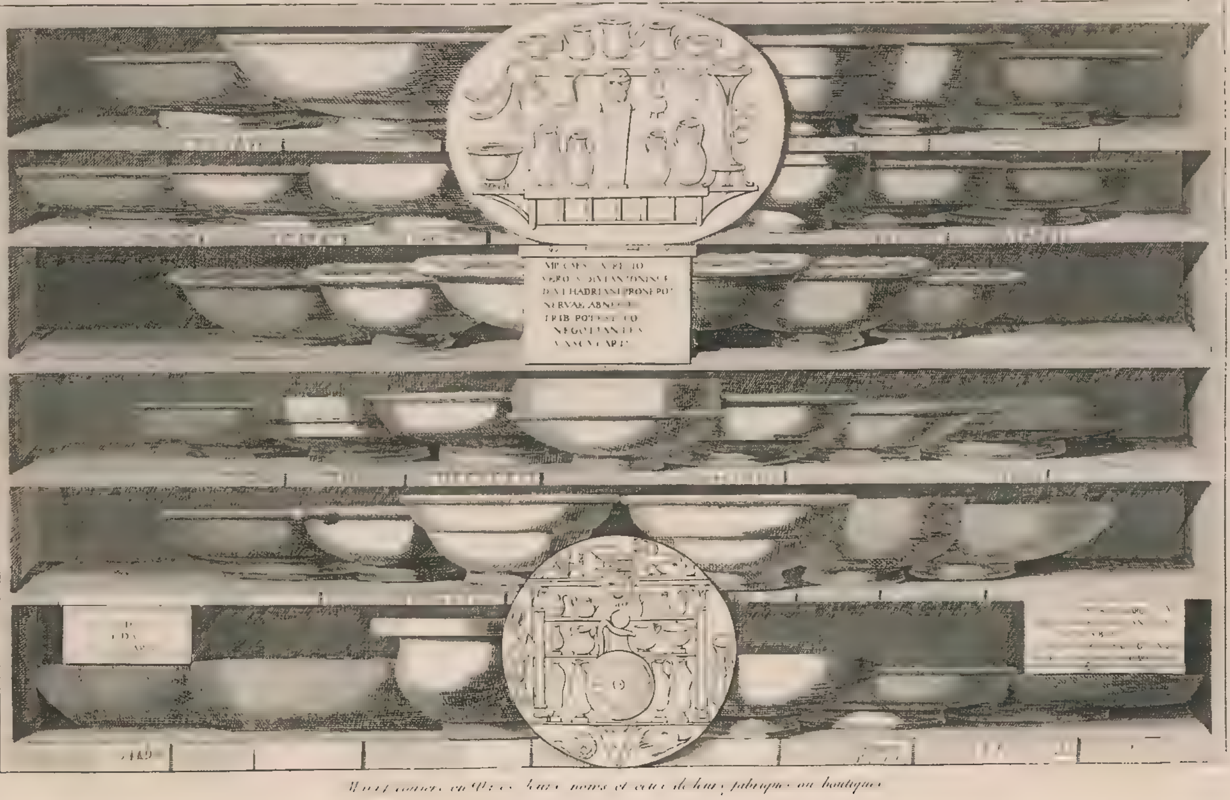
Boucles et Boutons en bronze



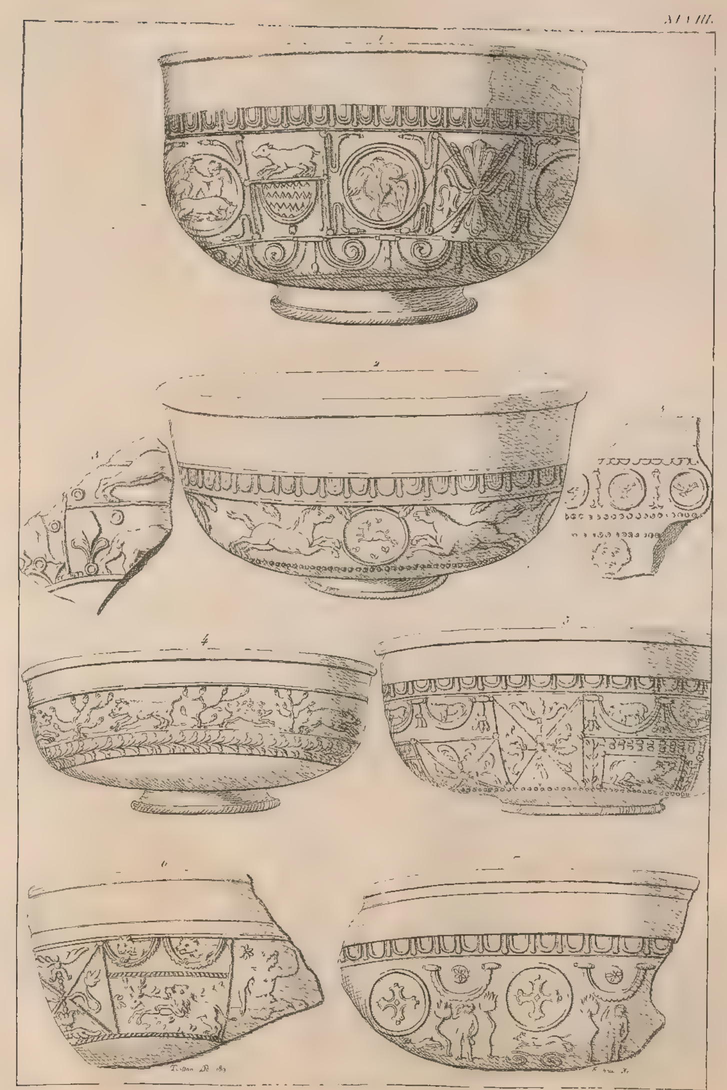
Le Chaussetier, le Cordonnier.


XANTHI
CASATO CARATIO
FICTILIARIO FELICI P C
GALLICA
OFPARICI

Le Potier



Vases connus en Alsace, leurs noms et ceux de leurs fabriques ou boutiques



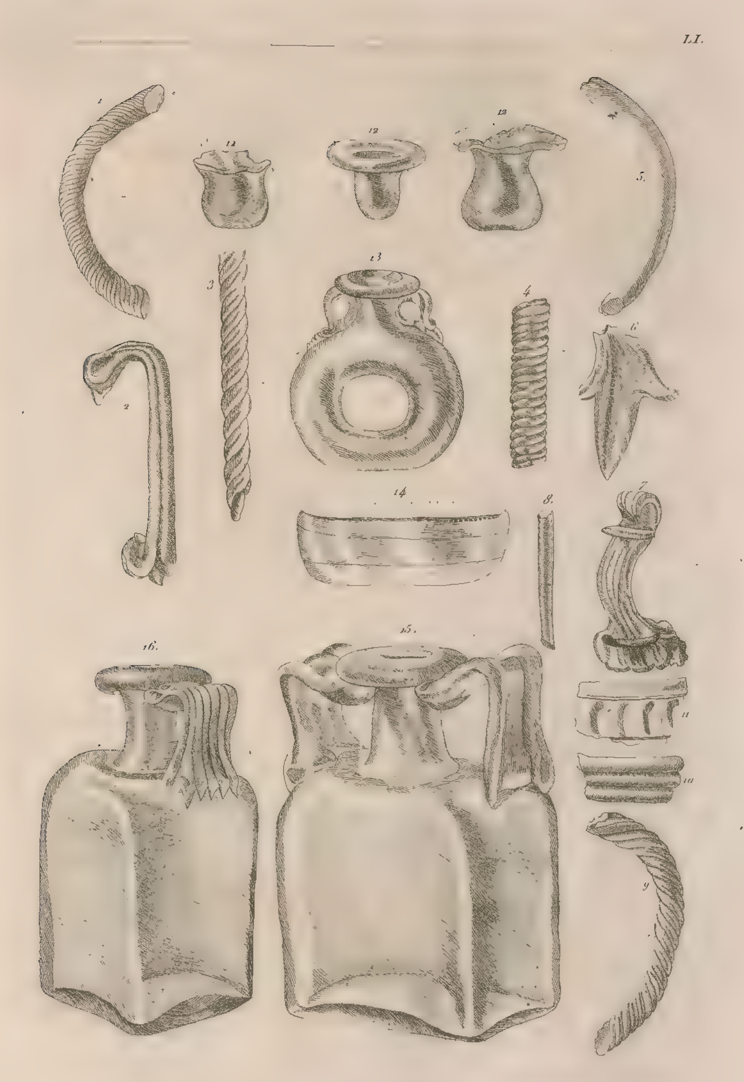
Vases divers en terre rouge.



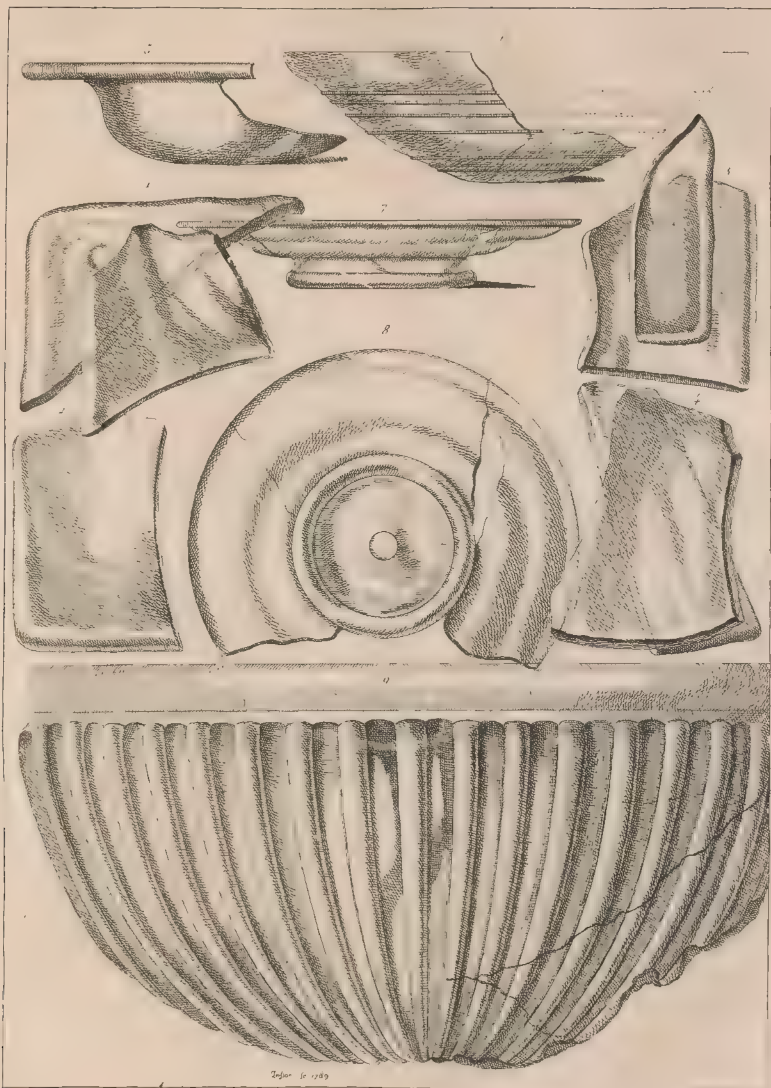
...ulpteurs ou Modeleurs en terre cuite).



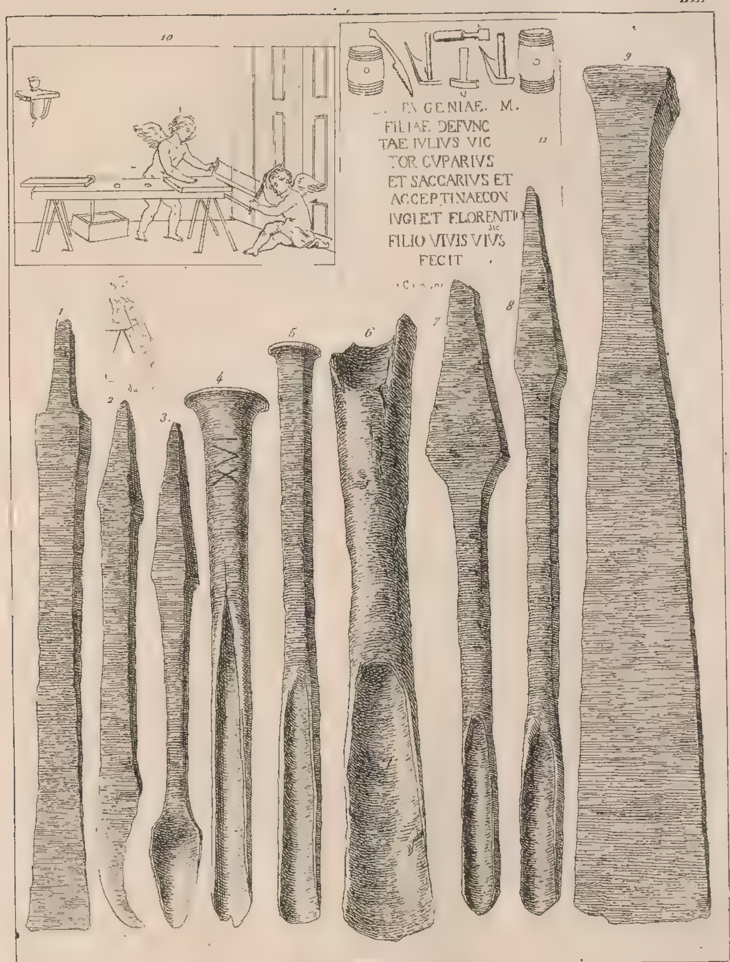
Ouvriers en Verre blanc et en Verre de toutes couleurs



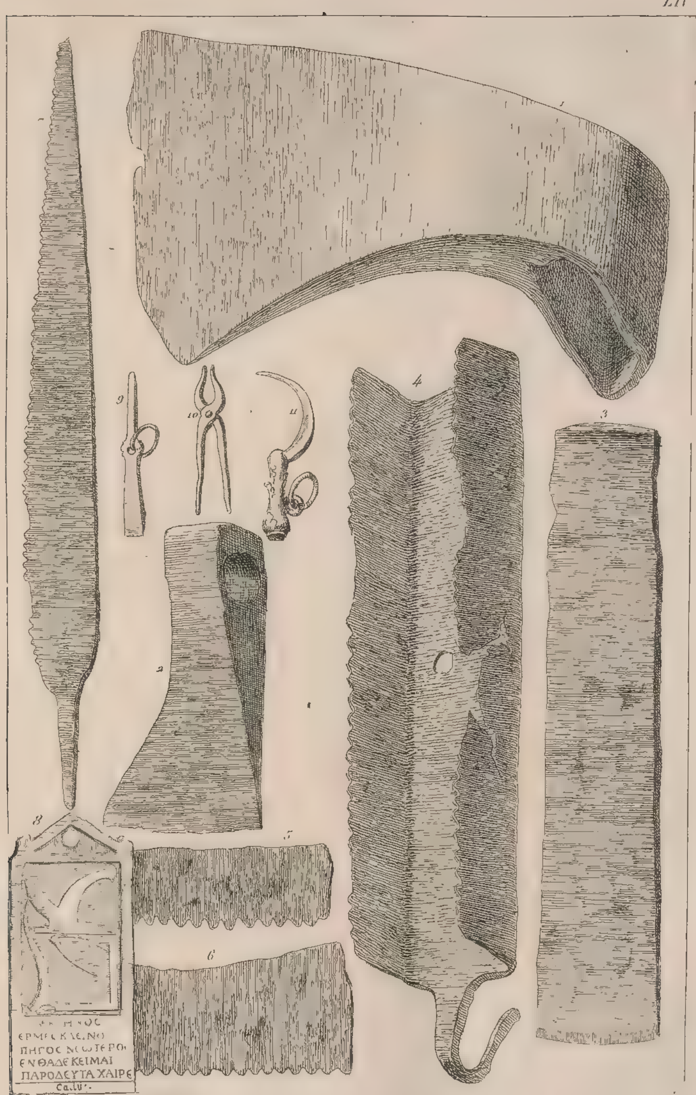
Les Verriers ou les Faiseurs de bouteilles.



Faiseurs de Vitres et de Vases, de [illegible]



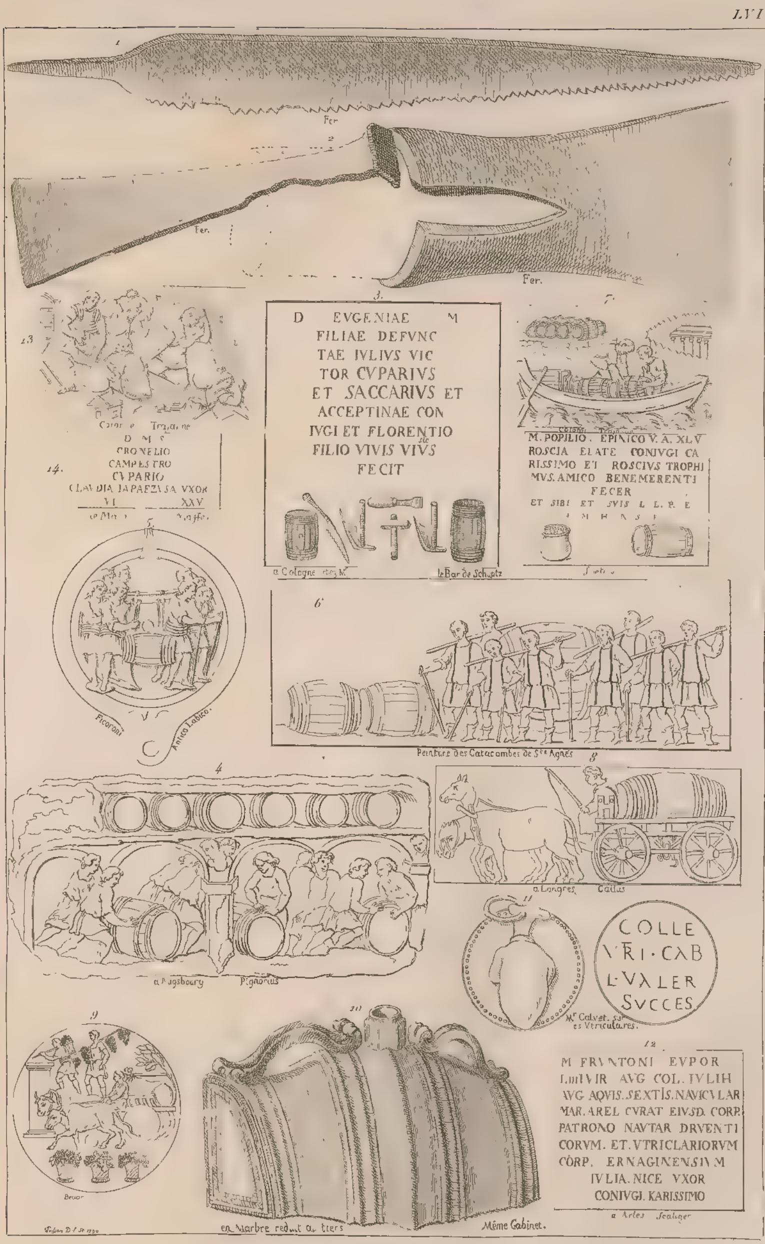
Le Menuisier, le Tourneur.



Instrumens de Menuiserie



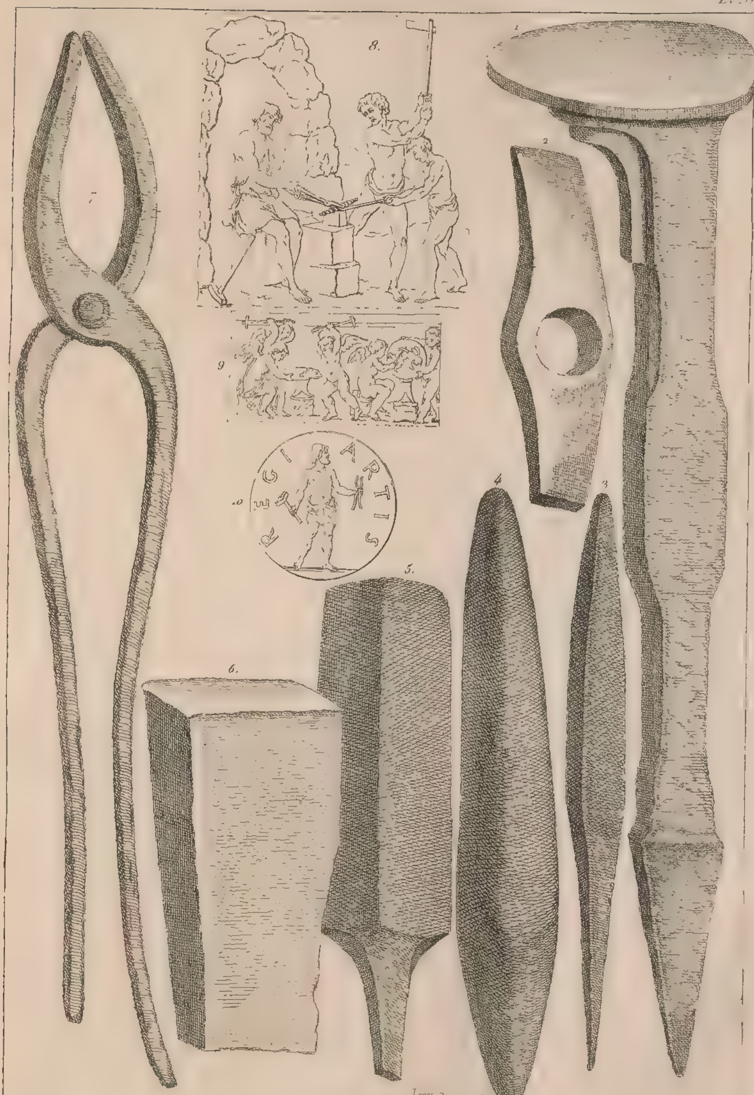
Le Scieur de long, le Faiseur de meubles



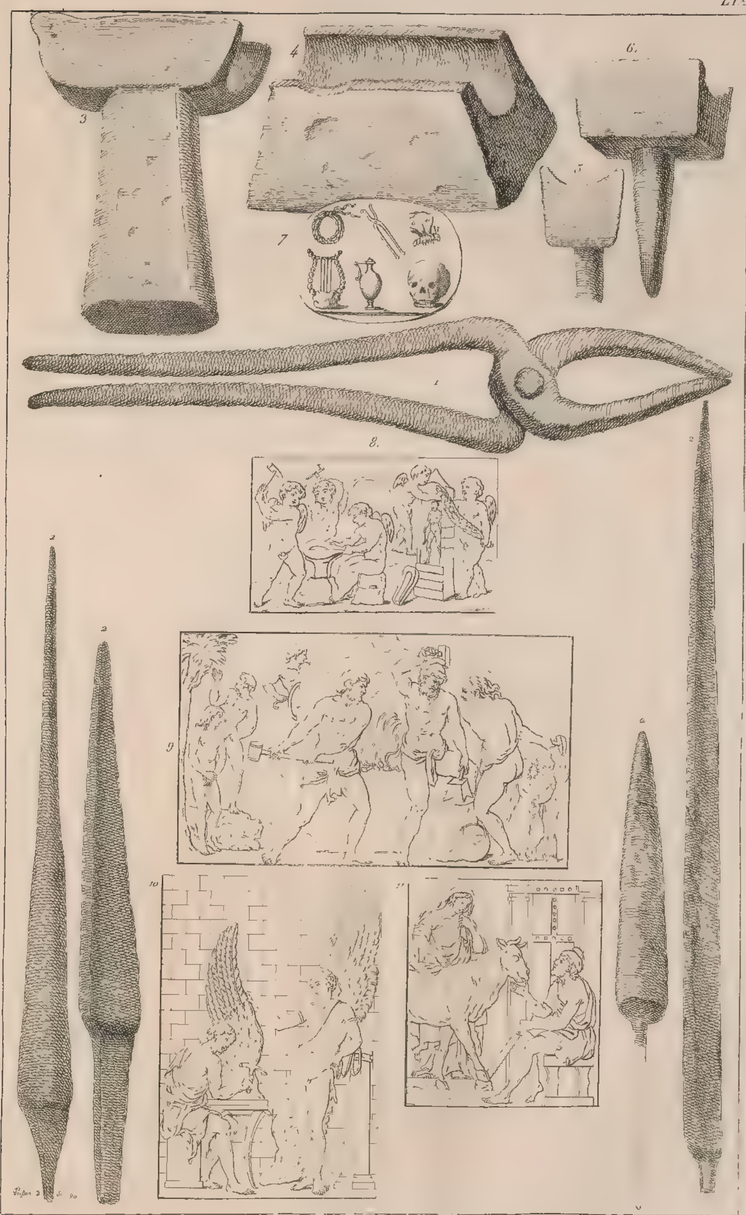
Le Tonnelier, le Faiseur de sacs et d'outres.



Le Charpentier, le Constructeur de maisons.



Le Forgeron, le Serrurier

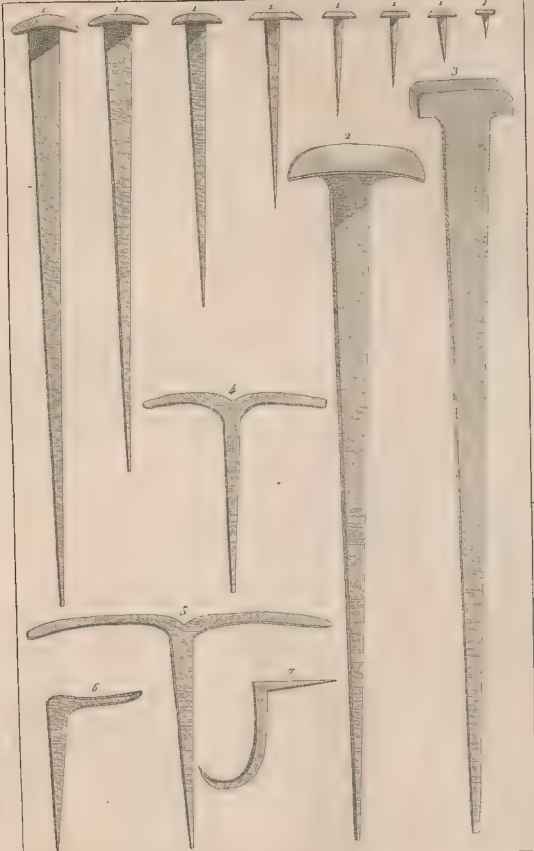


Métiers de génie relatifs au Forgeron


4.
1
3.
Spon.
fer
2
5
fer
fer.
VIVONT
L CERVIVS L.L
ZETVS CLAVAR(ius)
MATERIAR(ius)SIBI.ET
NOTAE.LIBERT
IVCVNDA L FRVGI
IN AGRVM PED.
a Narbonne.
Maffei.


6.
9
8.
7.

Le Cloutier.



Suite du Cloutier.

4

14

Capuæ in domo Comitis Palem

Q. TIBVRTI. Q. L.
MENOLANI
CVLTRARI. OSSA
HEIC. SITA. SVNT

Ex Apiano, & ms Smetii

15.

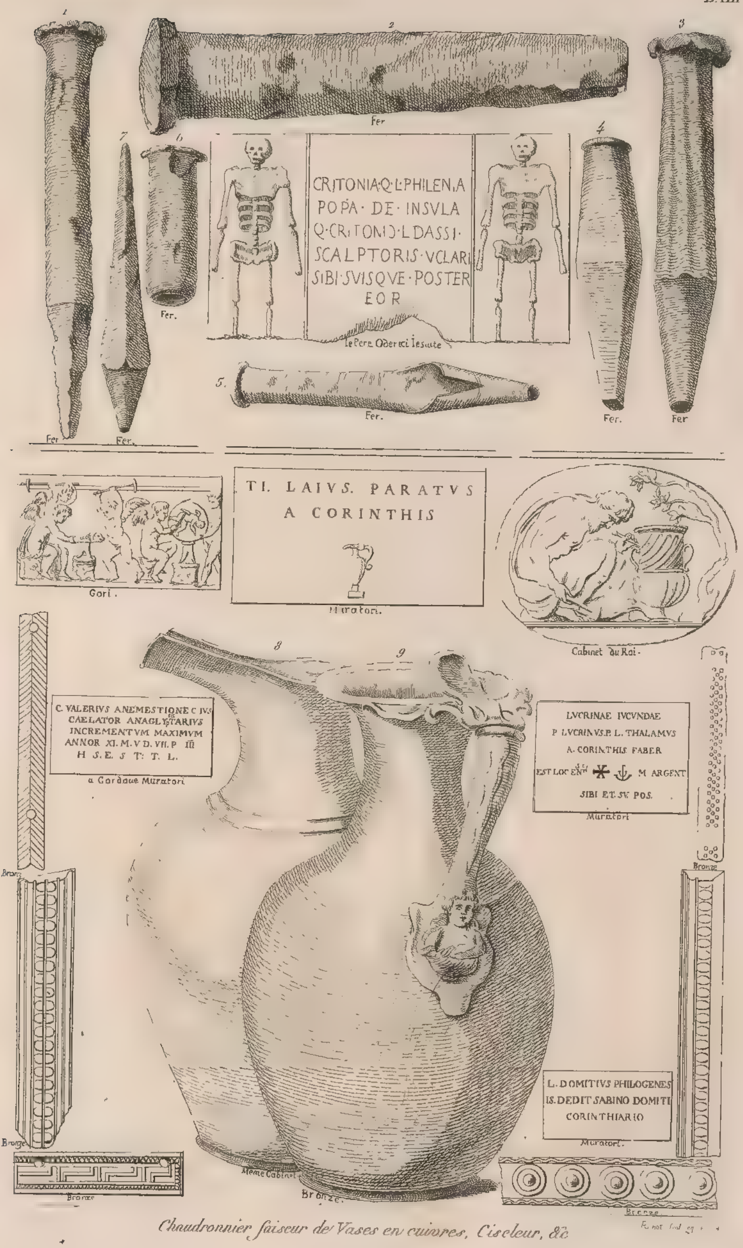
1 2 3

5

6 7 8 9 10 11 12 13

Lame de Couteau en cuivre

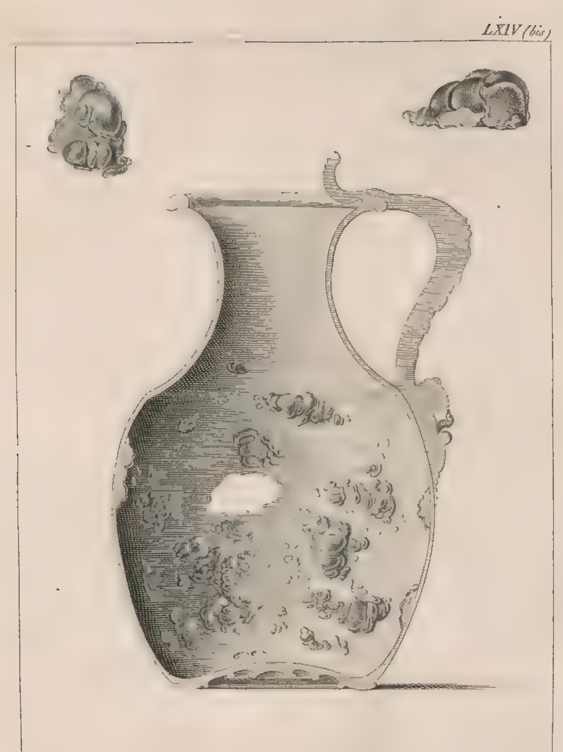
Le Coutelier



Chaudronnier faiseur de Vases en cuivres, Ciseleur, &c

Vase de Bronze entièrement semblable à celui de Chatelet

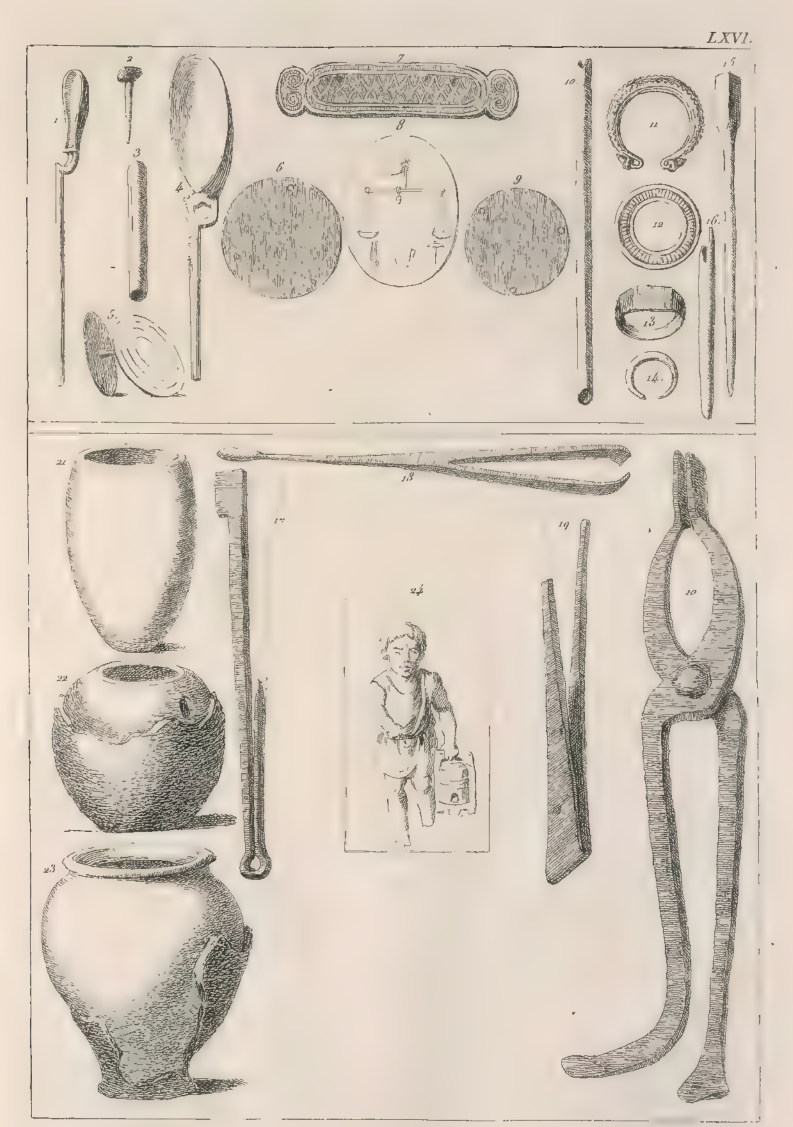
LXIV (bis)



Vase de même grandeur avec les malachites telles qu'elles s'étoient formées dans son intérieur



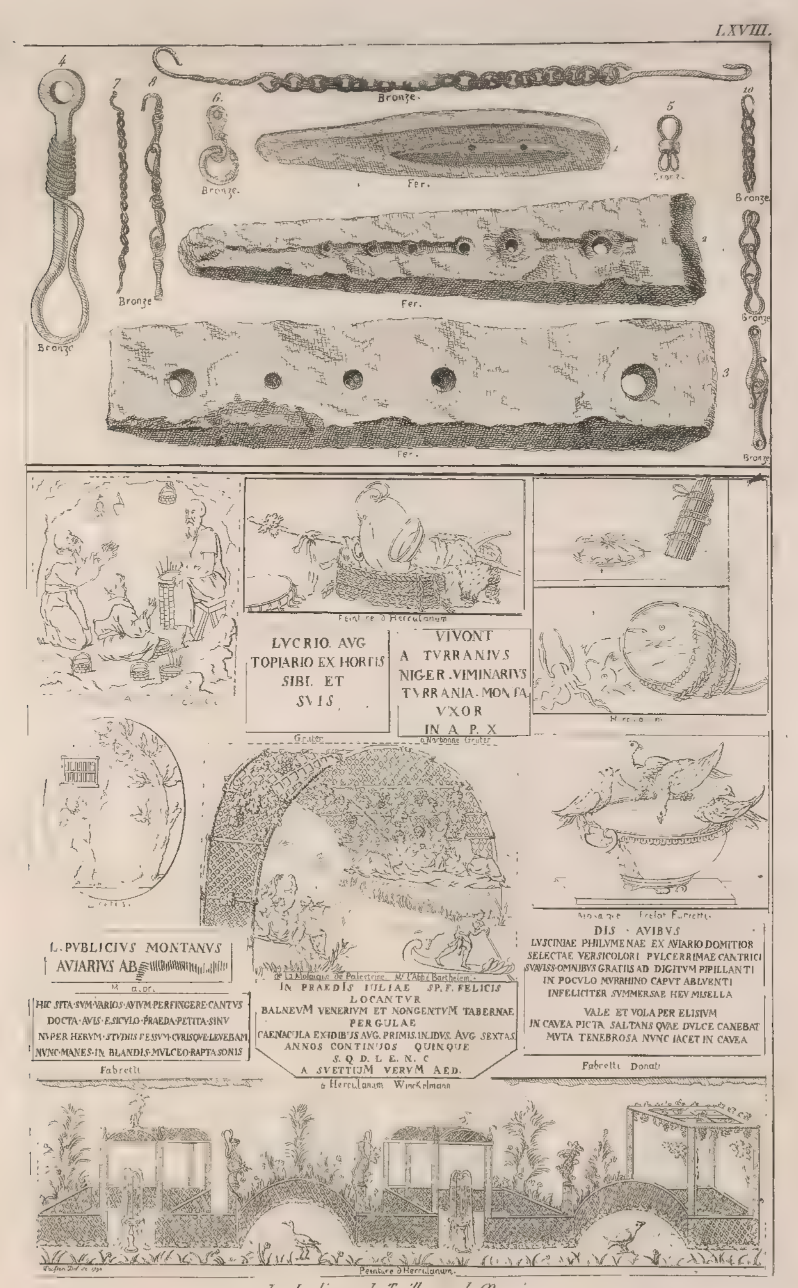
Le Plombier, le Potier d'étain, le Fondeur.



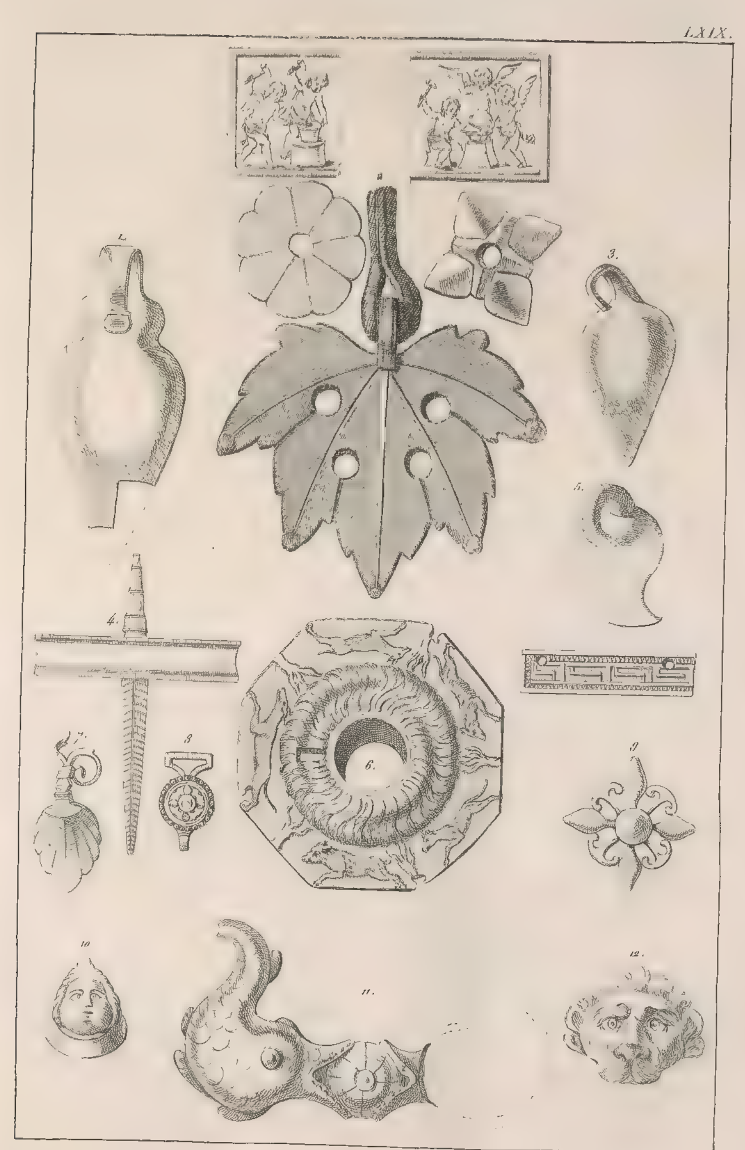
L'Orfèvre, le Byoutier, le Doreur



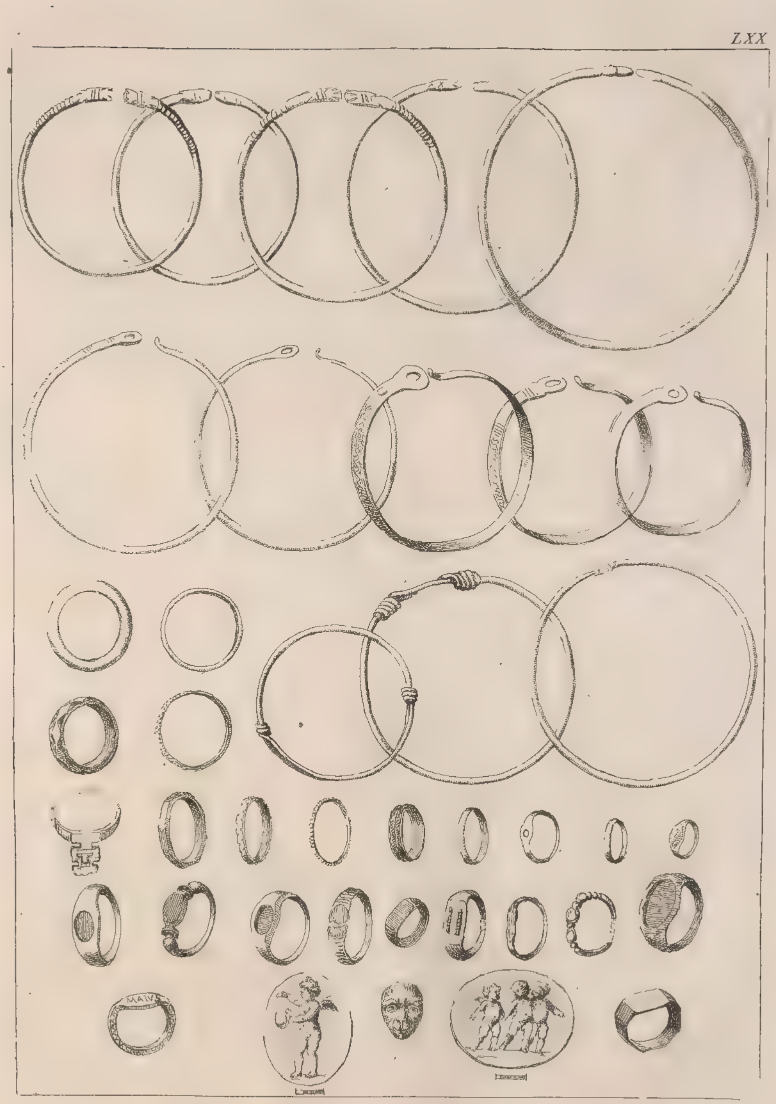
Le Bourrelier, le Sellier, l'Encolleur



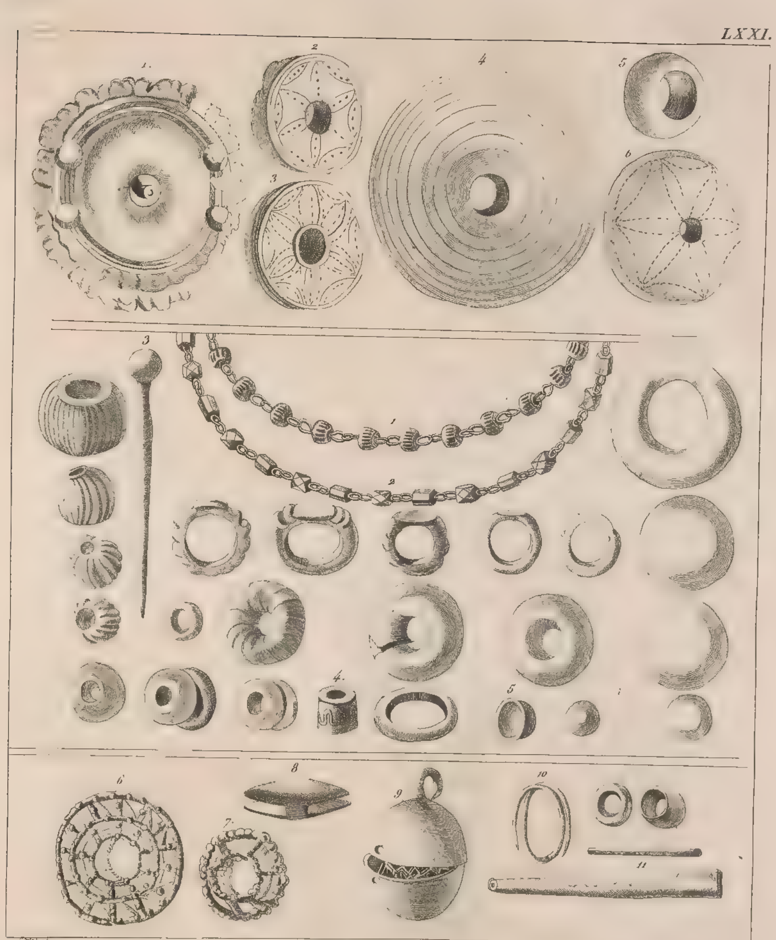
Le Jardinage, le Treillageur, le Vannier.



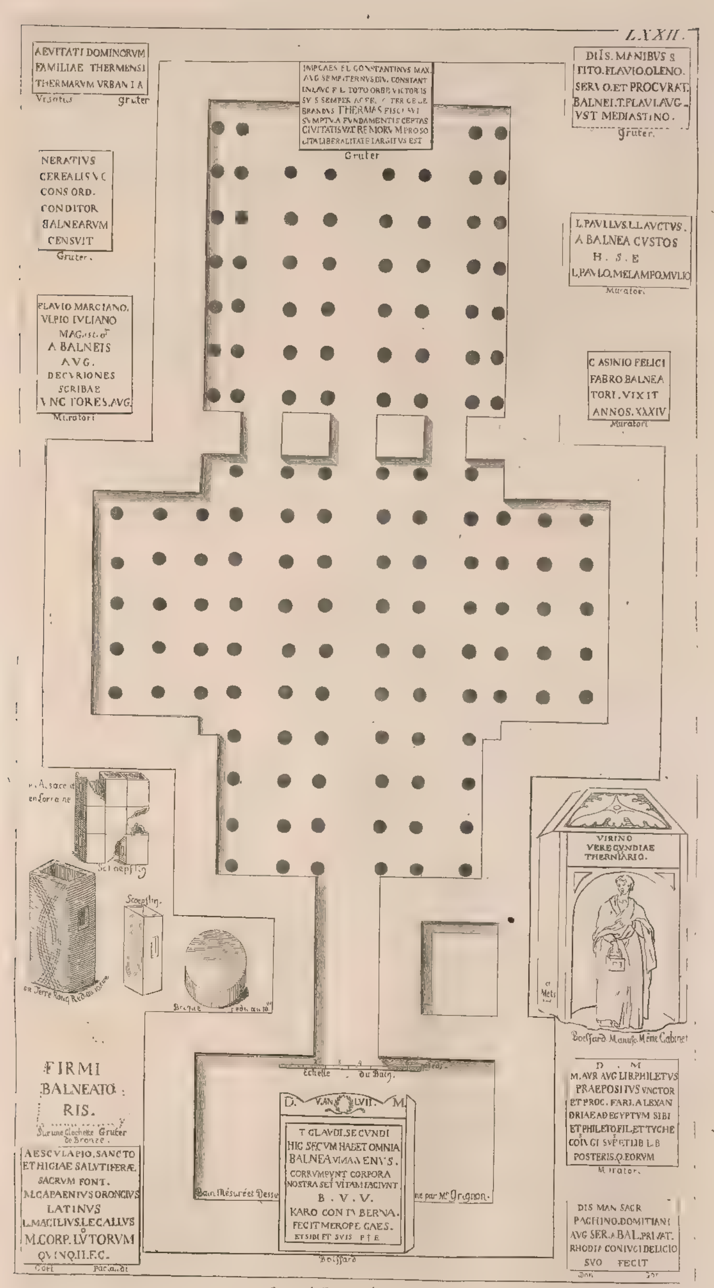
Le Ciseleur



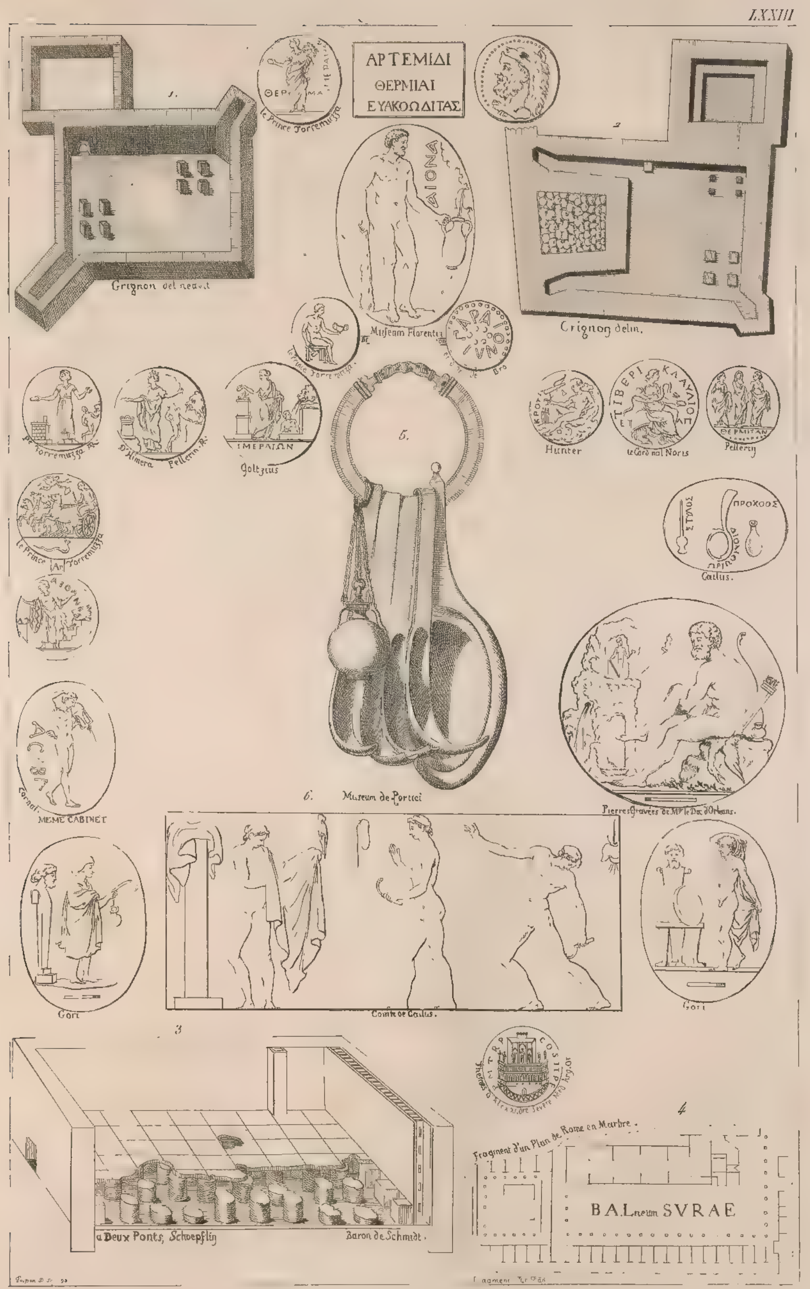
Le Faiseur de bracelets, de bagues, le Metteur en œuvres



L'Ouvrier en Ivoire, le Bijoutier, le Diamantaire, le Metteur en œuvre



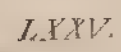
Grand Bain de Chatelet.

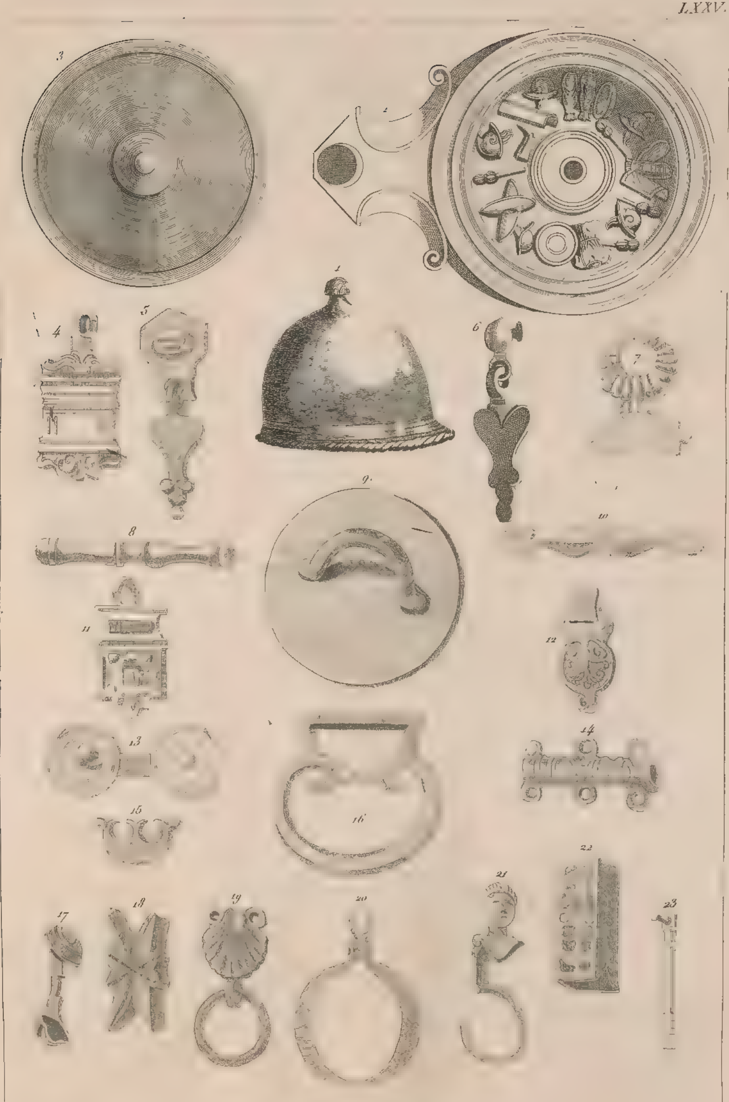


Suite des Bains, usages des eaux Thermales.

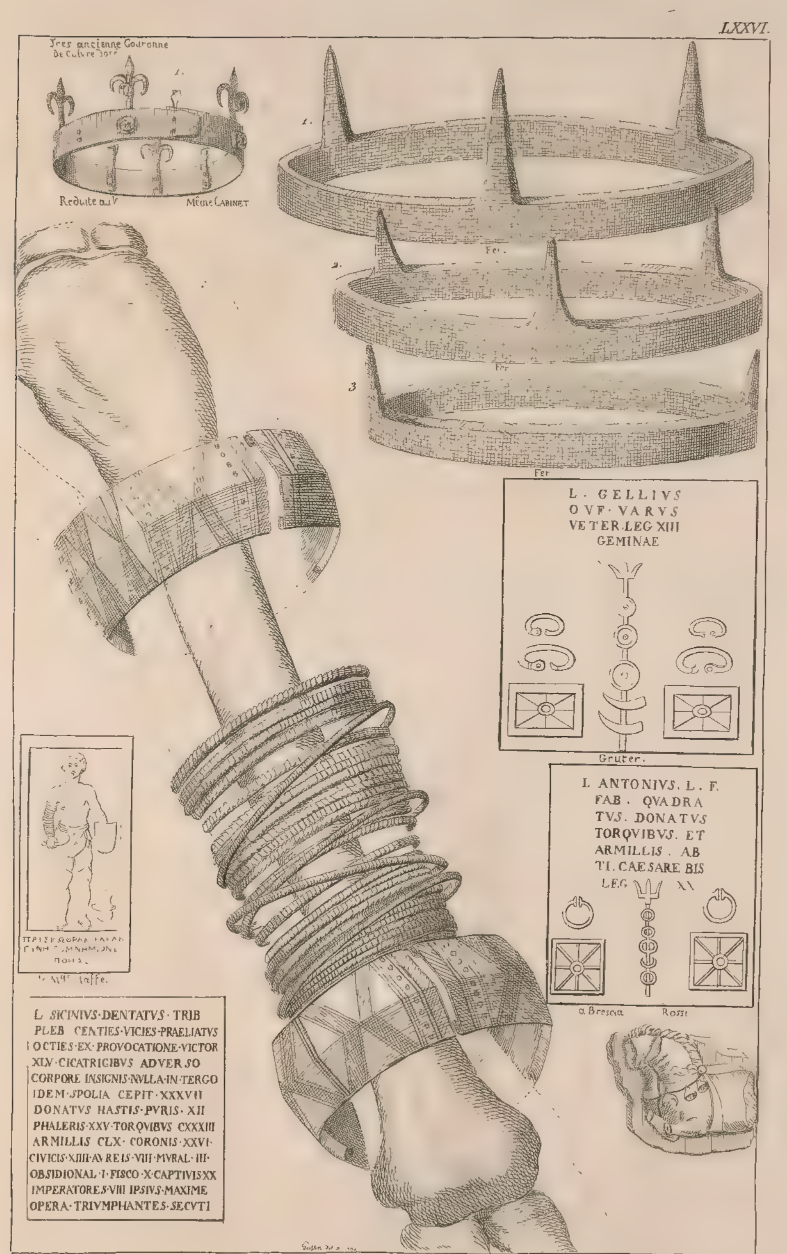


2me Suite des Bains, Piscines Lavoirs

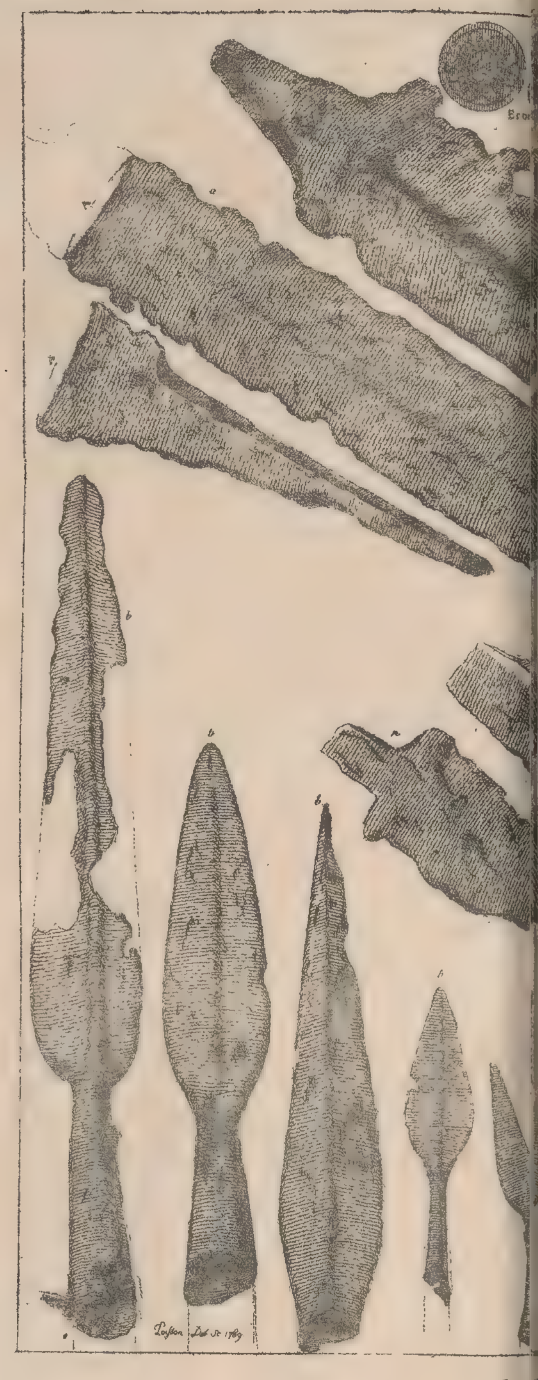




Ouvriers militaires, Casques, Cuirasses &ca &ca



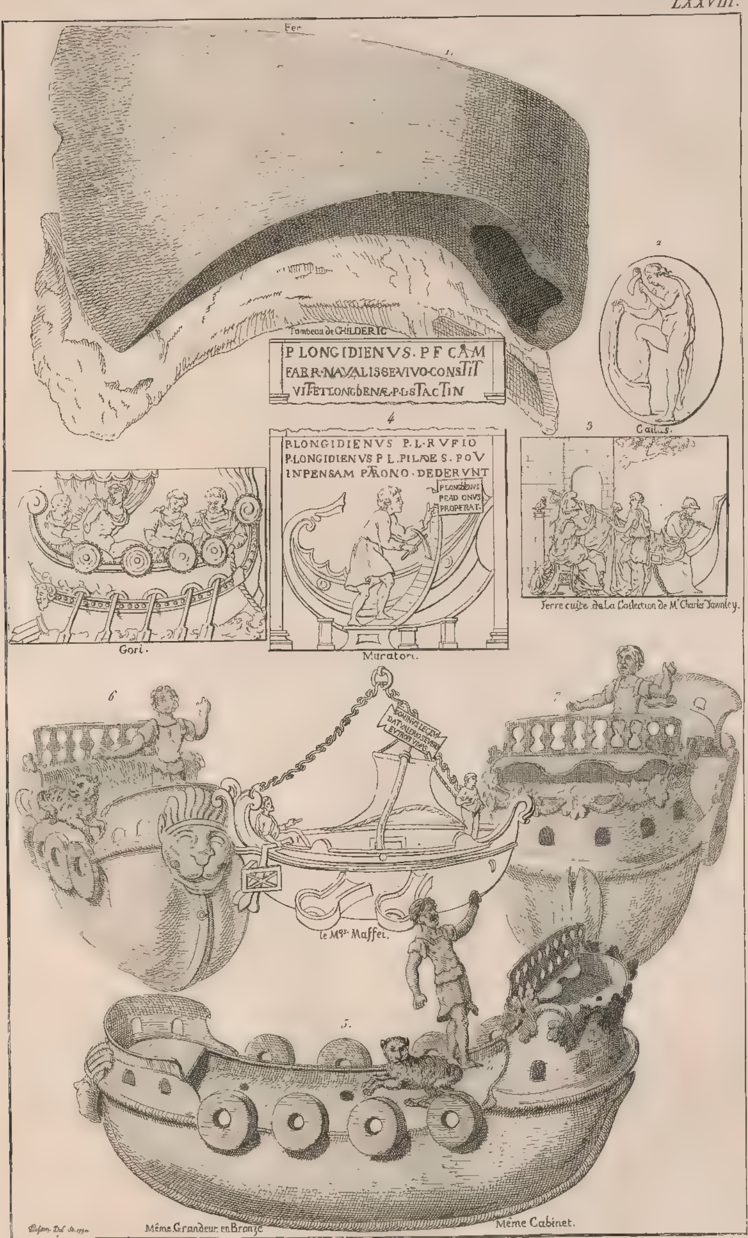
Armilles et récompenses Militaires.


Layton Del. St 1789

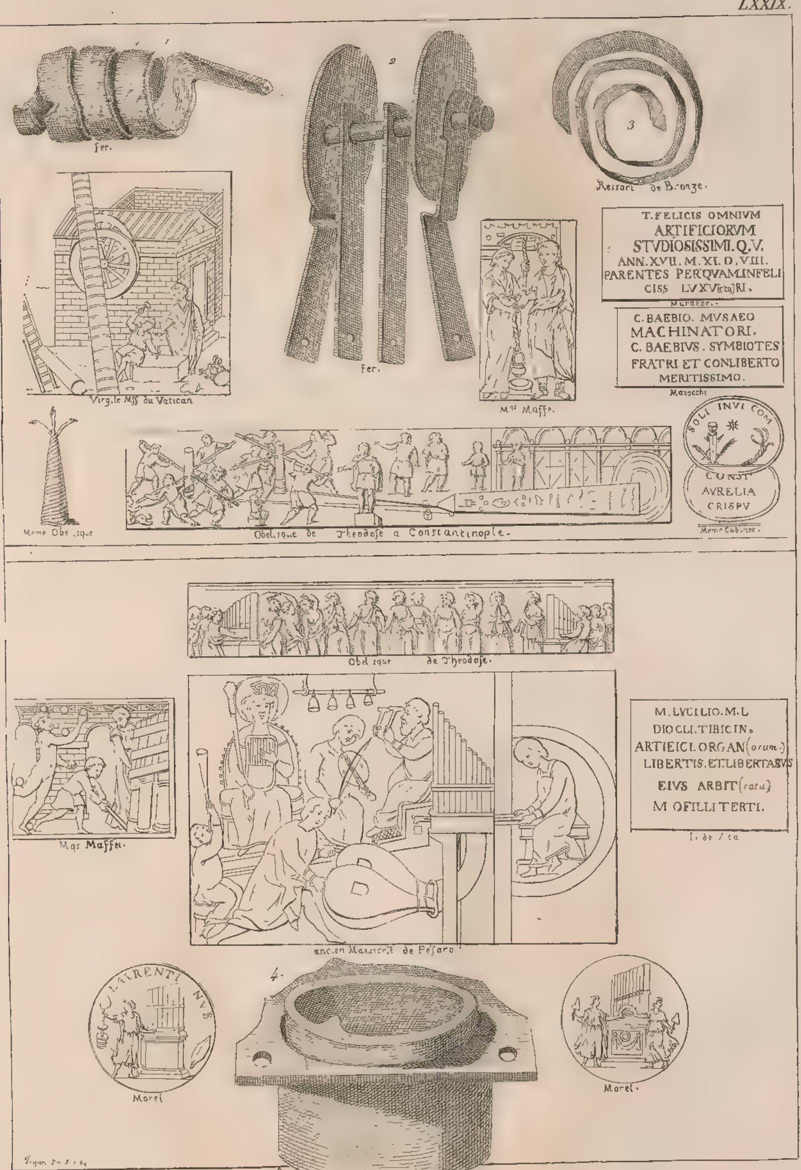


...ches. Premières Armes en pierre avant l'usage du Fer. Cotte de Mailles.

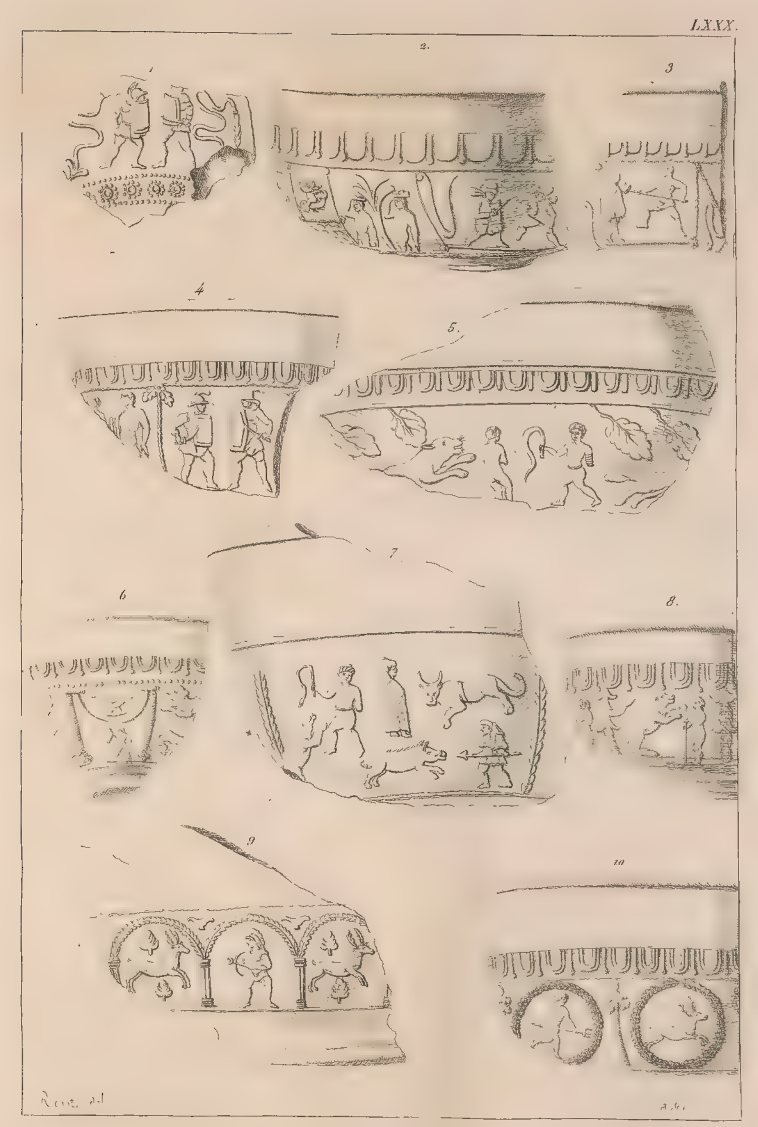




Constructeurs de Navires, Vaisseau antique en bronze



Machinistes, Faiseurs d'Orgues &c.



Gens du Cirque, Charlatans, Comédiens.

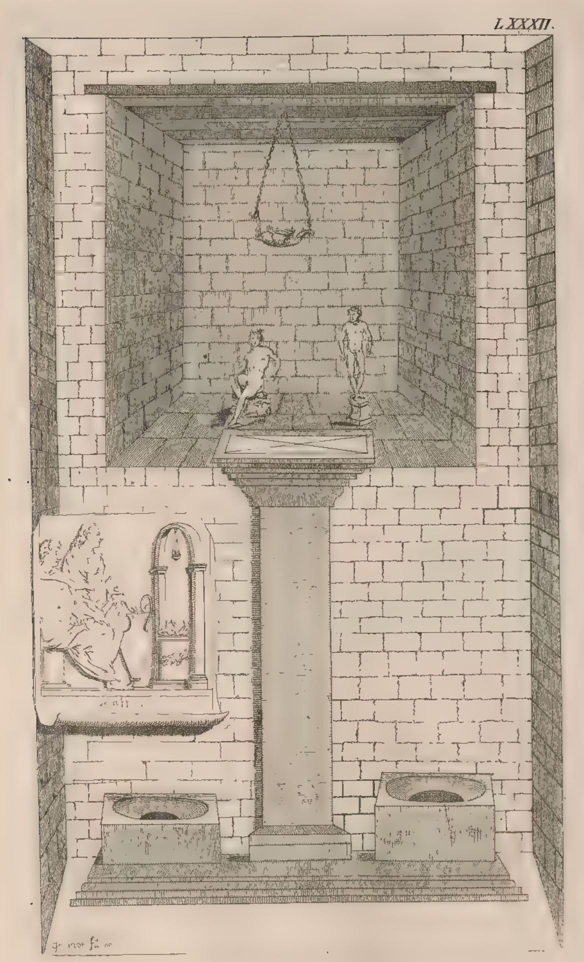
1

2.

3

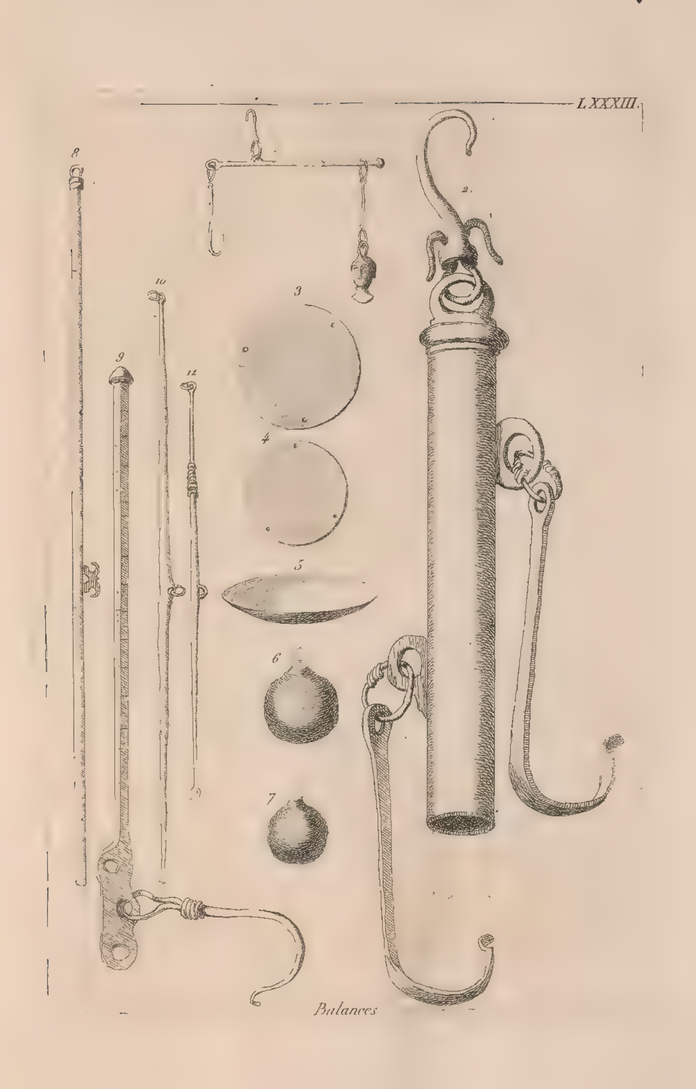
MERCVRI IS

... Communautés de Marchands Négociants &c Mercure, Divinité Tutélaire



Chapelle souterraine de Mercure et d'un autre Pénate, conservée en son entier

LXXXIII.



Balances

LXXXIV.

Poids de balances romaines.

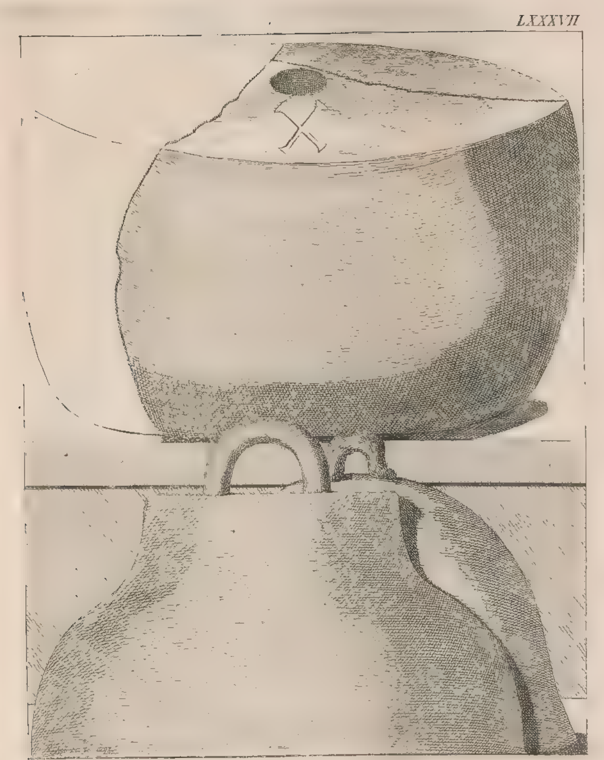


Plateau de Balance et Poids

LXXXVI.



Livre Romaine et ses subdivisions

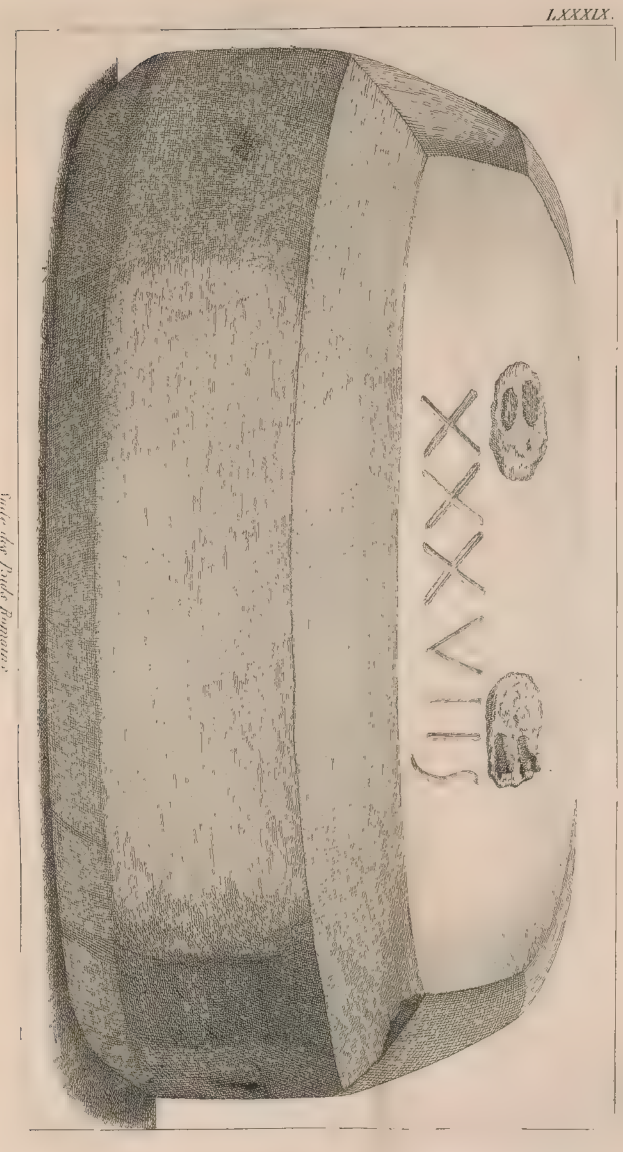


Sur les Poids Romains

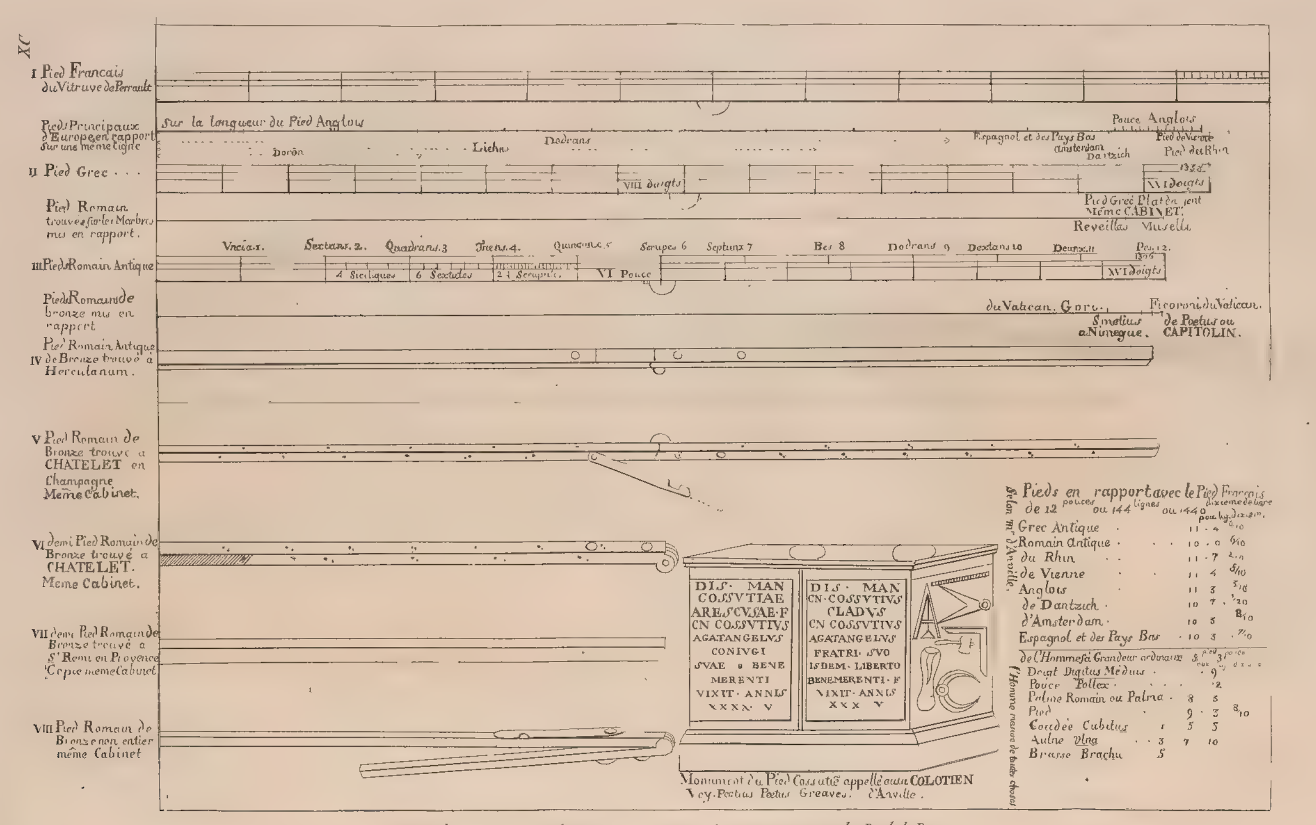
LXXXVIII.



Suite des Poids Romains



Unité des Poids Romains

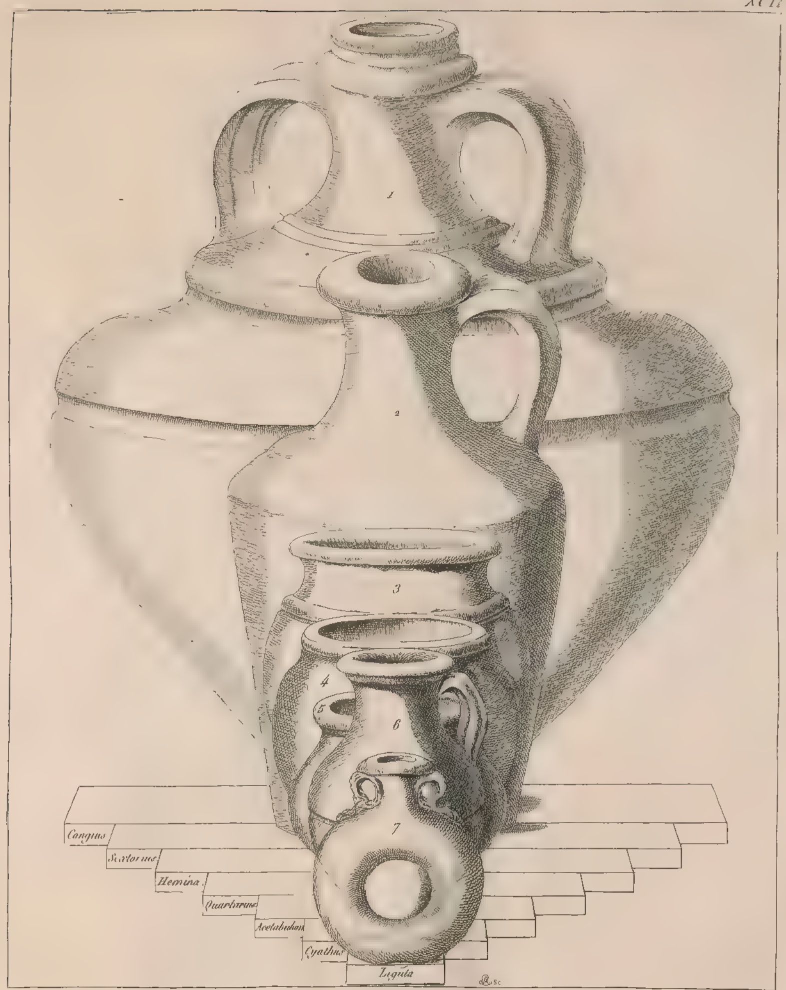


Mesures de Longueur. Pieds Romains et autres mis en rapport avec le Pied de Roi



Tulon Sc 1789

Le Congius, le Sextorius et ses subdivisions, trouvées à Châtelet et mesurées exactement



Le Congius et toutes ses subdivisions trouvées au Chatelet en grandeurs naturelles



Mesures en terre bleuâtre gravées dans leurs véritables grandeurs.

2 Semi Congii
52 Onces 4 Gros 12 Grains
50 Onces

Sextarius Castrensis
36 Onces 6 Gros 18 Grains

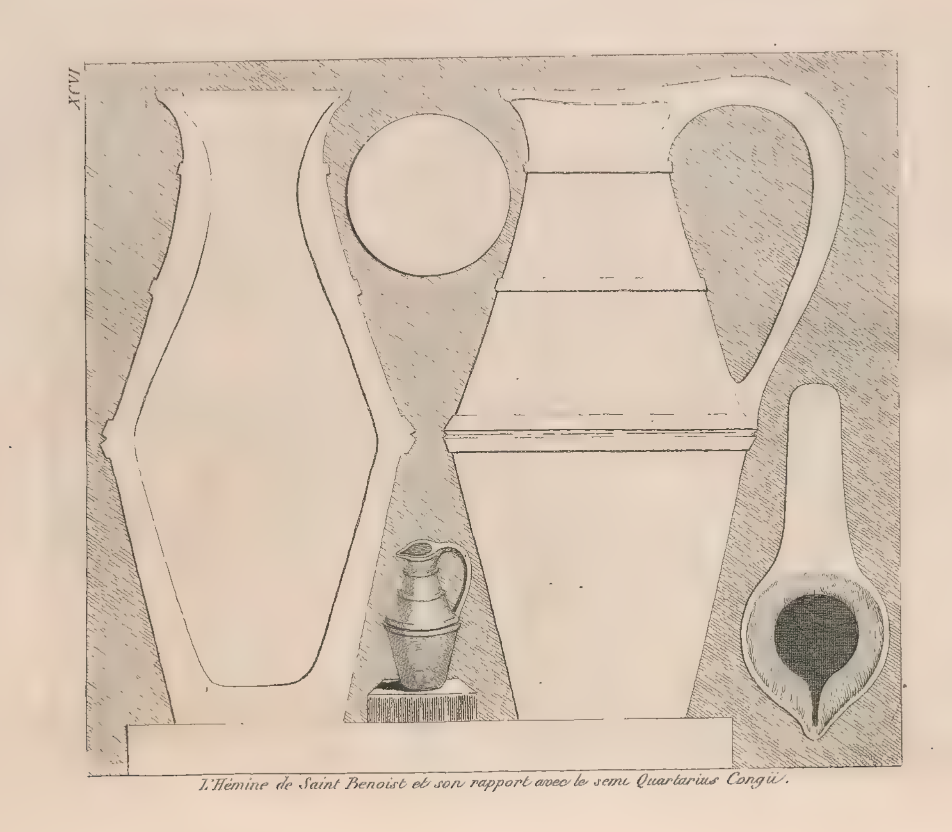
2 Quartara Congii
25 Onces 3 Gros 57 Grains
24 Onces 4 Gros 13 Grains

Suite des Mesures en terre rouge dans leurs grandeurs naturelles.



Suite des Mesures Quartarii semi Quartarii. Rapport des Mesures Romaines avec celles des Vases dits Etrusques

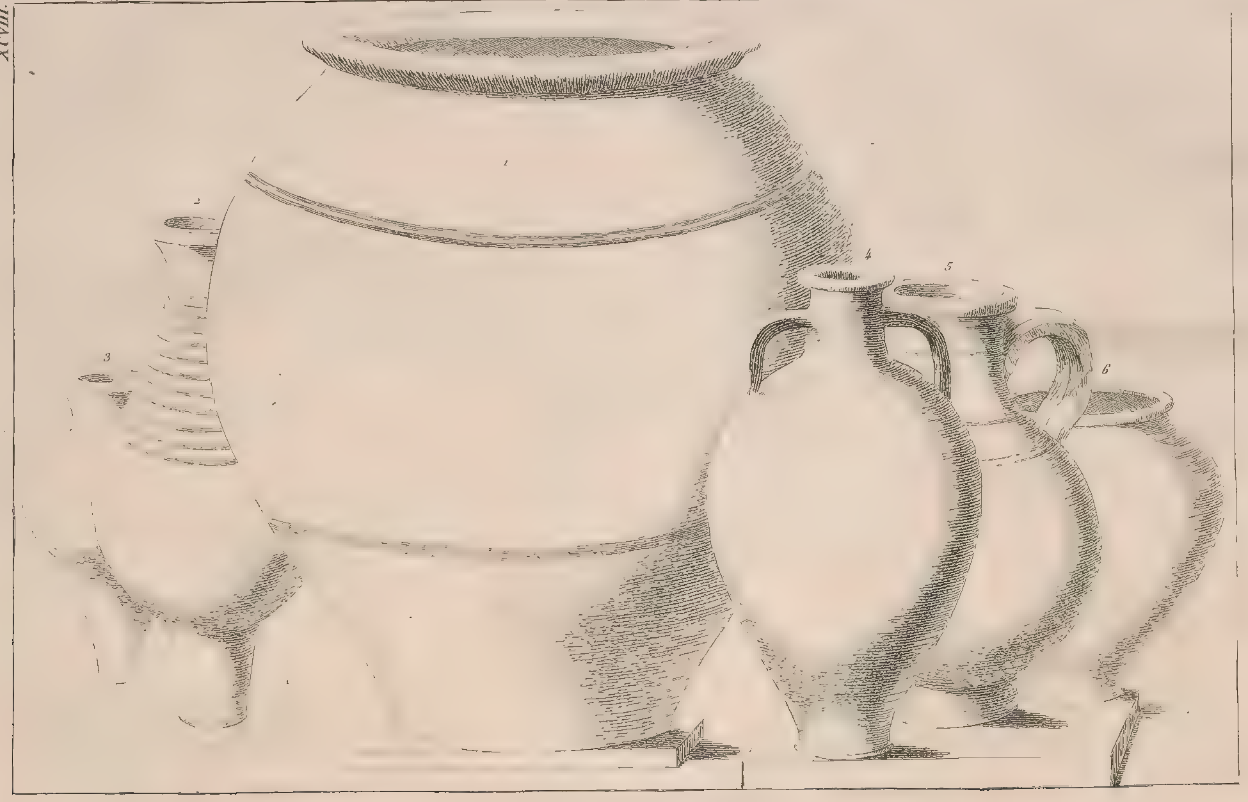
XCVI



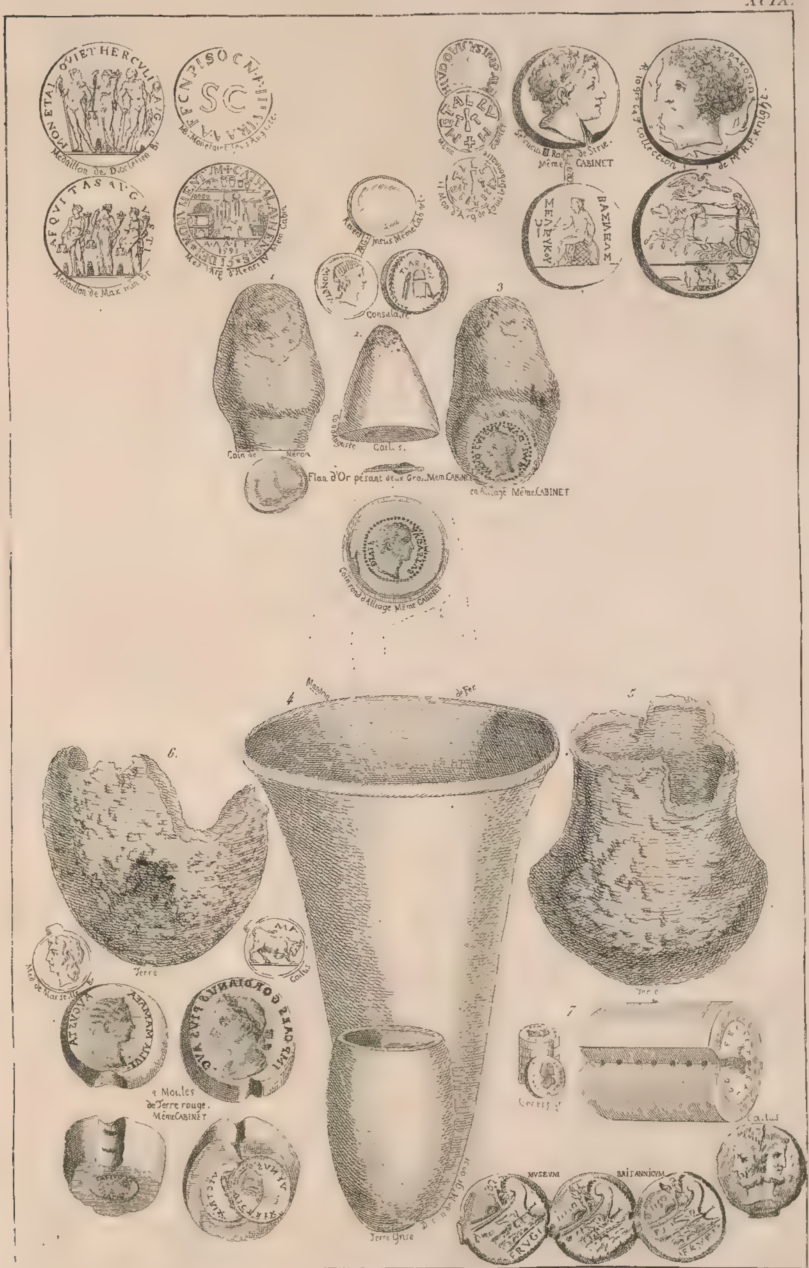
L'Hémine de Saint Benoist et son rapport avec le semi Quartarius Congii.



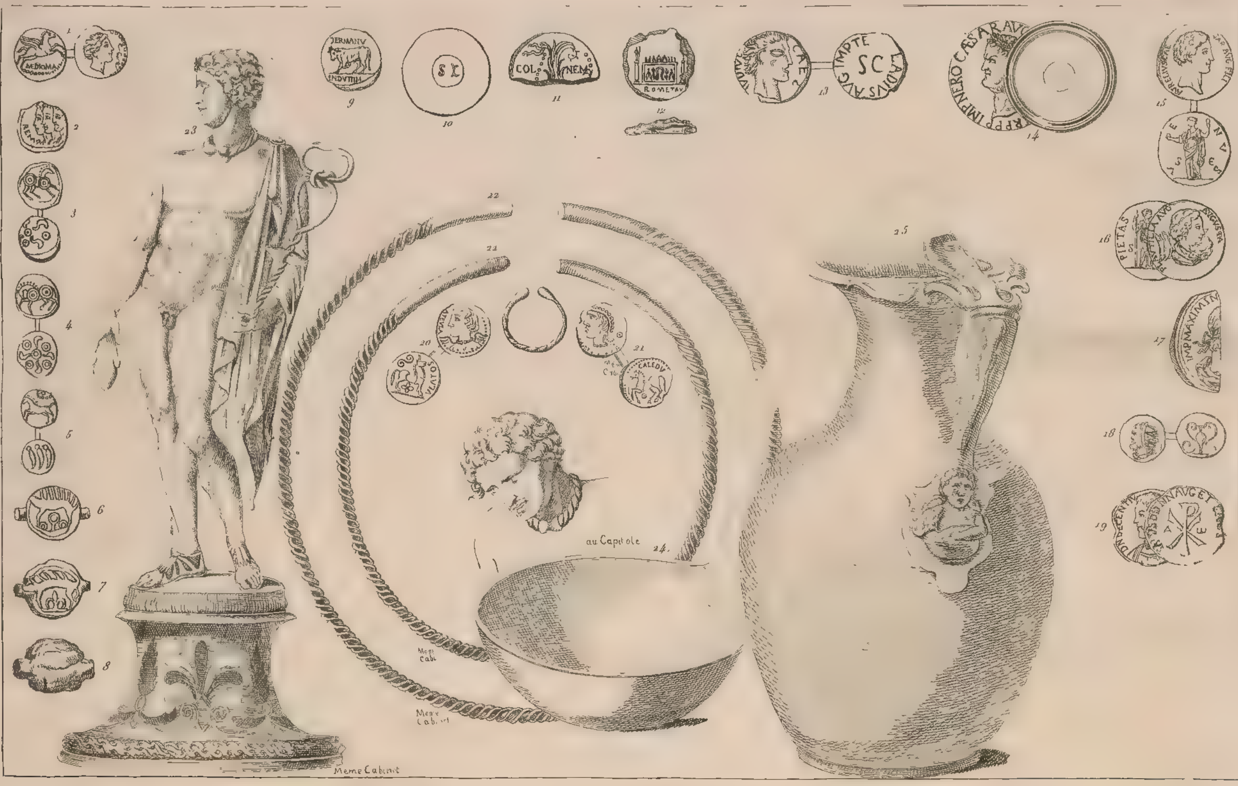
La Lagena Lucanica, et autres Mesures en verre en rapport avec les Mesures Romaines.



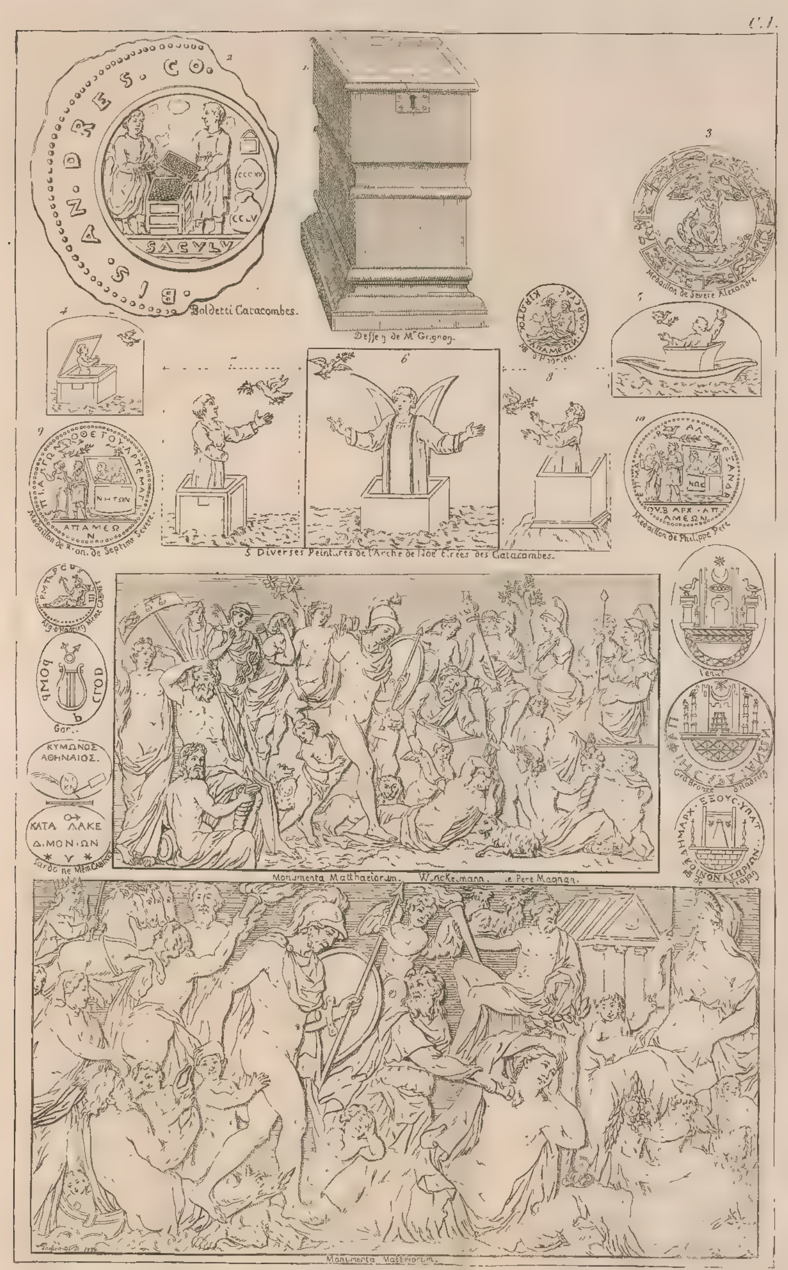
Semi Modius et Mesures incertaines.



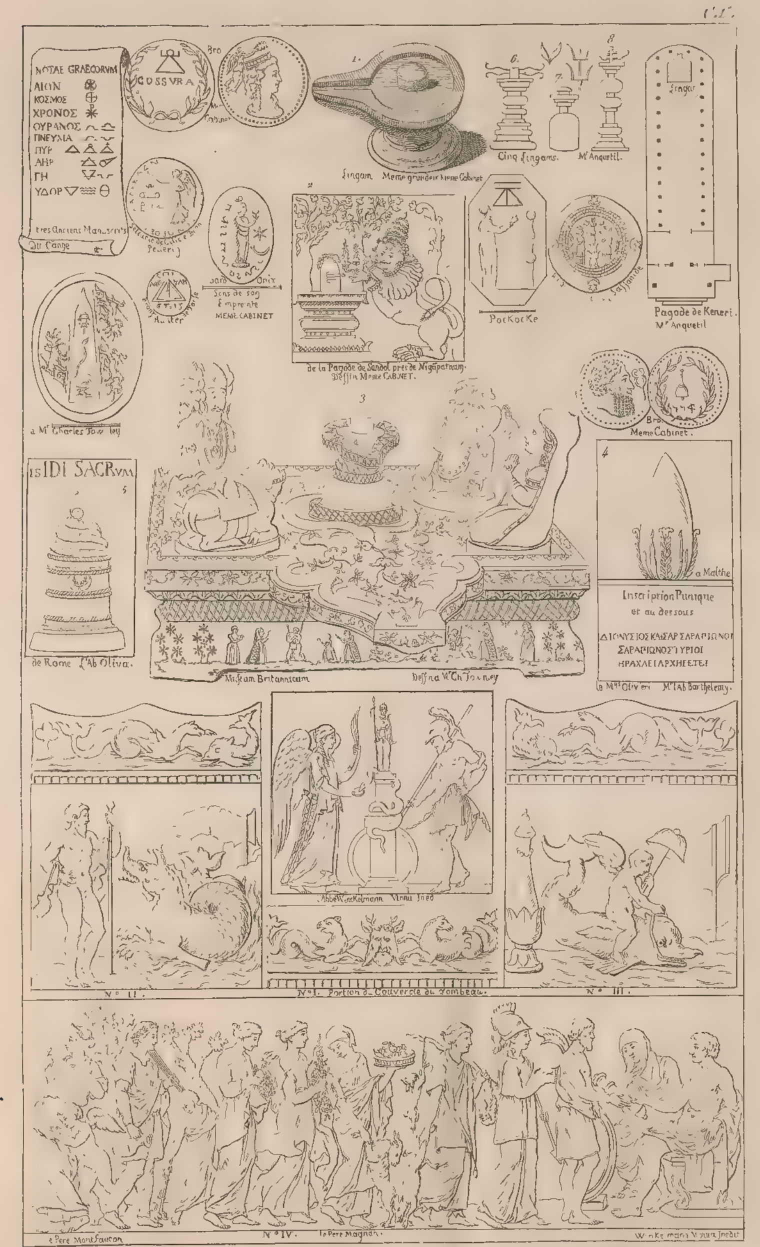
Monnoie des Anciens — Leur Art de fondre et de battre la Monnoie — Creusets, Moules, Coins, &c.



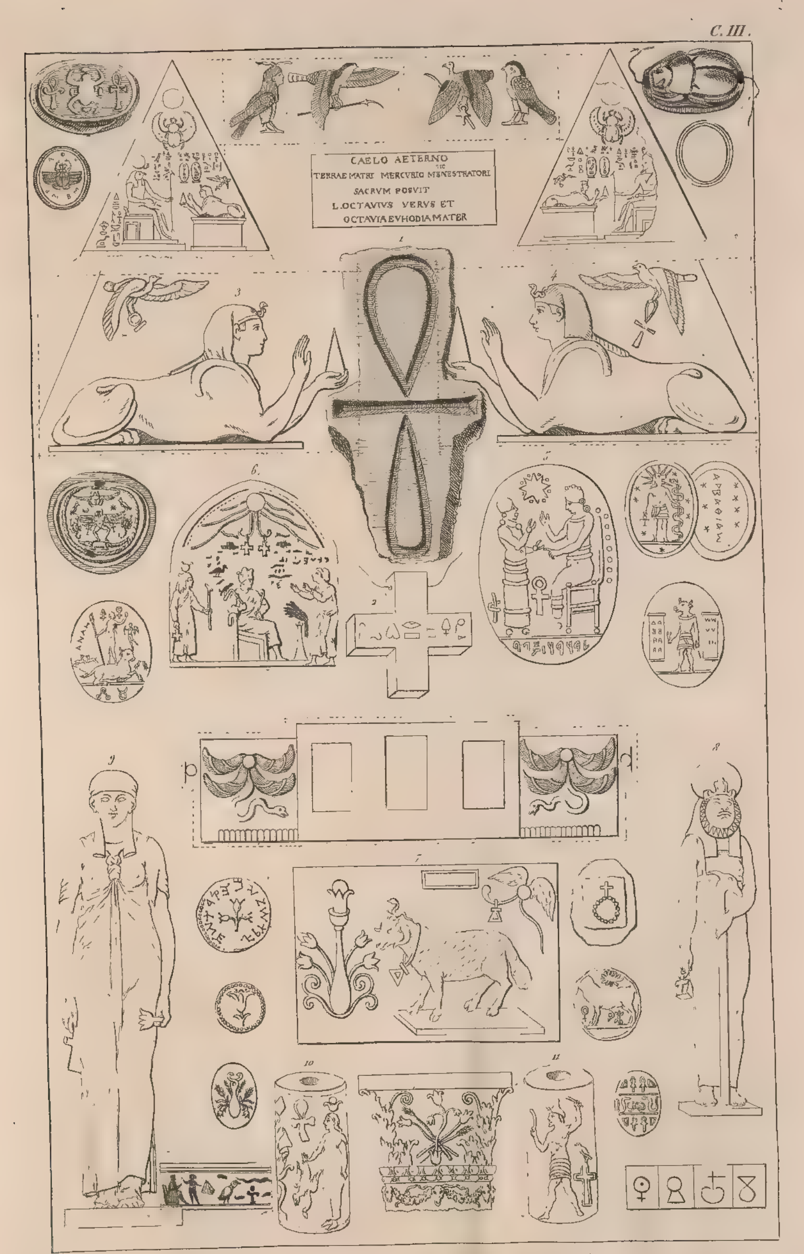
Quelques Médailles choisies dans un très-grand nombre trouvé à Châtelet — (le Torques des Anciens)



Arca trouvée a Châtelet — Le Souvenir du Déluge — La Nature sortant des Eaux — Le retour des [illegible]



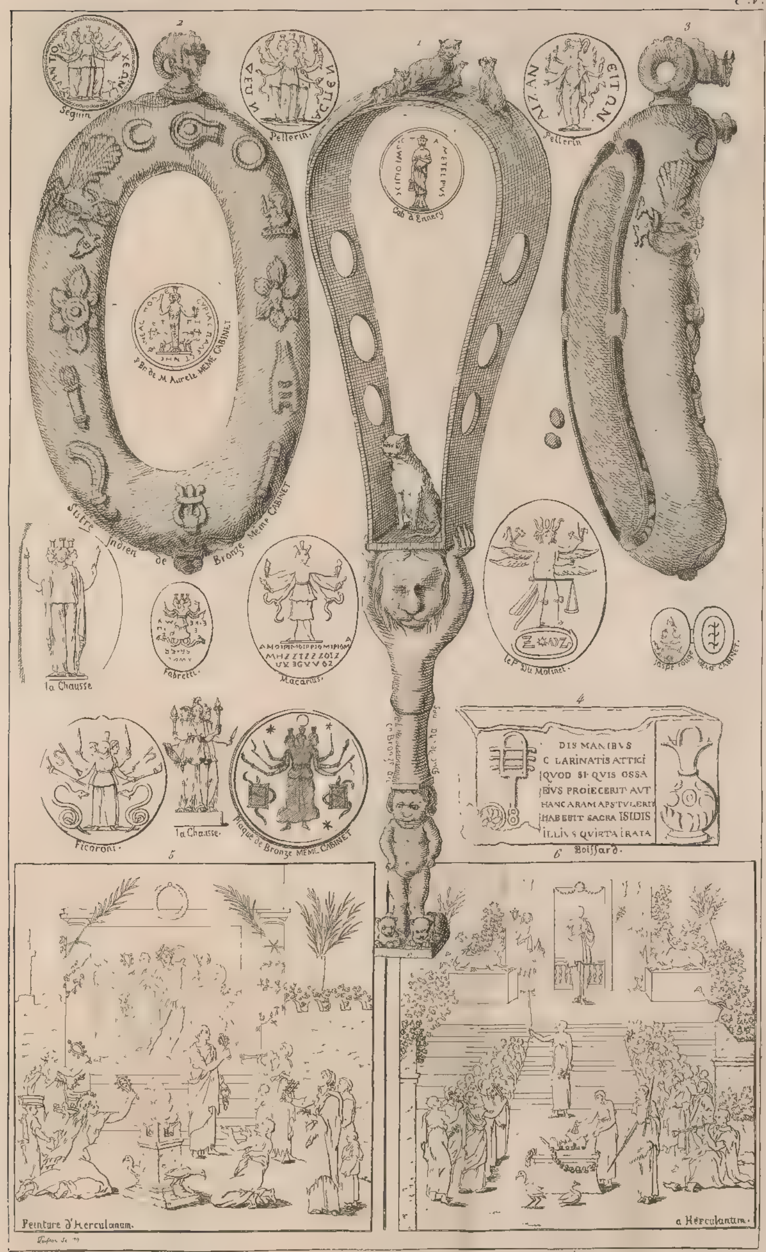
Le Lingam, (Suite de ces idées aux Indes.)



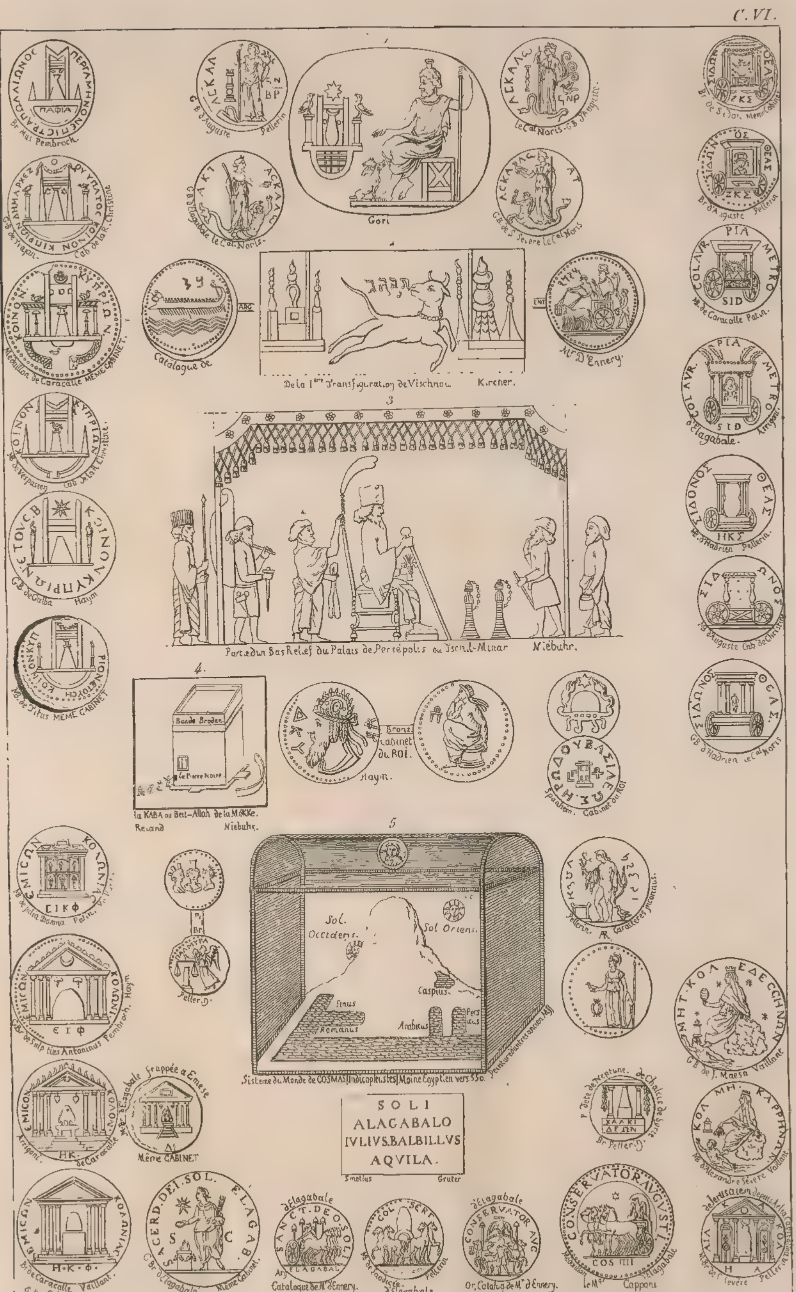
Le Thau Egyptien (Suite de ces idées en Egypte)



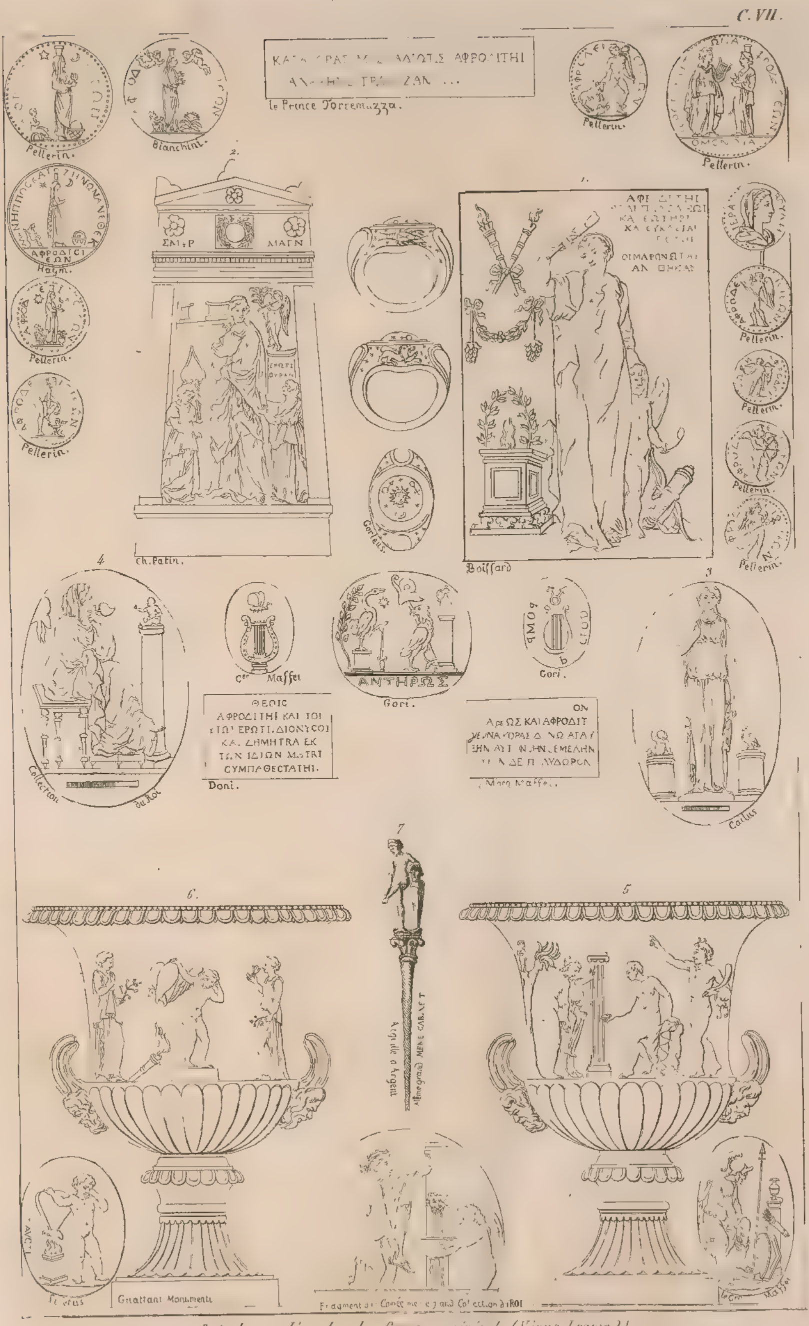
Suite — Autels quadruples Egyptiens



Suite – Sistre Indien comparé avec le Sistre des Egyptiens (Peines des Enfers représentées de même chez ces deux Peuples)



Suite — Culte des Pierres — Suite du Souvenir des Eaux &c chez les Orientaux, les Parthes, les Arabes (Chabar) (le Dieu Elagabale) les Phéniciens (la Déesse de Sidon) en Chypre (Vénus Paphienne.)

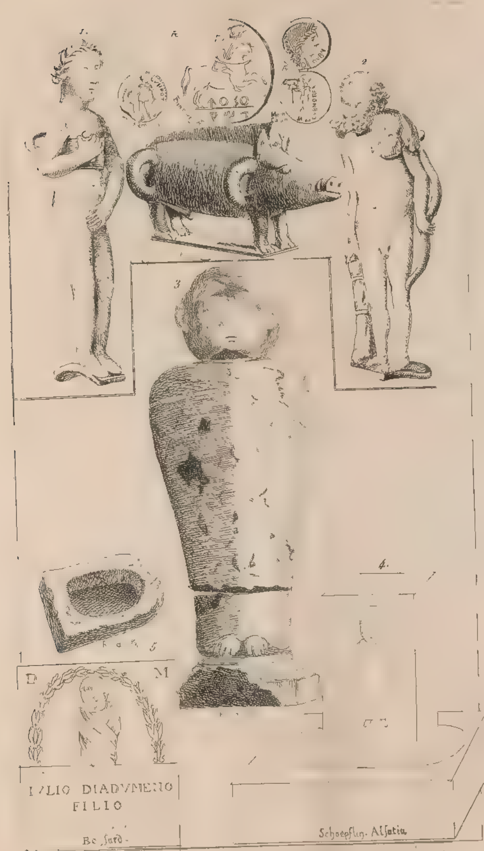


Suite de ces idées chez les Grecs en général (Vénus Uranie?)

Isis et Osiris.



Groupe Egyptien en pierre de Chatelet (Monumens Egyptiens dans les Gaules)



Espèce de Momie en pierre de Châtelet — Venus, Hercule &c. Gaulois

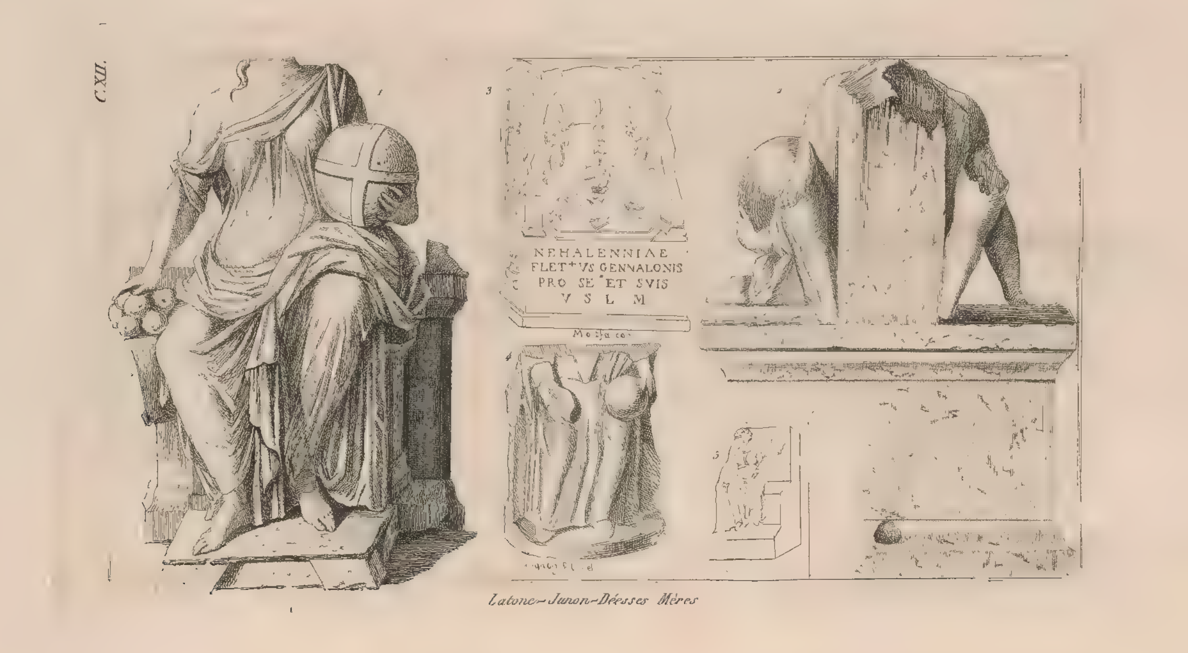




Autels et Divinités Gauloise en pierres de Châti.



Grand Autel Gauloise en pierre du Pays, à Châtelet, représenté sur ses quatre faces



Latone – Junon – Déesses Mères

C. XIII.

Jupiter Conservator et Redux, Bronze Gaulois

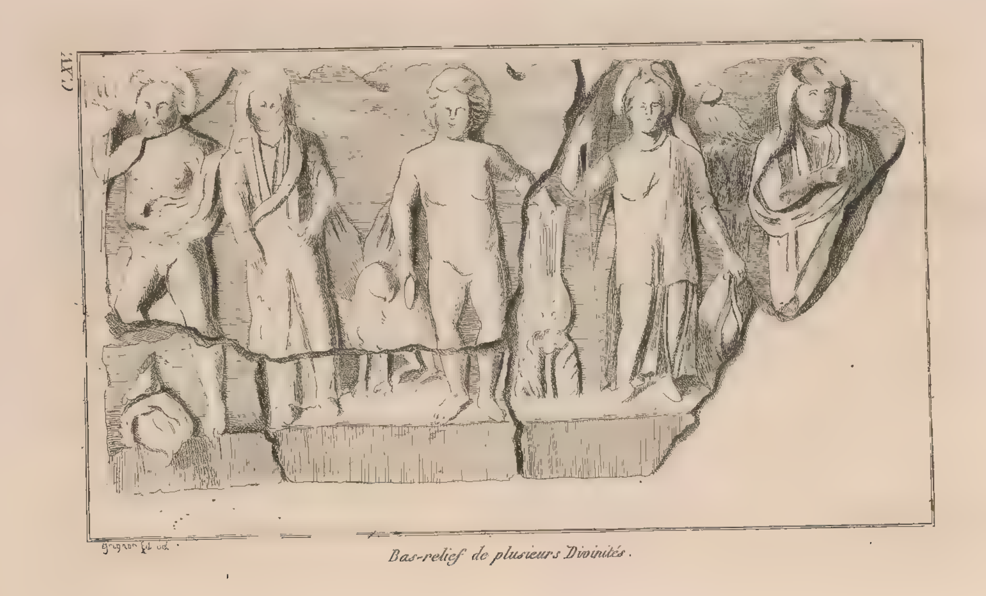
C.XIV.

Callus.

Plan

Suite — Grand nombre de diverses Roues votives en bronze, &c.

CXV.



Grignon fil. del.

Bas-relief de plusieurs Divinités.

C XVI.

Têtes de plusieurs Divinités.

C. XVII.



Gr gnon fu del

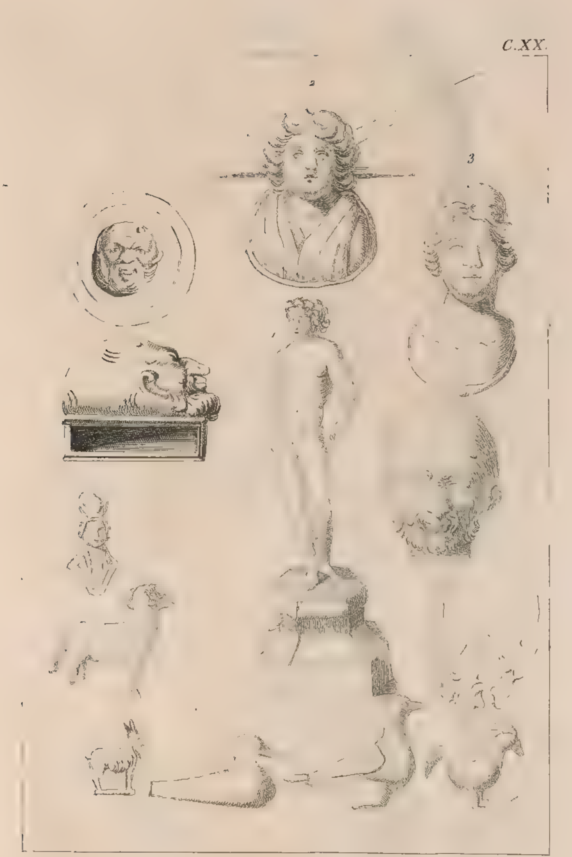
Mercure mâle et Mercure femelle.



Nombre de Divinités sur des vases de terre rouge



Minerve — Mars — la Victoire



Génie et plusieurs Monuments votifs en bronze.

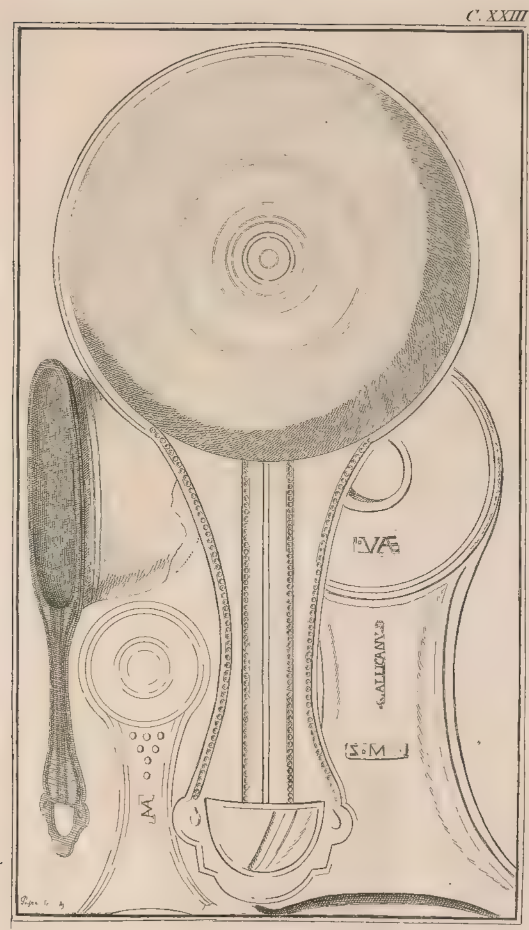


Sonettes de bronze dont plusieurs d'Ithyphalles

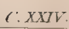
C XXII.

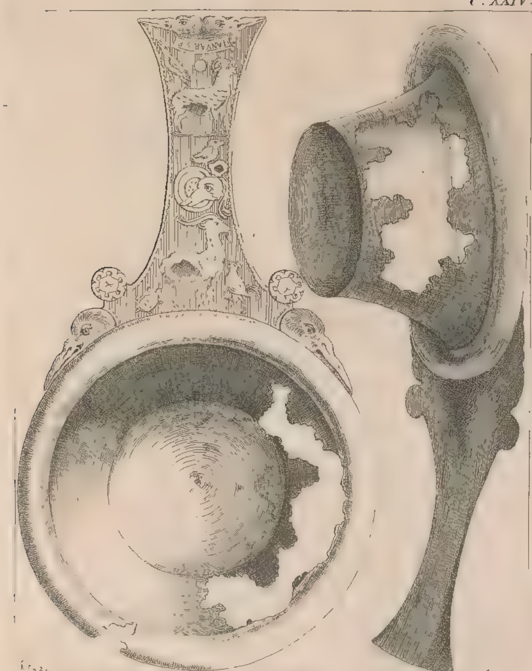


Heroes — Trois Bas-reliefs de pierre.

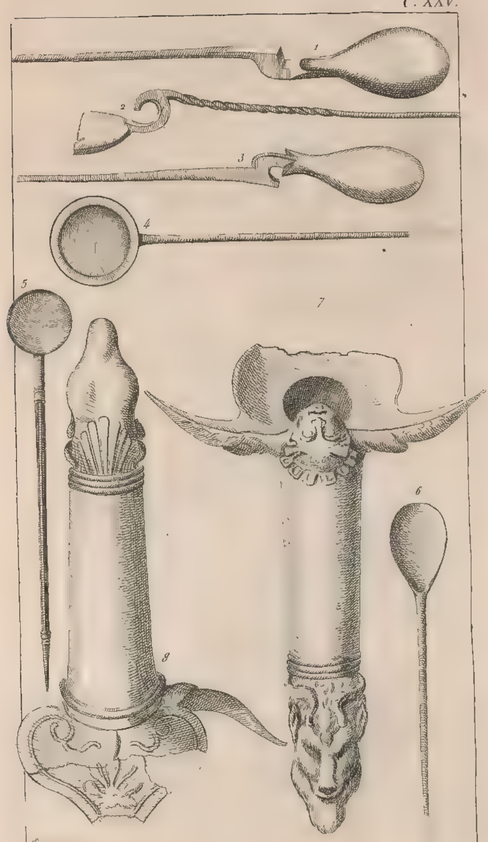


Patères





Suite — Patère trouvée près d'Agde 2.



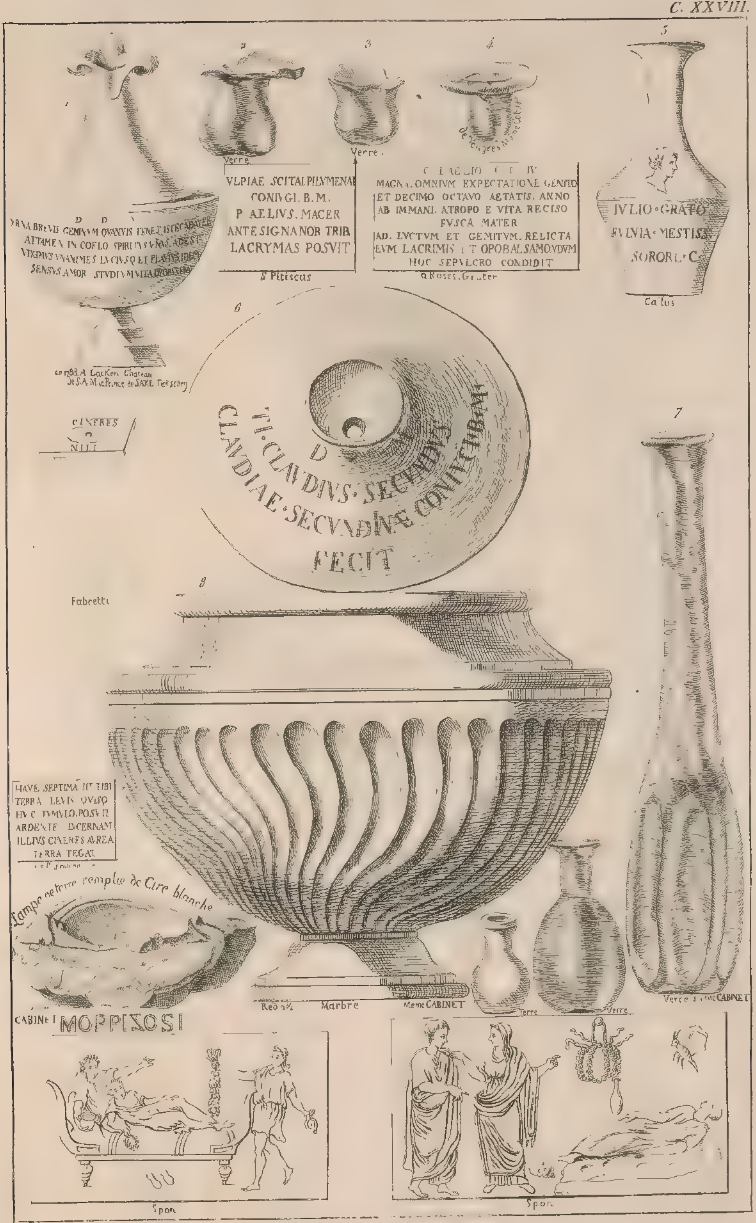
Cuillers à encens, Manches de Patères.

C. XXVI.

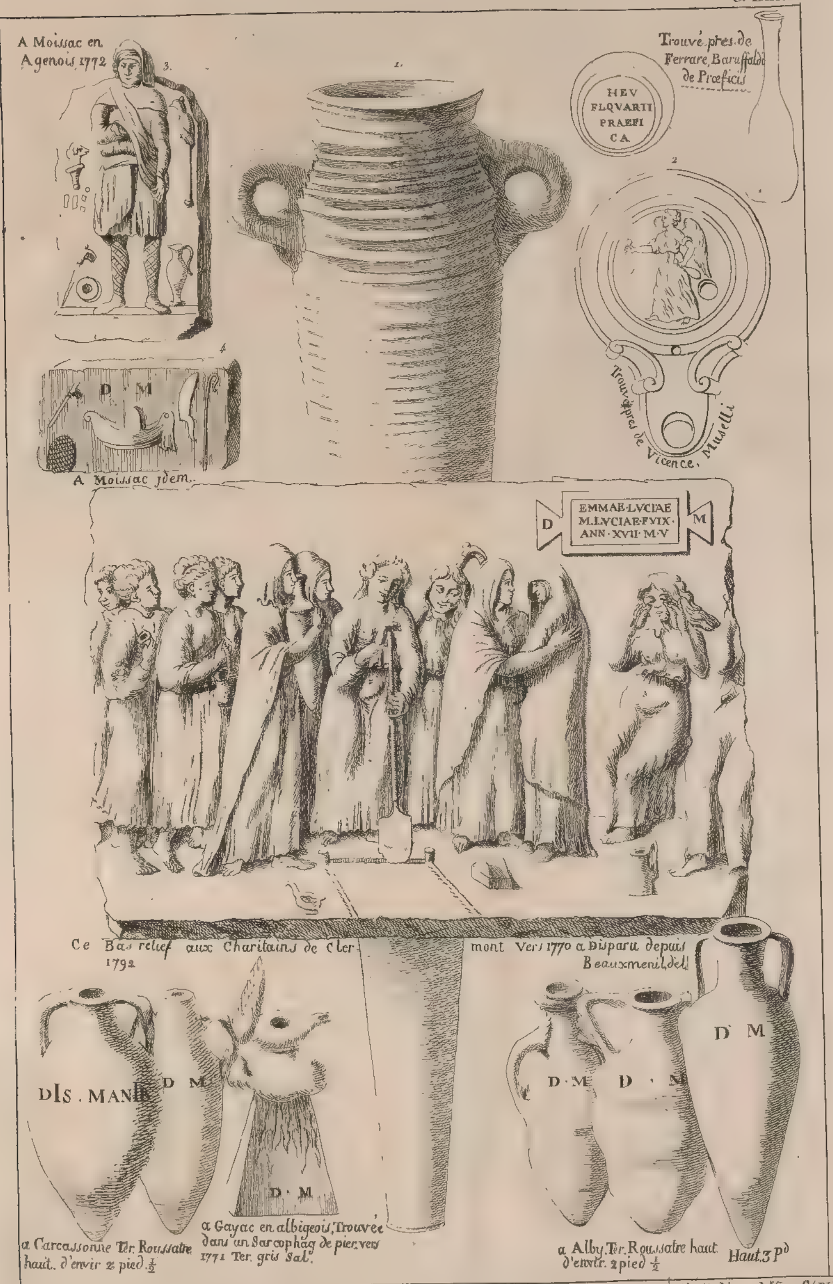


Lampes.

Porte-Lampes en fer, une Lampe de bronze et un briquet.

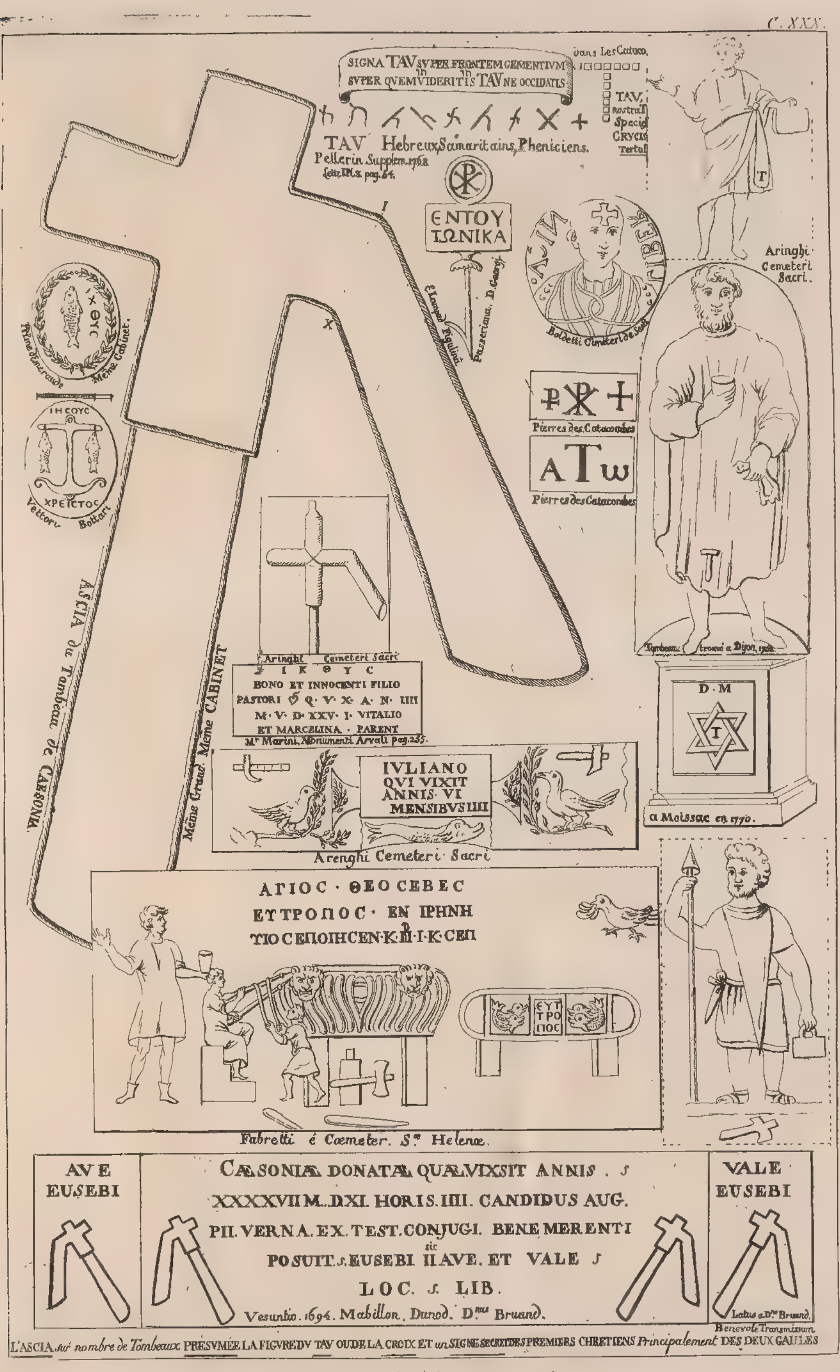


Lacrymatoires. Cendres [illegible]

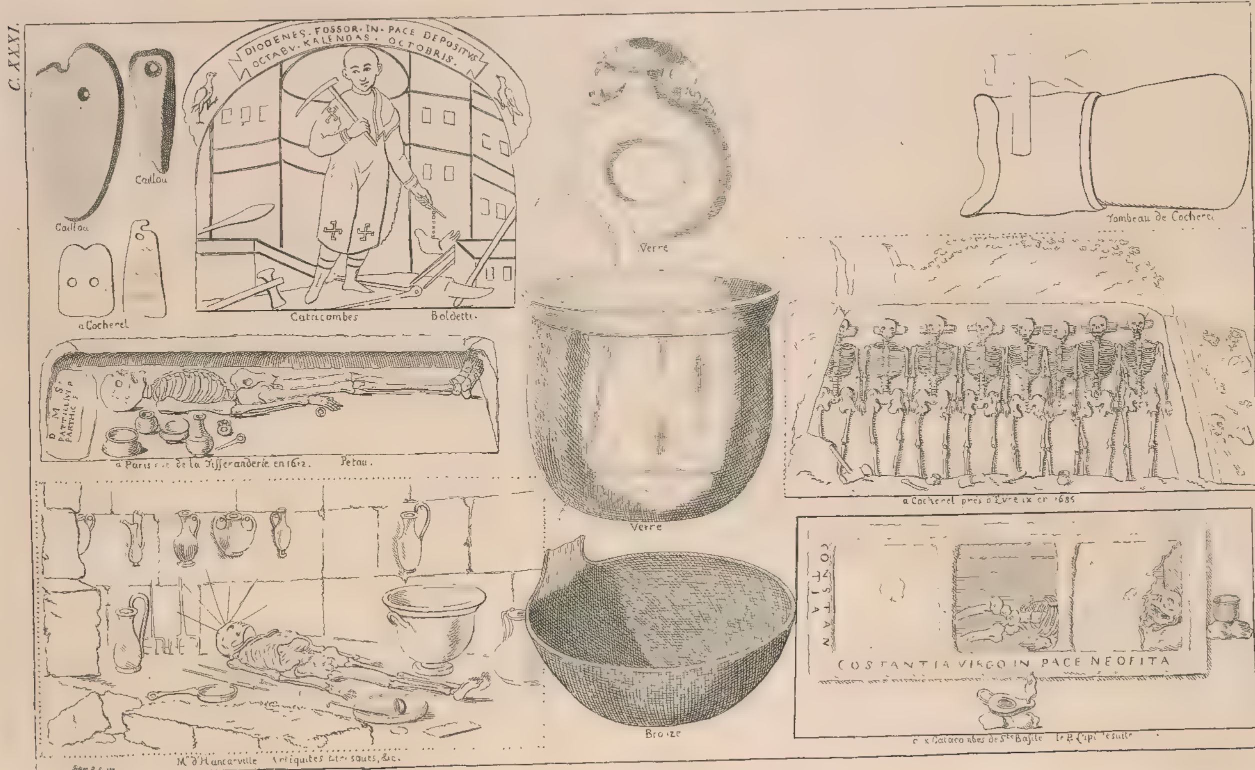


Amphore en Terre Grisatre Trouvée dans les Fouilles Faites au Luxembourg en 1801. réduit d'un $\frac{1}{3}$ Même CABINET

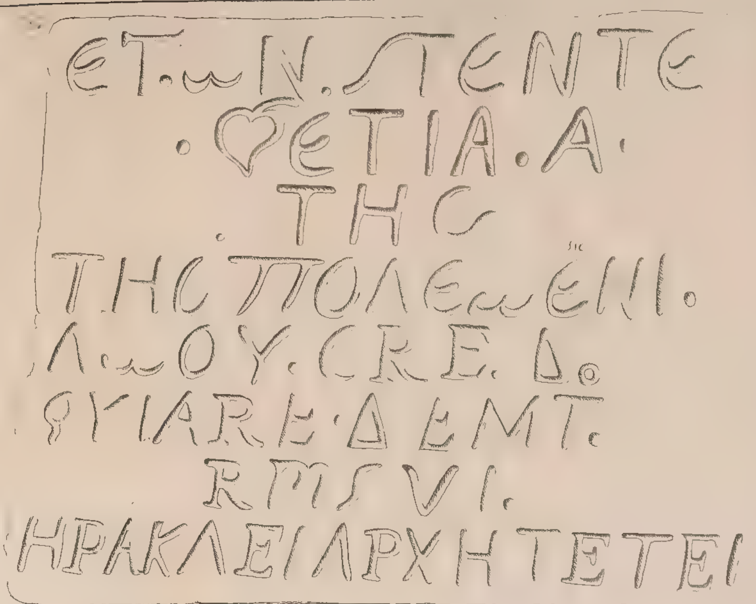
Vases funéraires. — Derniers soins rendus à l'Homme.



Derniers soins rendus à l'Homme — Sepulture.



Derniers soins rendus à l'Homme — Sépulture.



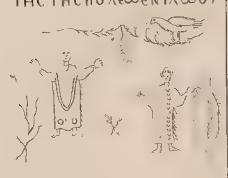
Ab Italiâ translatum dabat Abbas Chaupi.

ΤΗϹ ΑΡΑΒΙΑϹ
ЄΤωΝΠЄΝΤЄ ϚЄΤΙΑ Α
ϹЄVΗΡΑΘVΓΑΤΗΡ ΖΗΝΟΒΙ
ΟVΜΗΝωΝΖ ΑΠΟ ΑV
ΙΗϹ ΤΗϹ ΠΟΛЄ ωϹΝΙΑωΟV

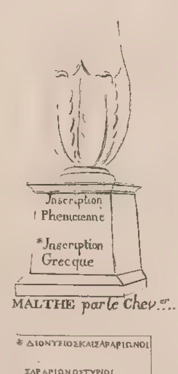
Même Representation

a Aquilée, Montfaucon, Muratori IV.

ΤΗϹΑΡΑΒΙΑϹ
ЄΤωΝΠЄΝΤЄ ϚЄΤΙΑ Α
ϹЄVΗΡΑΘVΓΑ ΤЄΡΖΗΝΟΒ (sic)
ΟVΜΗΝΟΝΖ ΑΠΟΑV
ΤΗϹ ΤΗϹΠΟΛЄωЄΝΙΑωΟΥ (sic)



a Aquilée Bertoli



MALTHE par le Cheve...

Heliopolis
Memphis
Babylon
Nilopolis
Aphroditopolis
Heraclio
d'Anville Patriarc Alex.

CREDO QVIA REDEMTOR MSVI
VIT ET IN NOVISSIMO DIE SVSCITA
VIT ME · HIC REQVIESCIT IN PA (*sic)
CE VENERIV PRB

a Rimini Muratori IV

* ΔΙΟΝΥΣΙΟΣ ΚΑΙ ΣΑΡΑΠΙΩΝ ΟΙ
ΣΑΡΑΠΙΩΝΟΣ ΤΥΡΙΟΙ
*ΗΡΑΚΛΕΙΑΡΧΗΓΕΤΕΙ (sic)

*ΗΡΑΚΛΕΙΑΡΧΗΓΕΤΕΙ (sic)

Ac. Cortonens, Olivieri, Ab. Barthelemy

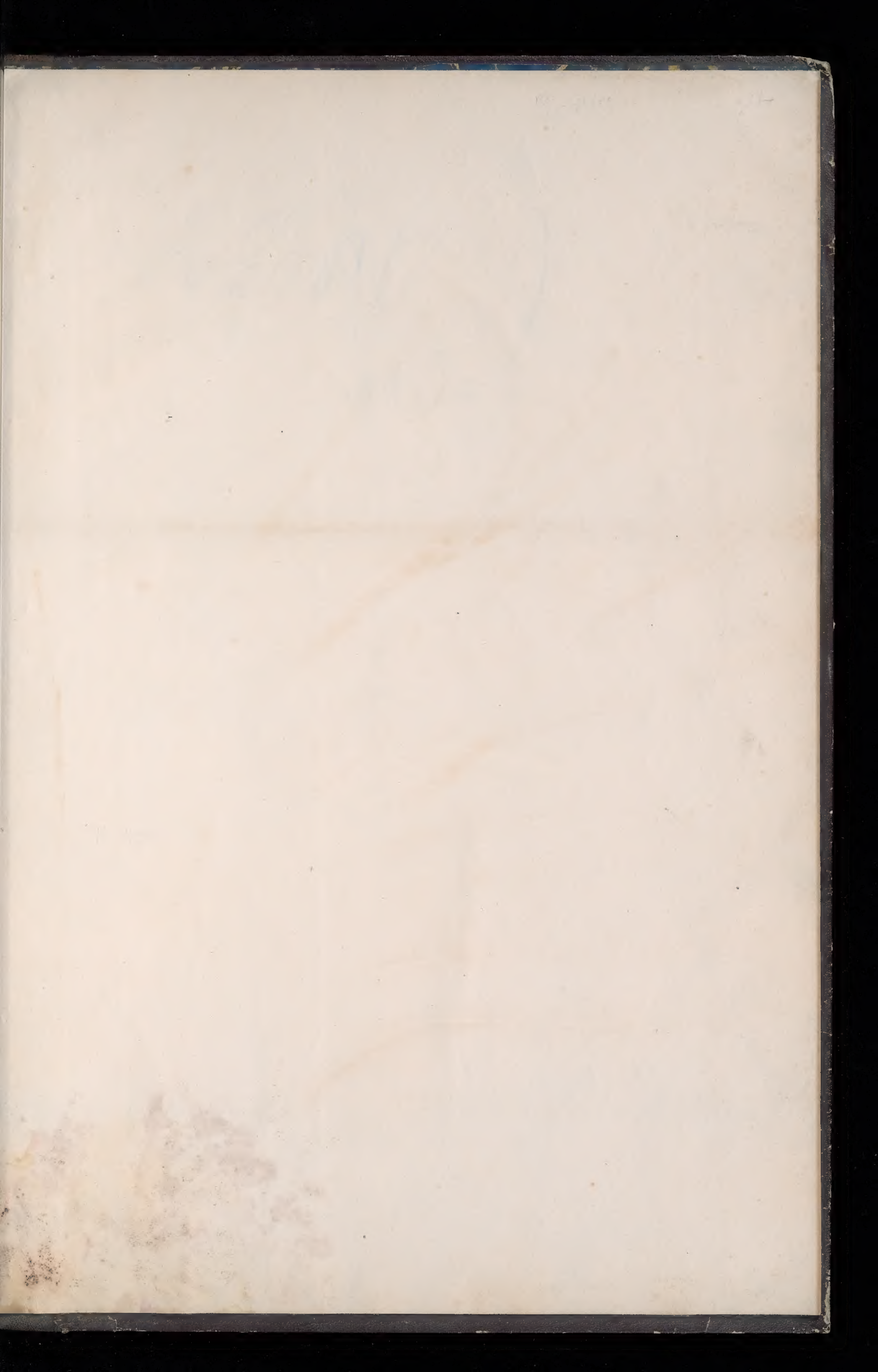
ΦΛΑVΙΟϹ ΠΑΥΛΟϹ
ΗΡΑΚΛЄΙΔ Ο VΑΠΟ
ЄΓΥΠΤΟΥ
ΚωΜΗϹ ΜЄΓΑΛ
ΗϹ........
ΤΗϹ ΜЄΓΑΛΗϹ ΗΡΑ

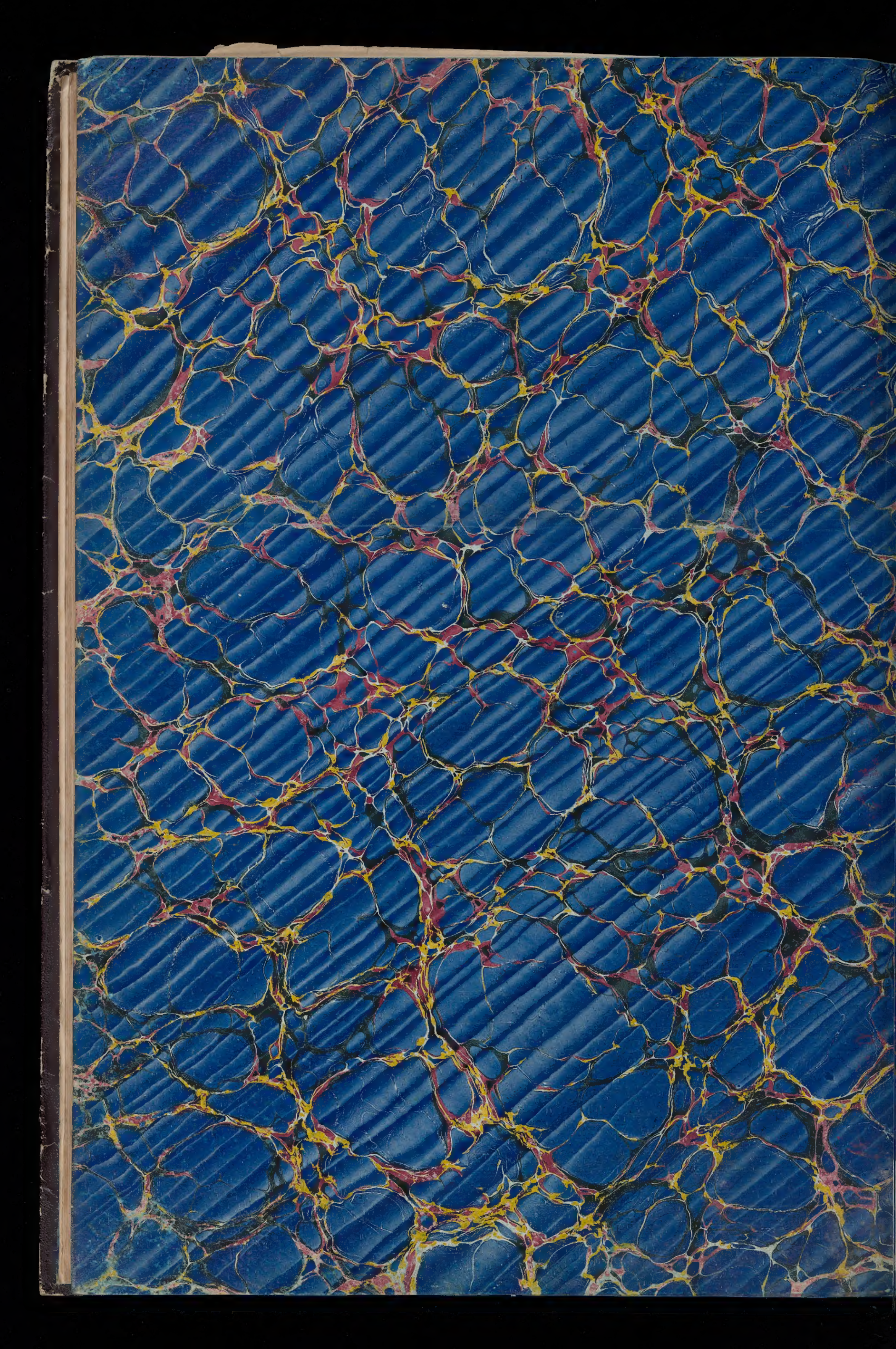
Boldetti Cimiteri Santi.

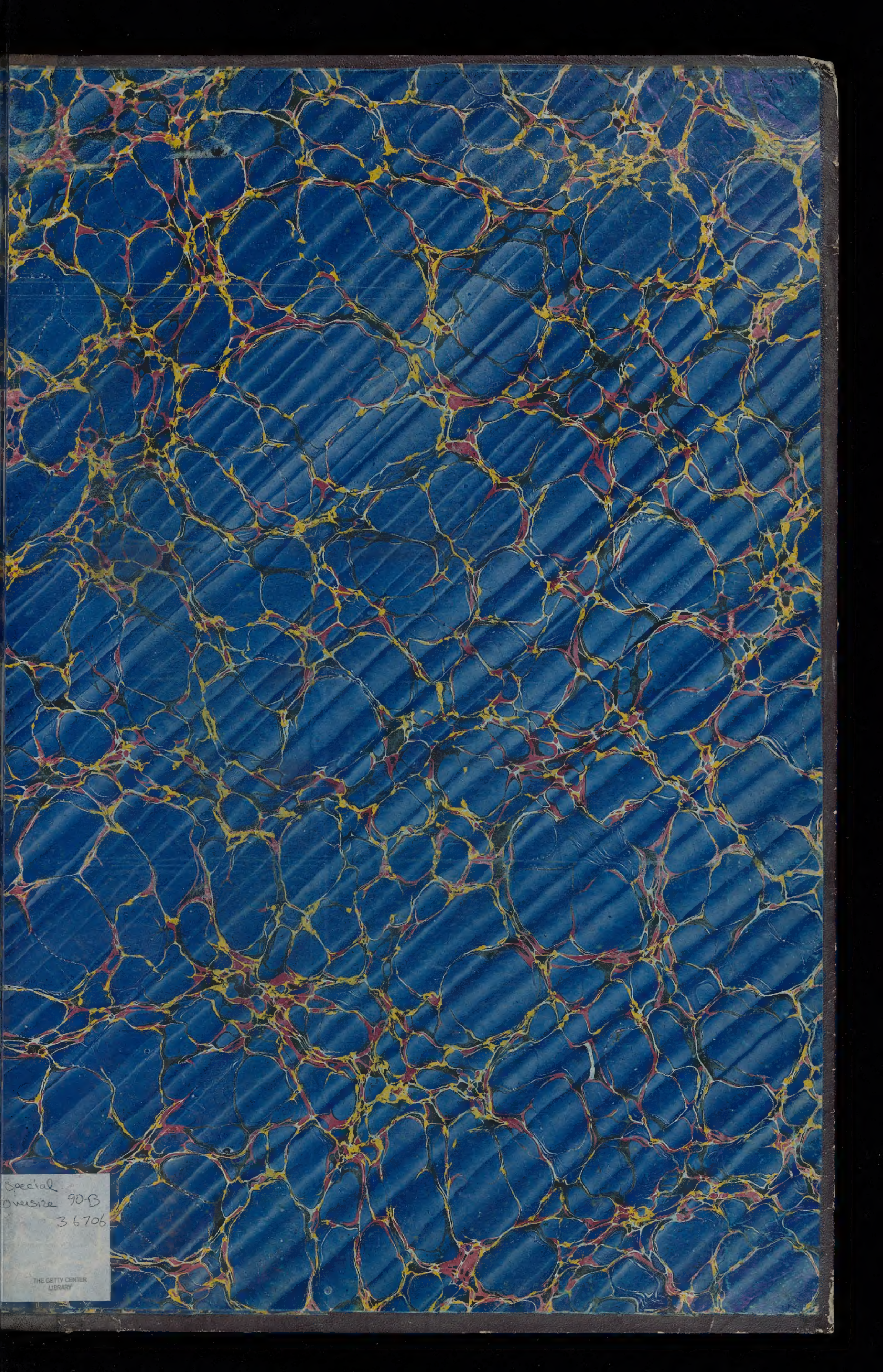
LEO III CREDO
RESVRGERE

Nolæ — Gruter.

INSCRIPTION Sur Marbre même Grandeur même CABINET.






Special
Oversize 90-B
36706
THE GETTY CENTER
LIBRARY

